

**Le tabac et l'absinthe : leur influence sur la santé publique, sur l'ordre moral et social / [Paul Jolly].**

**Contributors**

Jolly, Paul, 1790-1879.

**Publication/Creation**

Paris : Baillière, 1875.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/jz2qrvme>

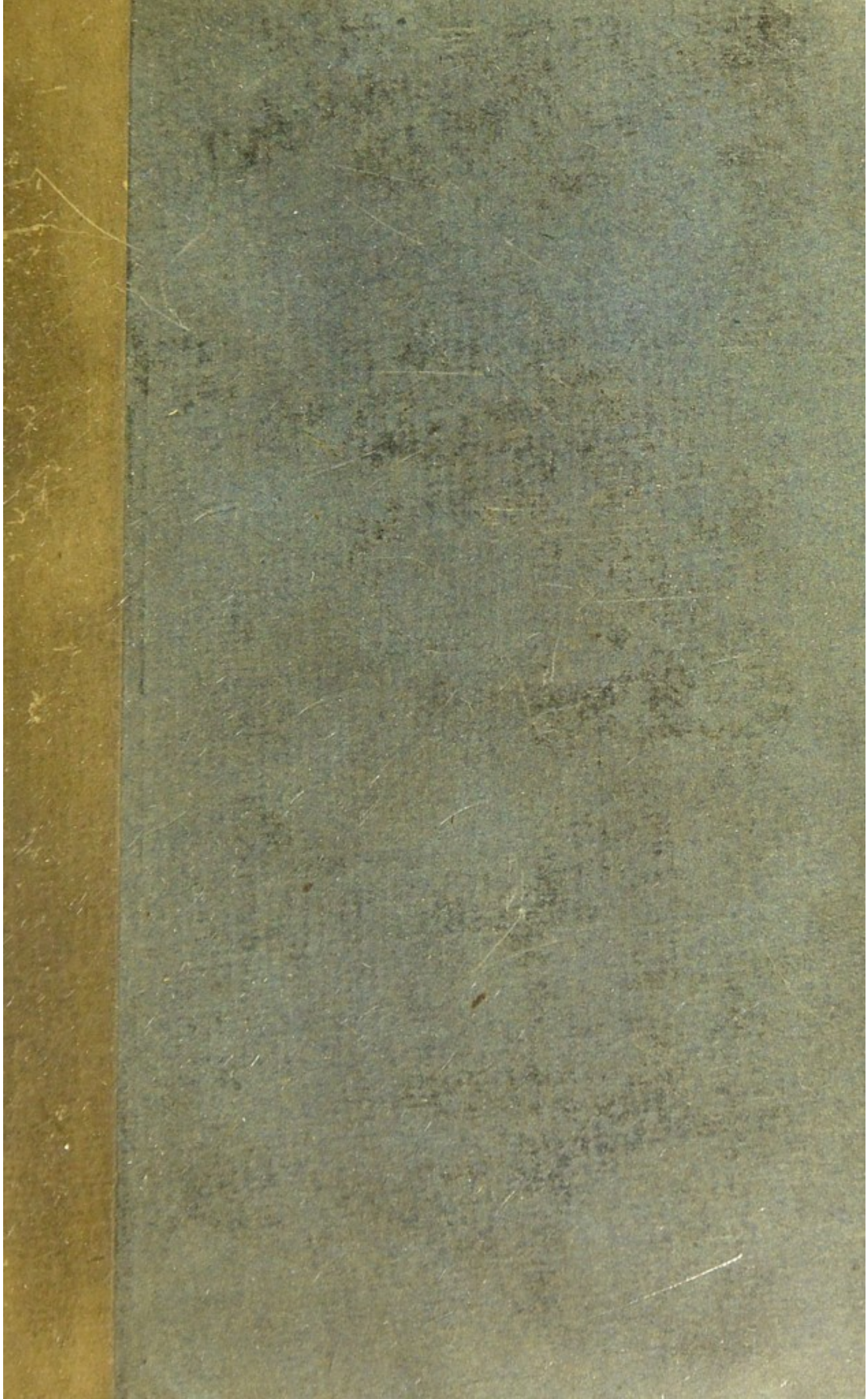
**License and attribution**

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>



XVI. 105

19



22900404105

Med  
K14225

Sh.

P/B

DU MÉRITAIRE

LE TABAC ET L'ABSINTHE

LE MOULIN - 118

DU MÊME AUTEUR :

**Hygiène morale.** Études médicales sur les lois de la vie, l'instinct, l'imitation, l'habitude, la mémoire, l'imagination, la volonté, etc. 1 vol. in-18 jésus, sous presse.

LE TABAC  
ET  
L'ABSINTHE

LEUR INFLUENCE SUR LA SANTÉ PUBLIQUE  
SUR L'ORDRE MORAL ET SOCIAL

PAR  
LE D<sup>r</sup> PAUL JOLLY  
Membre de l'Académie de Médecine.

Le tabac et l'absinthe dans  
leur funeste alliance ont tué  
plus de monde que tous les  
fléaux réunis de la guerre,  
de la peste et des épidé-  
mies. P. J.

---

PARIS  
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS  
19, RUE HAUTEFEUILLE, 19

1875

Tous droits réservés



14 861682

WELLCOME INSTITUTE LIBRARY	
Coll.	welM0mec
Call No.	
	QV

## TABLE DES MATIÈRES

---

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.....	VIII
INTRODUCTION.....	I
I. — Puissance toxique du tabac.....	3
II. — Corrélation progressive des maladies mentales et de certaines affections organiques avec la consommation simultanée de l'absinthe et du tabac.....	6
III. — Funeste alliance du tabac et de l'alcool dans leur commune influence sur le sort physique et moral de l'individu, de la famille et de la société..	12
IV. — Pourquoi l'on fume?.....	16
V. — Pourquoi l'on boit?.....	23
VI. — Progression simultanée de l'abus du tabac et de l'absinthe.....	26
VII. — Tableau moral de l'ivresse nicotique et alcoolique.....	29
VIII. — Effets de l'ivresse nicotique et alcoolique..	36
IX. — Moyens à opposer aux abus du tabac et de l'absinthe.....	42
CHAPITRE PREMIER. — LE TABAC.....	54
ARTICLE I. — Historique.....	56
ARTICLE II. — Variétés de tabac.....	61
ARTICLE III. — Tabac en poudre (à priser).....	66
§ I. — Historique.....	66
§ II. — Effets pathologiques du tabac en poudre.....	71

ARTICLE IV. — Tabac en feuilles (à fumer).....	74
§ I. — Sa progression, ses effets.....	74
§ II. — Effets pathologiques du tabac à fumer..	85
§ III. — Pipes et cigares (leurs effets compara- tifs).....	86
§ IV. — Effets locaux de l'usage de la pipe et du cigare.....	90
§ V. — Effets pathologiques de la chique.....	93
ARTICLE V. — Nicotisme.....	95
§ I. — Nicotisme aigu.....	96
§ II. — Nicotisme chronique.....	104
CHAPITRE II. — L'ALCOOL ET L'ABSINTHE.....	136
ARTICLE I. — Historique.....	137
§ I. — Distribution géographique de la consom- mation.....	153
§ II. — Statistique de la consommation.....	162
§ III. Dégénérescence physique et morale.....	163
ARTICLE II. — De l'alcoolisme aigu.....	173
§ I. — Diagnostic différentiel de l'alcoolisme et du nicotisme.....	175
§ II. — De l'absinthisme.....	178
ARTICLE III. — Physiologie pathologique.....	180
§ I. — Effets hygiéniques.....	183
§ II. — Effets thérapeutiques.....	185
ARTICLE IV. — Alcoolisme chronique.....	190
ARTICLE V. — Physiologie pathologique.....	193
ARTICLE VI. — Traitement de l'alcoolisme.....	200
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS .....	202
UTILISATION DE LA NICOTINE ET DES RÉSIDUS.....	205

## AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS

---

Les conséquences physiques, morales et sociales de l'abus du tabac et de l'absinthe méritaient de fixer l'attention d'un médecin dont la parole ferait autorité, d'un philosophe dont les études trouveraient une base solide dans une longue expérience, dans des connaissances scientifiques bien acquises.

M. le docteur P. Jolly a prélué à la rédaction du livre que nous publions aujourd'hui, par des recherches et des observations poursuivies pendant plusieurs années, par des communications académiques dont le caractère élevé a été justement apprécié.

Les travaux de M. Jolly ont, de longue date, mis

en évidence des faits de haute hygiène publique, des faits de nature à éveiller la sollicitude de l'administration sanitaire, à émouvoir le gouvernement.

Ces travaux ont été le signal d'études spéciales, ils ont donné naissance à d'autres publications sur le même sujet, à des conférences publiques, aux concours académiques des sociétés de tempérance, ils ont inspiré pour le tabac des procédés de culture, de fabrication et de consommation, susceptibles d'en atténuer les effets toxiques, ils ont motivé l'intervention de mesures législatives tendant à conjurer les dangers occasionnés par l'absinthe.

A côté du tableau de l'influence toujours fâcheuse de l'usage du tabac et de l'absinthe qui le plus souvent conduit à l'abus, le lecteur trouvera l'exposé des moyens que la science, l'hygiène commandent d'opposer à tant de causes de dissolution et de misères.

Puisse l'appel de l'auteur être entendu !

Juin 1875.

# LE TABAC ET L'ABSINTHE

---

## INTRODUCTION

Le tabac et l'absinthe, dans leur funeste alliance, ont tué plus de monde que tous les fléaux réunis de la guerre, de la famine, de la peste et des épidémies.

(P. J.)

Le tabac, sous ses diverses formes, et l'alcool avec ses nombreux composés, vivent aujourd'hui dans des rapports si intimes; ils ont pris ensemble une si grande place dans nos mœurs; ils y exercent si nécessairement, si fatalement, leur commune influence, qu'ils sont devenus inséparables dans leur étude comme dans leur alliance.

Pour dire ce qu'il faut penser de l'un et de l'autre, il convenait donc de les appeler ensemble à rendre compte de leur rôle simultané, de leur degré de soli-

darité, de leur part respective de complicité dans les faits qui les rendent également justiciables, aux yeux de l'hygiène et de la morale publique.

Ce qu'il faut peut-être noter d'abord, comme fait chronologique qui a déjà sa double valeur historique et psychologique, c'est que le tabac, quoique d'origine encore récente, a pu prendre sur l'alcool, son aîné, aussi bien que sur toutes les boissons spiritueuses et fermentées, un droit de préséance que l'on ne saurait méconnaître. Partout en effet, c'est le tabac, sous toutes ses formes, le cigare plus spécialement, qui donne le signal de la rencontre, qui convie l'absinthe ou tout autre spiritueux. C'est lui qui d'ordinaire en fait les frais et les honneurs, lui qui en règle l'usage et qui en fait naître principalement les dangers avec les abus; si bien que l'on se demande d'où lui vient tant de prestige, et pourquoi ce fol empressement, cet incroyable aveuglement qui porte des nations entières à s'empoisonner? On ne saurait du moins mettre en doute la puissance toxique du tabac.

---

I. — *Puissance toxique du tabac.*

Ce qui aurait dû suffire pour témoigner de l'action éminemment délétère du tabac, c'est que, durant bien des siècles, il ne servit qu'à la destruction des serpents chez les peuples sauvages ; c'est que tous les animaux, sans exception, le repoussent instinctivement comme un redoutable poison. On sait même qu'aucun d'eux ne résiste à ses effets vénéneux, et qu'il suffit des plus faibles doses de son principe actif (la nicotine) pour les frapper de mort instantanée ; l'expérience la plus vulgaire, aussi bien que la physiologie expérimentale, n'ont pu laisser aucun doute à ce sujet.

Les plantes même ne peuvent vivre dans les lieux que le voisinage du tabac infecte de ses émanations ; toutes s'y flétrissent rapidement, toutes y meurent d'un véritable empoisonnement, et quand toute la nature vivante se révolte pour ainsi dire contre le tabac, l'homme seul se condamne volontairement à son usage, et lui seul en affronte tous les dangers.



Et quel est le fumeur qui pourrait nier le fait? Quel est celui qui, pour prix de sa curiosité ou d'une puérile velléité, n'ait pas subi, dès ses premières aspirations de la pipe ou du cigare, des effets immédiats d'intoxication, des vertiges, des nausées, des vomissements, des défaillances musculaires, des lipothymies, des syncopes plus ou moins graves, pouvant même devenir mortelles, ainsi qu'il en a été cité des exemples.

Pour quiconque voudrait d'autres preuves de la puissance toxique du tabac, l'observation clinique a pu également en fournir de saisissantes. Une simple infusion de feuilles de tabac, prise à l'intérieur, même en lavement, a pu donner la mort en peu d'instants, au grand étonnement de ceux qui l'avaient prescrite comme remède; des feuilles sèches de la plante, appliquées sur la peau, ont pu donner lieu à des accidents plus ou moins graves d'empoisonnement.

On trouve dans les auteurs qui ont écrit sur le tabac, dans Murray, Lassonne, Macartney et bien d'autres, une foule de faits d'empoisonnement, soit comme résultats imprévus d'applications thérapeu-

tiques, intérieures et extérieures, soit comme exemples d'homicide volontaire ou involontaire, à tel point que, comme agent thérapeutique, le tabac a dû être abandonné depuis longtemps à la médecine vétérinaire.

De son côté, la physiologie expérimentale, qui n'est jamais en retard pour apporter à des vérités cliniques le témoignage gratuit d'une vaine démonstration, la physiologie expérimentale ne manque pas de faits pour attester les effets toxiques du tabac : Elle a pu prouver que des aiguilles dont le fil avait été trempé dans l'huile essentielle du tabac, ont suffi pour donner la mort, après avoir traversé la peau ou d'autres tissus vivants; elle a pu constater que quelques gouttes de la même huile déposées sur la langue ou sur une plaie, introduites sous les paupières ou sous l'épiderme, ont pu tuer en quelques minutes des animaux pleins de vie et de santé (Orfila, Cl. Bernard).

La toxicologie compte d'ailleurs un certain nombre de faits d'empoisonnements plus ou moins rapides, empruntés à la justice criminelle, et personne n'ignore, comme exemple mémorable, l'émouvant

drame, qui, naguère, se déroulait devant une cour d'assises étrangère.

En présence de tant et de si puissants témoignages de l'action délétère du tabac, on ne s'étonnera donc pas du nombre de victimes que devait compter sa consommation actuelle, soit par elle seule, soit dans son association avec celle de tous les genres de spiritueux.

II. — *Corrélation progressive des maladies mentales et de certaines affections organiques avec la consommation simultanée de l'absinthe et du tabac.*

Ce qu'il faut déjà signaler à ce sujet, et comme fait de statistique médicale bien acquis, c'est que, depuis 1830, cette époque qui, comme on le sait, a été le point de départ de l'abus toujours progressif et toujours simultané du tabac et de l'alcool, chaque année a vu s'accroître, avec le chiffre de ces deux objets de consommation, le nombre des maladies des centres nerveux, surtout celui des diverses formes de maladies mentales, et plus spécialement de cette modalité pathologique dite *paralysie géné-*

*rale et progressive*, qui mériterait plutôt le nom de *paralysie nicotique*, comme étant liée plus fatalement à l'abus du tabac, et tout aussi bien que l'on a pu donner le nom de *paralysie saturnine* à la paralysie due aux émanations de plomb.

Se pourrait-il donc qu'il n'y eût, dans un fait de corrélation aussi frappant, qu'une simple coïncidence, quand la maladie dont il s'agit fait exclusivement exception des individus qui subissent plus particulièrement les effets de l'abus du tabac, et notamment d'un tabac plus ou moins saturé de son principe actif, la nicotine, pour excepter ceux qui ont su s'en abstenir; quand les femmes et les enfants, qui ne fument pas, sont si généralement affranchis de cette maladie; quand les militaires, les marins surtout, qui surpassent le reste de la population pour les excès de la pipe, du cigare et de la chique figurent, en première ligne, dans la statistique des aliénés paralytiques; quand les populations qui ne fument pas, ou qui ne fument qu'un tabac sans nicotine, les Orientaux par exemple ou d'autres peuples qui ne fument que des substances inertes, le thé, le houblon, l'anis, l'hélianthe, le

maïs, la coca, sont si généralement exempts de paralysie générale.

Que s'il pouvait encore rester des doutes à l'égard des effets toxiques du tabac, comme cause spécifique de cette forme de paralysie, ils trouveraient dans le mouvement de la population des hôpitaux et des maisons de santé, aussi bien que dans les tables de mortalité, des témoignages authentiques bien capables de les convaincre.

Ils verraient que l'abus du tabac a tué plus de monde en France, depuis 1830, que tous les fléaux réunis de la guerre, des épidémies et de la disette; que le nombre des maladies mentales, des paralysies générales, des ramollissements du cerveau, des paraplégies, des ataxies musculaires, a constamment suivi la progression ascendante du chiffre de consommation du tabac; et comme autre fait également bien digne de remarque, ils y trouveraient un chiffre plus considérable d'*angines de poitrine*, de *paralysies du cœur*, de *syncopes mortelles*, et peut-être la cause de ces *embolies* devenues si fréquentes depuis quelque temps, et dont ont pu être victimes d'illustres personnages frappés de mort comme par

la foudre tout en fumant, et en apparence de santé parfaite.

Ils y verraient aussi un chiffre sensiblement progressif de maladies cancéreuses des lèvres et de la langue, de l'estomac, de tous les organes digestifs, des cas plus nombreux d'*amblyopie* et d'*amaurose* signalés par les praticiens les plus éclairés.

Ils y verraient enfin, comme fait capital découlant de tout ce qui précède, que la France qui, pendant des siècles, avait su se prémunir contre la contagion du tabac, avec une population toujours progressive, tend aujourd'hui à décroître et surtout à se dépeupler de ses éléments les plus virils, dans un excédant de mortalité qui atteint de préférence la population masculine de 40 à 60 ans, époque de la vie où l'homme subit tous les genres d'ivresse, et plus encore l'ivresse du tabac et des spiritueux. Au besoin, les statistiques officielles seraient encore là pour attester l'énormité de ce fait.

\* \*

Des fumeurs incorrigibles n'en diront pas moins

i.

qu'ils se portent à merveille ; qu'ils pourraient même s'offrir comme exemple de l'innocuité du tabac ; mais personne, assurément, ne prendra au sérieux ce trop facile et trop commode argument pour la défense d'un poison.

Il est très-vrai que le tabac ne tue pas tous les fumeurs, grâce au ciel ! Et ce qui est encore certain, c'est que l'habitude de ce poison, comme celle de beaucoup d'autres, a pu rendre tolérable aux sens externes toute impression directe de l'effet du tabac. Mais est-ce à dire pour cela que l'organisme demeure indifférent à sa continuité d'action et réfractaire à ses effets d'intoxication ? La plus simple réflexion pourrait déjà répondre du contraire ; mais l'observation nous dira mieux encore ce qu'il faut en penser.

Et voyez déjà pour cela les ouvriers des manufactures de tabac, qui, eux aussi, ont bien acquis une certaine tolérance qui leur permet de continuer leurs travaux ; mais ils n'en conservent pas moins un air de souffrance, un teint gris-blafard, qui participe des nuances chlorotique et cachectique, et qui imprime à leur physionomie certains

stigmates de vieillesse anticipée, de dépérissement même, quelle que soit d'ailleurs la sollicitude bien éclairée d'une administration toute paternelle, qui veille soigneusement à l'hygiène des ateliers, à la santé et au bien-être des ouvriers.

Et voyez encore nos fumeurs de profession, ils ont bien aussi leur physionomie spéciale, un teint coloré, des lèvres rouges et tuméfiées, des yeux injectés et animés, un extérieur et une démarche insolites, qui n'échappent guères à des yeux attentifs.

Si vous les interrogez d'ailleurs, et s'ils sont sincères, ils vous diront qu'ils éprouvent habituellement une soif plus ou moins vive, accompagnée d'une sensation de chaleur et d'ardeur de la bouche et de la gorge; qu'ils ont peu d'appétit, que leurs digestions sont lentes, laborieuses; et ce qu'ils avouent plus difficilement, mais ce qui n'est pas moins certain, c'est l'obtusion graduelle des sens, la lenteur des conceptions, l'affaiblissement de la mémoire, le défaut de précision des mouvements musculaires, le tremblement des membres, des mains surtout; en un mot tout ce qui dénote déjà, chez le plus grand nombre, un état morbide des centres



nerveux, un acheminement à la paralysie nicotique.

Il faut donc que les fumeurs, même les priseurs peu modérés, se désabusent sur la prétendue innocuité du tabac, et il faut bien qu'ils sachent aussi qu'il n'y a rien d'exagéré dans ce que nous avons pu leur dire à ce sujet.

III. — *Funeste alliance du tabac et de l'alcool dans leur commune influence sur le sort physique et moral de l'individu, de la famille et de la Société.*

Et que pourrions-nous ajouter qui ne soit plus encore à déplorer, au double point de vue moral et social?

Et comment ne pas s'affliger, en effet, de voir ce triste relâchement de tous les liens de famille, cet abaissement moral où tombe chaque jour la société française, depuis qu'elle s'asservit à la tyrannie du tabac? Où trouver maintenant cet esprit de société, cette antique urbanité, cette courtoisie, cette politesse toute traditionnelle, toute proverbiale des mœurs françaises? Et l'on se demande ce qu'est de-

qui était jadis le  
privilège

venu tout ce parfum de bonne éducation qui, durant des siècles, avait pu placer la France à la tête des nations civilisées? Ne serait-il donc plus qu'une fumée nauséabonde et malsaine?

Poison du corps et de l'esprit, poison de l'âme et de l'intelligence, il faut bien le dire, le tabac a su flétrir également l'homme physique, l'homme moral, l'homme intellectuel, l'homme social; et ce qui a pu être encore bien démontré, il le flétrit tout à la fois dans son individualité, dans son espèce et jusque dans sa race.

Une femme d'un esprit fin, répondant aux vœux d'émancipation de son sexe, a pu dire un jour, dans un langage de sanglante critique contre sa coupable faiblesse envers les fumeurs :

« Patience, mesdames ! patience ! les hommes vous  
« préparent merveilleusement le sort auquel vous  
« aspirez. Ces messieurs abrutis de plus en plus par  
« l'usage immodéré du tabac, ne seront bientôt plus  
« en état de s'occuper sérieusement des affaires pu-  
« bliques, ni même de leurs intérêts de famille. En-  
« couragez - les dans leur stupéfiante distraction,  
« donnez-leur vous-mêmes des cigares bien piquants,

« bien chargés de nicotine ; c'est le moyen de hâter  
« l'heure de votre émancipation et de vous assurer  
« le triomphe de votre cause, de vous conquérir des  
« droits politiques, de vous ouvrir même toutes les  
« carrières diplomatiques. »

*Coûte*

\*  
\*

3

Et faut-il dire aussi tout ce que la consommation du tabac prélève sur la fortune publique, tout ce qu'elle enlève à l'agriculture de ses meilleures terres, de ses plus riches engrais ; tout ce qu'elle ravit de pain à la culture du blé, quand le pain de la France est devenu insuffisant pour l'alimentation de sa population ; quand il faut, chaque année, aller le mendier à prix d'or chez les étrangers ? N'y a-t-il pas là encore un bien grave sujet de réflexion.

Puis, demanderez-vous au fumeur ce qu'il doit ajouter d'impôt personnel, au moins bien gratuit, à l'impôt commun pour son tabac, ses pipes, ses cigares, son papier, son briquet, son porte-cigares, pour tout son arsenal de fumeur ? Et, pour ne rien oublier, demandez-lui donc, s'il ose vous le dire, ce qu'il

dépense chaque jour en perte de temps, en frais de dissipation, en absinthe, en vermouth, en bitter, en whisky, en madère, en abus de tous les spiritueux? Et si vous additionnez le tout, vous serez étonné, effrayé de voir tout ce qu'il en coûte pour s'empoisonner, tout ce que l'usage du tabac coûte matériellement et moralement à l'individu, à la famille, à la société, à la fortune publique, à la santé la plus riche de toutes; tant il est vrai qu'il en coûte plus cher pour satisfaire une passion que pour subvenir aux besoins de toute une famille, plus cher aussi pour nourrir un seul vice que pour pratiquer toutes les vertus du monde.

Devant tant et de si déplorables effets du tabac, et le nombre toujours croissant de ses victimes; en présence de toutes les perturbations, de toutes les misères sociales qui en sont le triste cortège, il y avait bien lieu de se demander pourquoi l'on fume, et nous avons pu nous le demander à nous-même? Le tabac serait-il donc une substance si naturellement et si nécessairement appropriée à la condition humaine? son usage serait-il donc un besoin physiologique si indispensable à la vie indi-

*Palmer*  
v.1  
68

viduelle, pour qu'il faille le consacrer, au mépris même de l'ordre social, au mépris de la vie morale des peuples ?

Personne, assurément, ne pourrait le croire, car bien des siècles ont dû s'écouler, sans qu'aucun peuple du monde ait songé au tabac, et, comme l'a dit tout naïvement un poète contemporain :

Quand d'un heureux hymen Dieu féconde la couche,  
Il ne nous fait pas naître un cigare à la bouche.

BERVILLE.

#### IV. — *Pourquoi l'on fume.*

Il est bien certain que la France avait pu se passer de tabac jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle ; et l'on sait comment elle s'est trouvée dotée d'une telle conquête. C'était à cette époque d'ignorance médicale et d'aveugle crédulité, où tout remède exotique pouvait se présenter, même à la cour, pour y disputer aux poudres de tortue, de vipère et de scorpion, leurs vertus curatives contre la migraine. On sut bientôt à quoi s'en tenir sur la valeur du prétendu spécifique, qui eut le sort de beaucoup d'autres aussi vainement préconisés.

Mais sous l'auguste patronage d'une reine de France, le succès n'était plus nécessaire; le tabac avait du moins pu obtenir facilement des lettres de créance pour aller chercher fortune ailleurs. Il parcourut successivement toutes les régions continentales du Nord, n'y trouvant d'abord qu'un assez froid accueil; puis, franchissant les mers et s'arrêtant un instant sur les bords de la Tamise où il n'eut qu'à subir d'amères et humiliantes déceptions, il poursuivit résolûment sa course jusques au delà du Bosphore et osa aller s'installer dans le palais même du sultan, sans prévoir les châtimens que lui réservait son audace.

Mais aucun genre de persécution ne devait l'arrêter, ni la confiscation de ses râpes, de ses tabatières et de ses pipes, par la reine Élisabeth, ni la célèbre et sanglante diatribe de Jacques I<sup>er</sup>, ni les menaces du fouet de Charles VIII, ni les bulles d'excommunication du pape Urbain VIII, ni même les rigueurs impitoyables d'un empereur de Perse, qui fendait les lèvres à tous les fumeurs, et coupait le nez à tous les priseurs, quand, par grâce, il ne leur coupait pas la tête; rien n'avait pu empê-

cher le tabac de poursuivre ses plans de migration.

Ce n'était pourtant ni l'odeur ni la saveur du tabac, qui pouvaient justifier son ambition de fortune; car fumeurs, priseurs et chiqueurs lui rendront bien cette justice que, comme agent de sensualité, le tabac ne pouvait guère prétendre à l'honneur de figurer dans les harems, non plus que sur les tables des modernes Lucullus; et l'on aura toujours peine à comprendre que le tabac ait pu rencontrer des goûts assez dépravés, pour lui mériter la faveur d'un masticatoire de prédilection.

*antiquaire*

Si donc le tabac n'est ni un parfum bien suave, ni un aliment bien exquis, ni un remède bien efficace contre aucune maladie; s'il n'offre aux sens du plus grand nombre que des qualités repoussantes, et s'il n'est pour tous qu'un poison éminemment délétère, vous me demanderez encore pourquoi l'on fume, et il est temps de vous le dire :

On le comprendra peut-être difficilement, et pourtant, il est vrai de dire que la seule cause de l'usage devenu si vulgaire, si général du tabac, dût-elle paraître bien futile, presque incroyable,

est tout entière dans un fait d'habitude, dans une sorte de contagion morale, qui a pu naître fortuitement, subrepticement, d'un simple attrait de curiosité, qu'une puérile velléité d'imitation a su mettre en jeu, que l'exemple pouvait facilement propager, et que la mode, cette puissance tyrannique à laquelle rien ne résiste, a su faire entrer dans nos mœurs, comme moyen de contact et de rapprochement individuels, comme instrument de distraction et de maintien, comme jeu de désœuvrement et de passe-temps.

Une fois acquise, peu importait que l'habitude de priser ou de fumer s'accomplît sur un poison, l'imitation lui avait donné des ailes, il ne lui fallait plus que des yeux pour suivre l'exemple et pour parcourir le monde, sans s'arrêter.

A part les aveugles qui ne fument pas, l'habitude trouvait des imitateurs partout, et dans tous les rangs de la société civile et militaire; elle avait su en trouver dans les palais des princes, sur les trônes des rois, dans les conseils diplomatiques, aussi bien que dans les ateliers du prolétariat, aussi bien que dans la chétive demeure du pauvre.



Mais ce qui ne pouvait lui manquer, ce sont les oisifs de toutes les classes, de toutes les conditions sociales; et, au premier chef, ces beaux fils qui, incapables ou peu soucieux de travail, n'ont su apprendre que l'art de projeter habilement dans l'air qu'ils infectent, des petits volcans, de jolis tourbillons, de magnifiques spirales de fumée, dans lesquels ils s'admirent avec plus ou moins de prétention.

Quoi de plus capable, en effet, de séduire le plus grand nombre, et quel attrait surtout pour les masses oisives, pour notre milice urbaine de 1830, lorsqu'elle sut faire pénétrer le cigare dans les corps de garde, avec toutes ses inspirations patriotiques! Car c'est alors qu'on le vit s'élever rapidement à la hauteur de ses destinées politiques; et que chacun dut suivre l'exemple entraînant des soldats citoyens, comme si le schako en avait fait une nécessité.

Aujourd'hui, il n'est pas jusqu'aux enfants qui ne tiennent à les imiter, impatients qu'ils sont de grandir avec le siècle, et de prendre avec le cigare des airs de précoce virilité; et notez bien, pour le

côté moral du fait, que, bien souvent, ce sont des enfants qui arrachent aux parents leur pécule de labeur; ou ce sont de petits vagabonds qui vont solliciter la charité publique pour lui enlever l'aumône du pauvre.

Plus que d'autres, ils subissent, comme on peut le croire, à cause de leur âge, ainsi que l'a si bien démontré M. Decaisne, les effets immédiats d'intoxication, des nausées, des étourdissements, des vomissements, des syncopes. Mais quelles que soient les épreuves de leur noviciat, dans cette triste carrière, ils persistent, tout fiers d'avoir pu tout surmonter pour y entrer résolument et pour en subir prématurément tous les effets toxiques.

Faut-il dire que l'usage du tabac a pu trouver aussi des hommes sensés, des esprits sérieux qui, cédant aux entraînements de l'exemple, à de vaines et puériles condescendances, à un faux amour propre, désertent facilement le foyer domestique pour obéir à la loi commune; et c'est ainsi que l'habitude d'un poison a su pénétrer partout, dans tous les rangs de la société, jusque dans le cœur de la famille; que dans une triste alliance avec l'absinthe,

Varié

sa fidèle et perfide compagne, le cigare a su envahir tout un peuple, le déprimer physiquement et moralement, le frapper d'engourdissement, de torpeur et de somnolence, l'attarder même au combat et le condamner à l'impuissance devant l'ennemi.

Voilà, pour répondre à ceux qui nous demandent pourquoi l'on fume, toute la physiologie du fumeur; voilà ce que d'autres pourront appeler la folie contemporaine, la folie du siècle; et voilà peut-être aussi tout le secret de la fatale destinée d'une grande nation. Et qui donc pourrait dire le contraire?

Chaque siècle, dit Montesquieu, a sa folie aussi bien que ses mœurs, dont aucun peuple n'a su encore s'affranchir, (et comme triste exemple de cette vérité qui se passe sous nos yeux, n'est-ce pas une véritable folie que cette aberration de mœurs où l'on voit des populations entières fuir la famille et la société, désertter le foyer domestique, pour courir aveuglément au plus délétère, au plus perfide des poisons, à un poison qui s'attaque à la fois à la santé, à l'intelligence, à la fortune, au sort physique et moral de l'homme, à tous les intérêts

sociaux, même à l'existence politique d'une nation ? Et n'est-ce pas la pire de toutes les folies que celle qui a pu entraîner ainsi toute une nation à se suicider par le poison ?

#### V. — *Pourquoi l'on boit.*

Maintenant que je vous ai dit pourquoi l'on fume, me demanderez-vous pourquoi l'on boit, et pourquoi cet incroyable attrait de l'absinthe ? La réponse est toute simple, et semblera bien naïve, mais elle est toute physiologique : on boit parce que l'on a soif, et l'on a soif parce que l'on fume ; et comment en serait-il autrement du contact incessant d'une fumée âcre, brûlante et empyreumatique que l'usage du tabac fait passer continuellement dans la bouche du fumeur ? Le tabac, pour cela, ne pouvait donc vivre seul. Boire de l'eau pour calmer cette soif ardente, tempérer cette chaleur vive et habituelle de la bouche, qui en est l'effet nécessaire, était chose assez naturelle, mais boire de l'eau en compagnie du cigare était honte aux yeux de tout fumeur émérite ; c'était à ne pas y penser ; et c'est

alors que le tabac et l'absinthe se donnèrent la main, et l'on sait trop les tristes fruits de leur alliance.

Pour se conformer dignement à la règle et au goût du jour, on boit donc de l'absinthe, et pour varier on boit aussi du vermouth, du bitter, du whisky, etc. On boit encore du *petit-noir*, doublé de kirsch, de rhum, d'eau-de-vie; mieux que tout cela, et comme innovation récente de sensualité, à l'adresse des sens émoussés et des palais blasés, on boit un mélange de tabac et d'eau-de-vie, préparé par macération, comme pour mieux assurer l'effet des deux poisons. Inutile d'ajouter que l'on boit à satiété tous les genres de vin les plus spiritueux, toutes les boissons fermentées, tous les composés alcooliques que les amateurs connaissent mieux que moi; et de là aussi, comme effet inséparable de l'abus simultané du tabac et des spiritueux, tous les genres d'ivresse, qui éclatent de toutes parts sous nos yeux, dans les rues, dans nos promenades, sur nos boulevards; que l'on a pu voir dans les camps et jusque sous le feu de l'ennemi, et de là, le triste effet de deux fléaux également redou-

tables pour la famille et la société, pour l'armée, pour le sort des combats, même pour la destinée d'une nation.

Il le savait bien, cet éminent chef de l'armée américaine, le général Grant, qui, pendant la guerre de sécession, ne s'était pas contenté de rationner le tabac, mais avait prohibé l'usage des spiritueux dans les casernes, dans les camps, jusque dans les mess des officiers ; mesure sage et d'autant plus digne d'exemple, qu'elle n'a pas été moins favorable au résultat de la guerre qu'à la santé du soldat.

Et ils le savaient bien aussi, nos cruels ennemis d'Allemagne, qui ont su faire entrer dans l'art de la guerre des règles de sévère sobriété, en même temps que d'impitoyables mesures de répression militaire contre le délit d'ivresse.

La question dont il s'agit n'est donc pas seulement une question d'hygiène populaire et d'ordre social, elle est aussi une question de tactique militaire, en même temps que d'existence politique ; une question que malheureusement nous n'avons pas encore su comprendre ; ce qui ne la rend ni

moins grave ni moins digne de toute la vigilance des gouvernements.

VI. — *Progression simultanée de l'abus du tabac et de l'absinthe.*

Il est triste de le dire, mais rien de tout cela ne devait cependant arrêter le mouvement de progression de l'abus du tabac et des spiritueux. Loin de là, la France, qui, pendant des siècles, avait répudié la pipe comme antipathique à ses goûts, à ses mœurs, à son esprit de courtoisie et d'urbanité, la France qui, en 1830, n'atteignait pas le chiffre de 28 millions de revenu fiscal du tabac, avec tout au plus une moyenne annuelle de 70 mille hectolitres d'eau-de-vie et liqueurs, la France dépasse aujourd'hui tous les peuples du monde dans la consommation de ces deux poisons. Elle est arrivée pour 1873 à plus de 31 millions de kilogrammes de tabac en feuilles, pouvant donner 240 millions de revenu brut, et l'on sait à quel prix, à quel sacrifice, ils sont acquis. On ose à peine dire que la seule ville de Paris a pu consommer, dans la même année, près

de 10 millions de litres d'absinthe et autres liqueurs spiritueuses, sans compter près de 500 millions de litres de vins, et plus de 20 millions de litres de bière.

Ce qu'il n'est pas possible de nier, c'est que depuis que la pipe et le cigare ont pris la place des tabatières, et que le cigare surtout est devenu presque inséparable de la vie civile et militaire, l'on a pu voir le tabac et l'absinthe prendre simultanément en France, cet incroyable développement dont on ne saurait plus prévoir le terme.

Toutes les nations étrangères qui nous avaient précédés dans ces abus, même l'Allemagne, même l'Angleterre, tout en suivant le même mouvement de progression dans la consommation simultanée du tabac et des spiritueux, ont encore conservé certaines règles de discipline et de convenance qu'elles observent, eu égard aux circonstances, aux lieux et aux personnes; dans plusieurs états de l'Allemagne, notamment dans le Hanovre, le Holstein, en Suisse et ailleurs, des lois de répression sont restées en vigueur, pour y interdire le droit de fumer dans les ateliers, dans les écoles et les universités, même dans certaines promenades publiques; la France,



seule, tend à s'affranchir de toute règle, de toute contrainte; elle a trouvé plus simple et plus commode de s'empoisonner librement, d'empoisonner les lieux et les personnes, au mépris de l'hygiène et de la santé publique, au mépris de toutes les convenances sociales, comme si elle eût tenu à honneur de figurer au premier rang des peuples fumeurs.

Aujourd'hui, en effet, tout le monde fume en France, princes et ministres, grands seigneurs et petits prolétaires, maîtres et valets, riches et pauvres, personne ne se prive de la pipe ou du cigare; ce qui fait que l'on fume également, à la cour, à la ville, à la campagne, à pied, à cheval, en voiture, en wagon, au travail, au repas, à table, au lit, toujours et partout, jusque dans les temples sacrés, et le fait serait incroyable, s'il n'avait le témoignage authentique d'un document officiel qu'il peut être utile de faire connaître.

Le 25 novembre 1874, pendant la célébration d'un mariage, à l'église Saint-Lunaire près Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), on remarqua dans l'assistance un M. A... qui fumait dévotieusement son cigare. La justice informée le poursuivit pour acte de pro-

fanation, et le tribunal correctionnel de Saint-Malo l'a condamné à 2 jours de prison, à une amende et aux dépens.

Le cigare a cependant pu jusqu'à ce jour s'arrêter aux portes des salles de théâtre et des concerts, sans oser les franchir; mais nous tenons de la bouche même d'un ex-ministre, qu'on est en instance pour obtenir de l'autorité cette faveur. Patience donc!

En attendant, le tabac et l'absinthe poursuivent ensemble leur progression pour arriver, en France, à un chiffre de consommation qu'aucune nation ne saurait plus lui disputer. On évalue, pour Paris seulement, à plus de 300 mille francs par jour la dépense du tabac, et à plus du double celle de l'absinthe; ce qui représente plus que le prix de la nourriture de deux millions d'habitants, et ce qui donnerait facilement du pain à ceux qui ont faim, du feu à ceux qui ont froid, des vêtements à ceux qui sont nus.

#### VII. — *Tableau moral de l'ivresse nicotique et alcoolique.*

On s'était mis en peine, aux jours néfastes de

l'état de siège, pour subvenir aux frais d'armement de la capitale, et l'on a dû surtout faire appel au patriotisme des citoyens pour la fabrication de canons qui faisaient défaut.

Le moyen était tout simple et bien facile, il aurait suffi pour cela que tout consommateur de tabac et d'absinthe prélevât sur son budget personnel, pendant un seul mois, le prix de ces deux superfluités pouvant donner plus de 50 millions, qui se trouvaient alors tout acquis au profit de la défense nationale, en même temps qu'au profit de l'hygiène, sans qu'il y eût d'ailleurs à s'imposer d'autre privation.

J'ai lieu de croire que nul n'y a songé, car aucun n'a reculé devant l'impérieux devoir du moment, et tous sont venus, comme à l'envi, apporter leur pieuse offrande sur l'autel de la patrie.

L'histoire dira un jour ce que l'héroïque civisme de la population de Paris a su faire éclore de dons et de sacrifices de tous genres pour la défense de la capitale; elle dira tout ce qu'il a pu inspirer de privations, de résignation et de vertus pour l'œuvre de sa délivrance. Elle dira qu'une armée de barbares,

conduite par un nouvel Attila faisant de l'art de la guerre une académie d'espionnage, de ruse et de spoliation, une science systématiquement organisée de ruines et d'extermination, est venue fondre sur notre malheureuse patrie comme pour l'anéantir.

Elle dira que cette belle France, devenue la proie de vautours affamés, a pu être envahie et saccagée en quelques mois, une grande partie de son sol foulée, ensanglantée ; ses moissons dévorées, ses villes et ses campagnes dévastées, ses populations dispersées, dans le dénûment, sans ressources et sans asile, tous ses plus riches monuments spoliés, mutilés, déchirés ou incendiés.

Mais elle dira aussi qu'au milieu de ses ruines et délaissée de toutes les nations, livrée à elle-même, à elle seule, sans secours, sans soldats, sans armes, sans argent, subissant à la fois les plus cruels coups d'une épidémie meurtrière, et toutes les épreuves du froid, du dénûment, de la faim, de l'exil, de la famine morale, la plus cruelle de toutes, loin des mères, loin des enfants et des berceaux, l'énergique population de Paris, sous le poids même de ses souffrances et de ses misères, a pu s'insurger virtuelle-

ment et s'armer courageusement contre ses insatiables envahisseurs, pour leur disputer le sol même de la patrie, ou pour sauver du moins l'honneur français, quand tout le reste était perdu.

Elle pourra dire qu'à l'heure du combat, tout Paris était en armes; que, jeunes et vieux, valides ou infirmes, tous étaient prêts à la lutte; que tous les dévouements de la science, de l'art et de la charité suivaient du même pas les phalanges armées; que les héroïques Frères des écoles chrétiennes accouraient sur les champs de bataille pour étancher le sang de leurs frères, pour les enlever, morts ou mutilés, aux mains impies de leur impitoyable ennemi; elle dira que de nobles et pieuses dames, inspirées du même zèle de patriotisme et de charité, se pressaient dans les maisons de secours, dans les ateliers de confection de bandages et appareils pour le pansement des blessés; que les saintes filles de la Providence descendaient du ciel, à leur tour, dans nos hôpitaux, dans nos ambulances, dans les maisons de convalescence; et qu'on les trouvait partout où il y avait des douleurs à soulager, des consolations et des encouragements à donner.

Voilà ce qui sera l'éternelle gloire de Paris assiégé ; ce qui lui méritera la juste admiration de tous les peuples.

Mais qui osera dire, et qui pourra croire qu'après une guerre de Teutons et de Cimbres, qui lui a coûté tant de sang et de larmes, tant de sacrifices et d'humiliations, notre malheureuse capitale ait pu voir éclater dans son sein une guerre plus cruelle encore, une guerre de vandales cosmopolites sortant de repaires immondes, une guerre de sauvages affamés de vengeances, de sang et de carnage, s'abattant sur nos ruines toutes sanglantes comme pour tout dévorer, violant les asiles les plus sacrés, se ruant sur les plus chétifs pécules de la piété et de la charité, ne faisant grâce ni aux troncs du pauvre, ni au pain du vieillard et de l'orphelin, souillant de leur cynique présence et de leurs honteux sacrilèges les temples et les autels, poursuivant de leurs plus odieux outrages, de leurs plus infâmes calomnies, le culte et ses ministres, faisant des églises et de tous les lieux saints des rendez-vous d'orgies et de débauches, glorifiant tous les crimes, tous les forfaits, décrétant, proclamant et imposant l'athéisme, pro-

fanant les tombes et dispersant les cendres des morts, en présence d'une population toute frémissante d'horreur et d'épouvante, et, comme couronnement de leur monstreux programme, assassinant les prêtres, martyrisant comme autant d'holocaustes les plus illustres personnages enlevés comme otages à l'élite de l'ordre civil, aux sommités de l'ordre religieux.

Il ne restait plus, pour assouvir tant de rage, que d'anéantir par le fer et le feu jusqu'aux derniers débris de la malheureuse cité, de faire de la plus belle, de la plus riche ville du monde, une nouvelle Babylone, d'ensevelir toute sa population, tous ses monuments et toutes ses richesses dans un monceau de cendres. Dieu ne l'a pas permis. La France armée est accourue providentiellement pour l'arracher à toutes les horreurs du massacre et de l'incendie. Mac Mahon, Douay, Clinchant, Ladmirault, Vinoy, Garnier, Duplessis sont arrivés au moment même du fatal dénouement, et quand tout était prêt pour achever l'œuvre de consommation.

Cette lugubre digression peut sembler bien loin du sujet ; mais elle ne fait encore que traduire les

déplorables effets de tous les genres d'ivresse; elle nous donne encore la mesure de tous les abus du tabac, de tous les excès des spiritueux.

Sans le vin, disait, il y a plus d'un siècle, le philosophe de Genève, sans le vin, sans les boissons enivrantes, il n'y aurait probablement ni guerre ni procès; et que n'eût-il pas dit, en présence de toutes nos ivresses, de toutes nos folies contemporaines? Ce qui est du moins certain, c'est que, sans la double ivresse alcoolique et nicotique, sans l'exaltation toute fébrile, toute frénétique qui l'accompagne, aucun peuple du monde n'aurait pu commettre les cyniques attentats, les horribles saturnales dont nous avons été témoins; car, si pour les concevoir, il fallait tout le génie des enfers, il fallait, pour les accomplir, toutes les fureurs, toute la rage de l'ivresse.

Ne nous le dissimulons pas; Paris a suivi l'exemple de toutes les nations corrompues par tous les genres d'intempérance; Paris a recueilli en 1871, ce qu'il avait semé depuis 40 ans; il a subi le sort de l'empire des Gaules, de l'empire des Césars, celui qui menaçait toute l'Arabie, toute l'Egypte,



lorsque Mahomet, voyant aussi son empire s'abîmer et s'anéantir dans les flots de vin, sut, à l'exemple de Domitien, faire disparaître jusqu'aux moindres traces de la vigne, et introduire dans le livre du Koran la loi d'abstinence des spiritueux.

VIII. — *Effets de l'ivresse nicotique et alcoolique.*

Le fléau de la guerre n'est donc pas le seul que puissent accuser toutes nos misères. L'alcoolisme et le nicotisme, devenus nécessaires l'un à l'autre, sont deux autres fléaux plus funestes, plus redoutables encore que la guerre pour l'armée, pour le sort du soldat, pour la vie des nations, et pour la guerre elle-même.

On sait, en effet, quelle part ils ont eue à tous nos désastres, à toutes nos humiliations. Il est triste, mais il est vrai de dire qu'un grand nombre de nos soldats ont pu tomber au pouvoir de l'ennemi, atteints d'ivresse alcoolique et nicotique, plus souvent encore que frappés par les balles étrangères, et, pour s'en convaincre, il a pu suffire de voir ce qui se passait sous nos yeux, dans ces jours de luttes dé-

cisives où les destinées de la capitale étaient remises au patriotisme de la milice nationale ; de voir des citoyens armés cheminer dans les rues en titubant, et se presser tout en chancelant aux portes de l'absinthe et du tabac ; de voir aussi les bataillons de marche allant au combat dans un désordre et une ébriuse folie, qui ne pouvaient inspirer que la pitié, se jetant aveuglément dans les masses ennemies ou se dispersant en fuyards, après avoir abandonné leurs armes.

Mais là n'est pas encore tout le mal ; si, dans leur état d'ivresse et souvent, pour prix d'un courage digne d'une autre cause et d'un meilleur sort, les soldats fédérés étaient blessés, tous ou presque tous succombaient aux accidents de traumatisme <sup>1</sup>.

J'ai voulu m'enquérir par moi-même de ce fait déjà mis en évidence, et j'ai pu facilement me convaincre que, dans les hôpitaux militaires et les ambulances, presque tous les malheureux insurgés blessés en état d'ivresse, étaient fatalement frappés de mort, même avec de légères bles-

1. Bergeron, Decaisne, etc.

JOLLY.

2

sures, tandis que les soldats de l'armée régulière, qui n'étaient pas dans les mêmes conditions physiologiques d'ébriété, guérissaient presque tous, même avec des blessures plus graves.

Ce qui n'est ni moins certain ni moins affligeant, comme autre résultat pathologique de l'intoxication alcoolique et nicotique, c'est de voir aussi le nombre de ses victimes s'accroître dans l'armée, d'y voir surtout le chiffre des aliénés paralytiques suivre fidèlement le mouvement de consommation simultanée de l'absinthe et du tabac ; de telle sorte que si l'administration fiscale a pu se féliciter de voir s'élever chaque année le produit des deux genres de consommation ; si elle a pu compter pour l'année 1873 un chiffre de vente de 248 millions de francs de tabac, et si elle a pu voir doubler pour la même année le produit de consommation des spiritueux, l'assistance publique, de son côté, a pu enregistrer 93,252 aliénés, en ne comptant que les aliénés internés, chiffre qu'il faudrait au moins doubler, si la statistique, qui s'est chargée de nous le donner, pouvait pénétrer dans le foyer domestique et nous initier à tous les secrets, à toutes les misères de famille,

comme fruit de tous les abus actuels du tabac et des boissons enivrantes.

Mais ce qui est encore suffisamment attesté comme renseignement que nous tenons de source bien éclairée, quoique purement officieuse, c'est que le chiffre des aliénés paralytiques aurait encore subi pour l'année 1874 une augmentation de plus de six mille, augmentation qui, comme toujours, porte exclusivement sur la population masculine, de 35 à 50 ans, et plus spécialement sur celle de l'armée, c'est-à-dire sur la population qui prend le plus de part à la consommation du tabac et des spiritueux ; ce qui est encore un fait bien digne de toute l'attention des hygiénistes et de l'administration militaire.

En décomposant le contingent des aliénés militaires, on voit même, d'après un autre document statistique, que la folie paralytique sévit avec une énergie quatrefois plus grande sur les officiers que sur les soldats ; or, il n'est pas douteux que les officiers ne fument et ne boivent plus que les soldats ; et, ce qui est encore assez digne de remarque, c'est que l'aptitude à la folie paralytique qui, comme on le sait, décroît généralement dans la vie civile, après

l'âge de 40 ans, augmente, au contraire, dans la vie militaire, avec l'âge et la durée du service, comme par continuation de la même cause qu'elle semble manifestement accuser (Bertillon).

Que résulte-t-il de ce concours de circonstances, comme fait étiologique de la folie paralytique? c'est que le chiffre de la population masculine, qui, d'après la loi naturelle, domine celui de la population féminine, dans la proportion d'un dix-septième, jusqu'à l'âge de 30 ans, tend à décroître, à partir de cette époque, pour donner à la population féminine un excédant d'un trente-quatrième sur la population masculine, lorsqu'elles arrivent ensemble à l'âge de 50 ans.

\*  
\* \*

Il ne faudrait pourtant pas croire que cette augmentation du chiffre actuel d'aliénés, ne puisse avoir d'autre cause que l'abus du tabac et des spiritueux. Outre l'influence trop flagrante des épreuves morales du moment, qui ont dû donner lieu à de nombreuses et inévitables perturbations mentales, ainsi que l'a si bien démontré M. Lunier dans un tra-

vail spécial, il y a bien lieu de tenir compte aussi de ces déviations de mœurs qui caractérisent à un si haut degré notre société moderne ; de faire également la part de ce besoin insatiable de jouissances et de richesses, de cette ivresse d'ambition et de gloire s'alliant à tous les genres d'intempérance, pour porter ensemble de profondes atteintes à l'innervation, c'est-à-dire aux sources mêmes de la vie physique, morale et intellectuelle.

Ce qu'il faut pourtant rappeler à ce sujet, et comme fait encore bien digne de remarque, c'est que la folie paralytique, qui figure aujourd'hui pour plus de 80 sur 100 dans le chiffre actuel des aliénés, appartient presque exclusivement à l'homme adulte et semble encore accuser en lui des effets d'abus de tabac et des spiritueux ; ce qui n'a pas lieu chez la femme, qui a su s'en affranchir, en même temps que d'une modalité pathologique, qui ne l'atteint que par de rares exceptions.

Il y a donc là un sujet d'étude bien digne de méditation pour l'hygiène et la pathologie, comme il y a aussi un grave avertissement pour ceux qui ont mission de veiller sur la santé publique, sur le sort physique et moral des populations.

Il ne nous appartient pas d'intervenir dans les questions d'économie sociale et politique; mais en présence de faits qui touchent à des intérêts si élevés, l'administration sanitaire nous permettra du moins de lui signaler le danger et de faire appel, au nom de l'hygiène même, à toute sa sollicitude pour le conjurer.

IX. — *Moyens à opposer aux abus du tabac et de l'absinthe.*

Naguère, l'administration sanitaire a jeté les yeux sur le sort de l'enfance abandonnée, avec un touchant et légitime intérêt; elle a mis à l'étude l'importante question de l'allaitement artificiel opposé à l'allaitement naturel, et l'Académie de médecine a pu lui prêter le concours le plus efficace de sa haute autorité dans la discussion du sujet. Ce jour-là, on a pu compter les nombreuses victimes de l'allaitement artificiel; on a pu constater les tristes résultats de l'abandon des enfants livrés aveuglément à des mains mercenaires, quelquefois même à des mains criminelles, et l'on a pu facilement

conclure à de sages mesures, à d'utiles et salutaires réformes <sup>1</sup>.

Plus récemment, l'administration a voulu s'éclairer sur une autre question d'hygiène publique qui intéresse encore à un très-haut degré le sort des populations, à savoir : l'alcoolisation des vins comme pouvant impliquer un fait d'intoxication publique, un cas de délit correctionnel.

Consultée à son tour sur cette question, l'Académie a pu facilement comprendre qu'en autorisant, dans une sage mesure, l'alcoolisation des vins faibles, même avec des alcools de grain, elle pouvait espérer de voir diminuer la consommation en nature des spiritueux, ainsi que les effets de l'ivresse alcoolique, tout en livrant à la consommation des vins salutaires et des vins plus transportables, en remplacement de tous ces liquides incendiaires et frelatés dont le peuple se sature journellement, et qui ont pour effet inévitable d'abrutir le moral et l'intelligence, de détériorer l'organisme, de le pré-

1. *Bulletin de l'Académie de médecine*, 1865-66, tome XXXI, p. 1175. (Rapport de M. Devilliers.)



disposer à l'aggravation de toutes les maladies aiguës et chroniques <sup>1</sup>.

Mais après de si éminents services rendus à la chirurgie militaire, à l'économie domestique, à l'ordre moral et social, ne serait-il pas temps de jeter les yeux sur la grave question de l'abus simultané du tabac et des spiritueux ; d'étudier aussi leurs effets physiologiques et pathologiques, d'éclairer le peuple, de l'avertir, de le prémunir contre les dangers de leur abus, de compter aussi leurs victimes ?

Compter leurs victimes ! qui pourrait se charger d'une pareille tâche ? tant elles sont nombreuses et peut-être incalculables. Ce qui, du moins, est certain, c'est que tous nos hôpitaux spéciaux en sont encombrés, surtout de paralysies générales ; et tandis que l'on crée de nouvelles manufactures de tabac, et que l'on multiplie le nombre des débits pour répondre aux besoins toujours croissants de la consommation, il faut ouvrir de nouveaux asiles à la surabondance des malades, il faut pourvoir à la

1. Rapport de M. Bergeron. (*Bull. de l'Acad. de Méd.* 1870, tome XXXV, p. 389).

retraite et à la séquestration des nombreuses victimes de l'alcoolisme et du nicotisme. Or, ce n'est pas en supputant chaque année, avec une nouvelle satisfaction, la progression ascendante du revenu fiscal du tabac et des spiritueux, coïncidant régulièrement avec l'augmentation simultanée du chiffre des aliénés et des deux ordres de consommation, qu'il faudrait espérer de remédier au mal.

Avant d'ouvrir à grands frais de nouveaux hôpitaux, il convenait du moins de rechercher les causes mêmes de cette effrayante population d'aliénés, et puisqu'il reste suffisamment prouvé qu'elles accusent principalement les abus de l'absinthe et du tabac, n'eût-il pas été plus sage de leur opposer des mesures d'administration et de police sanitaires ? n'eût-il pas été plus logique de fonder des pénitenciers contre l'ivresse, que d'édifier de nouveaux asiles pour les aliénés paralytiques ?

Et puisqu'il est vrai aussi que l'armée compte, relativement, un plus grand nombre d'aliénés que la population civile, n'est-ce pas le cas de se demander s'il est bien nécessaire de consacrer une dépense annuelle de plus de 20 millions, à la charge du budget de la

guerre, pour gratifier chaque soldat d'une dose de poison quotidien, plutôt que d'affecter cette somme à un complément de ration de vivres, qui a pu paraître quelquefois insuffisante, ou d'y ajouter deux ou trois décilitres de vin dont nul ne se prive aujourd'hui, excepté le soldat qui ne l'attend guère que les jours de fête nationale, et ces jours-là, c'est encore l'ivresse, ce sont encore l'eau-de-vie, le vin et le tabac, qui concourent à l'inauguration de la fête.

Un autre abus qu'il faut encore signaler à l'administration, au nom de l'hygiène et de la morale, c'est cette distribution publique de tabac et de spiritueux, sans mesure, sans réglementation, et comme ce qu'il y a de plus innocent au monde, quand il s'agit, pour le tabac, du plus délétère des poisons, et, pour tous les spiritueux, pour l'absinthe en particulier, du plus perfide et du plus funeste des breuvages; et l'on se demande comment l'administration qui interdit si sévèrement et à si juste titre, même à doses infinitésimales, certains remèdes pharmaceutiques, peut autoriser si facilement la vente du tabac; comment et par quelle incroyable

contradiction elle condamne à de sévères amendes la vente d'un milligramme d'opium et livre complaisamment, chaque année, à la consommation publique, plus de 100,000 kilogrammes de nicotine, plus de 400,000 kilogrammes de tabac manufacturé, plus de 800 millions de cigares, quand elle ne peut plus ignorer qu'un seul cigare français, un cigare du Lot, suffirait pour tuer un fumeur, si la nicotine qu'il contient était absorbée à l'état libre.

Il n'y a pas moins à dire sur la vente aussi scandaleuse de tous les genres de spiritueux, que l'administration tolère aussi ouvertement, et aussi complaisamment, même aux individus en état d'ivresse, même aux mendiants, même aux enfants; et pour revenir au régime du soldat, si digne de toute la sollicitude d'un gouvernement éclairé, nous nous demandons encore où est la nécessité de cette distribution quotidienne de tabac et d'eau-de-vie, qui entre dans sa ration de vivres, et si un demi-litre de vin substitué à l'eau-de-vie et au tabac ne remplacerait pas plus efficacement deux superfluités, pour ne pas dire deux poisons, dont le moindre in-

convénient est de faire entrer le soldat insciemment et involontairement dans la voie de l'intempérance, de lui donner des habitudes qu'il portera un jour dans ses foyers, avec tous les fruits inévitables d'un funeste exemple.

Il faut bien reconnaître que c'est ainsi qu'a pu naître dans les campagnes l'esprit de dissipation, en même temps que le relâchement et le dérèglement des mœurs; que, dans les grands centres d'industrie, surviennent aussi, comme effet nécessaire de l'abus du tabac et des spiritueux, de nouveaux besoins, avec de nouvelles passions, pour rendre les salaires insuffisants, pour fomenter des grèves, des exigences impossibles; que la province se dépeuple pour laisser l'agriculture sans bras; que Paris devient l'objectif de toutes les ambitions, le foyer d'une population avide de jouissances et de lucre, une véritable école pratique d'insurrection où viennent s'inscrire les esprits forts, les libres penseurs, les affiliés de sociétés secrètes; où se préparent les orateurs de clubs, les professeurs de barricades, les ingénieurs de pyrotechnie, voire même des généraux, des ministres, tous les héros de guerre d'une

époque néfaste ; en un mot, tous les éléments individuels de dissolution et d'anéantissement de la société.

Faudra-t-il donc que la France subisse cette fatale destinée ? Nous ne voulons pas le croire. Avoir signalé le mal, c'est en avoir indiqué le remède à la simple raison, au simple bon sens, qui devraient se suffire à eux seuls pour le conjurer.

Et qu'est-il donc de plus affligeant, de plus humiliant pour la dignité de l'homme, pour l'honneur de l'humanité, de s'avouer vaincu devant l'attrait de deux poisons également funestes, d'obéir servilement à une habitude, qui est à la fois un attentat à la santé individuelle, à la santé publique, à l'ordre social, à l'intelligence, à la morale, à la virilité d'une nation !

De son côté, l'Administration ne pourrait plus exciper d'ignorance à l'égard d'aussi flagrants abus ; elle ne saurait, ce semble, les tolérer sans s'associer, pour ainsi dire, à un double empoisonnement public, à un véritable suicide national. Elle a toute autorité, tout pouvoir, comme elle a le devoir d'arrêter le mal à sa source ; et elle le peut tout en conciliant les intérêts du fisc avec ceux de l'hygiène et de la société.

Et d'abord, elle peut, comme premier devoir de toute administration paternelle, éclairer la raison publique sur les dangers de l'abus du tabac et des spiritueux en général; sur les différences d'action des diverses provenances de tabac, dont les effets toxiques sont subordonnés aux degrés variables de saturation de leur principe actif.

Elle peut, à l'égard des spiritueux, faire comprendre aux populations tous les dangers de ces raffinements de breuvages incendiaires que l'industrie sait offrir à l'appât des consommateurs dans certaines compositions, dans l'absinthe surtout, qui, comme on le sait, réunit toute l'activité d'un alcool à 80 degrés, à celle des huiles essentielles les plus inflammables, les plus dangereuses.

Elle peut, par une simple mesure de droit fiscal, imposer une double, une triple taxe, à tous les tabacs et à tous les alcools, pour en modérer la consommation, sans en diminuer le produit fiscal.

Elle peut réglementer la vente du tabac et des spiritueux par une mesure de police administrative, qui interdirait à tout débitant de les livrer à des individus âgés de moins de 16 ans, et qui refuserait

toute espèce de spiritueux à des personnes en état d'ivresse. Aujourd'hui il suffit pour cela de l'application de la loi.

Elle peut, comme mesure préventive d'incendie, comme loi de police sanitaire et comme règle de convenance et d'urbanité sociale, interdire rigoureusement l'usage du tabac dans les établissements d'instruction publique, dans toutes les administrations civiles et militaires, dans tous les centres officiels de réunion, dans les hôpitaux civils et militaires, dans les casernes, dans les gares, les salles d'attente, les compartiments des chemins de fer, dans les salles de spectacles, dans les concerts, etc.

Que si l'administration des finances ne peut absolument se passer de l'impôt des tabacs pour l'équilibre de son budget, et si, pour cela, elle tient à la culture et à l'exploitation de ses tabacs indigènes, elle peut du moins, avant de les livrer à la consommation, les dépouiller de leur principe alcaloïde ou le neutraliser par voie d'opération chimique, afin d'en atténuer les effets toxiques, ainsi que l'industrie privée a déjà su le comprendre et en donner l'exemple.



Ce qui serait mieux encore, elle peut substituer aux tabacs français qui, tous, renferment des proportions plus ou moins considérables de nicotine, des tabacs d'Orient, de Grèce, de Russie, de Gallicie, de Hongrie, etc., qui n'en contiennent que de très-minimes proportions, à peu près inoffensives, dût-elle, pour cela, suivre l'exemple de nos voisins d'Outre-Manche, leur imposer des droits plus élevés, qui tomberaient nécessairement à la charge des consommateurs; ce qui concilierait encore les intérêts du Trésor avec les intérêts de la santé publique; et ce qui rendrait d'ailleurs à l'agriculture comme avantage inappréciable, plus de 20 mille hectares de <sup>not</sup> ses meilleures terres, qui se trouvent enlevées au pain de <sup>du pays</sup> la France, à la culture du blé, pour celle d'un poison national. Voilà du moins ce qu'il est permis de livrer à la vigilance de l'administration sanitaire, aussi bien qu'à la raison publique.

Mais quand tout demeure impuissant contre tant de causes de dissolution et de misères, que restait-il donc à faire? Il n'y avait plus qu'à s'adresser à la France elle-même, à cette France qui ne saurait,

au mépris de sa raison et de sa dignité, abdiquer le rang qu'elle a conquis dans les nations civilisées. Il fallait qu'une protestation énergique, toute nationale, s'élevât virtuellement contre une folie nationale; il fallait qu'une *association française* vînt éclairer la France dans son égarement, pour l'enlever aux périls qui la menacent de ruine et de dépérissement; voilà ce qui a été compris dans le noble sentiment qui a pu inspirer deux institutions de tempérance rivalisant aujourd'hui d'intention et de zèle, contre les deux grands fléaux du siècle. Ne désespérons donc pas du concours simultanément de leurs nobles efforts <sup>1</sup>.

La science, de son côté, ne pouvait rester froide et indifférente devant leur exemple; aucune question n'est plus digne de ses sollicitudes et de ses méditations. Plus d'une fois nous avons fait appel à ses lumières; et c'est en lui apportant aussi l'appui de sa haute autorité qu'elle aura également acquis de légitimes droits à la reconnaissance de l'humanité et de la patrie.

1. L'*Association française* contre l'abus du tabac et des boissons alcooliques a été fondée le 11 juillet 1868.

La *Tempérance*, association contre l'abus des boissons alcooliques, a été fondée en 1872.

## CHAPITRE I

### LE TABAC

A voir le nombre de ses victimes, on dirait que le tabac n'est sorti du nouveau monde que pour venir tuer l'ancien.

MONTAIN.

Une plante à la fois âcre, fétide et vénéneuse, que repoussent également sa saveur et son odeur; qui frappe de vertiges, de nausées, de vomissements et d'une sorte d'ivresse ceux qui l'approchent ou qui en reçoivent le contact pour la première fois.

Une plante qui finit par jeter dans la torpeur et la paralysie ceux qui ont eu le triste courage de surmonter ses premiers effets, pour se condamner volontairement à l'habitude plus triste encore de son usage.

Une plante qui, en raison même de ses propriétés éminemment vénéneuses, aurait dû rester sous clef

dans les officines de la pharmacie, pour y attendre les rares et seules applications qu'elle peut fournir à la thérapeutique vétérinaire; en un mot, le tabac que chacun a déjà pu nommer; le tabac, voilà ce qu'un peuple sauvage a légué à l'Europe civilisée comme fruit précieux de sa conquête; voilà ce qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la société française a trouvé de mieux pour divertir ses loisirs, délecter ses sens et charmer ses ennuis. Voilà le sujet que je me propose d'étudier en particulier comme un de ceux qui intéressent au plus haut degré la santé publique, la science de l'hygiène et l'administration sanitaire; dussé-je le faire bien vainement; dussé-je même troubler sans fruit bien des jouissances.

Que les fumeurs et les priseurs se rassurent du moins sur mes intentions; quel que soit, si je dois l'avouer, mon peu de sympathie pour l'usage du tabac, je n'ai pourtant nulle envie, en aurais-je même le pouvoir, de leur enlever leur bonheur; je tiens seulement à les initier à la connaissance de leur idole, à leur donner quelques avertissements utiles, quelques conseils qui puissent les éclairer sur l'objet de leur culte, sur ses perfides attraits. Je

tiens à leur dire que si le tabac a pour eux des charmes que je n'ai pas encore su apprécier ni comprendre, il a aussi ses dangers que j'ai pu constater par de sérieuses études, dont j'ai voulu leur faire connaître le résultat, et j'aime à penser qu'ils me tiendront quelque peu compte de mes intentions ; que l'hygiène y trouvera quelques enseignements salutaires, que l'administration elle-même ne me saura pas mauvais gré d'avoir appelé toute sa sollicitude sur le côté économique et moral d'une question qui, à ce titre seul, doit déjà mériter toute son attention. Disons d'abord un mot sur l'histoire du tabac.

## ARTICLE I

### HISTORIQUE.

On aime tout naturellement de savoir avec qui l'on vit, et aucun fumeur ne pourrait être indifférent à la biographie, si je puis le dire, du plus fidèle, du plus intime compagnon de sa vie. Aucun priseur ne dédaignera non plus de savoir comment l'art a pu lui préparer toutes les jouissances qu'il peut trouver, à chaque instant, dans sa tabatière ; et

le chiqueur, lui aussi, tiendra sans doute à savoir ce qu'il peut craindre de l'usage d'un masticatoire emprunté à la plus délétère des plantes vénéneuses.

Le tabac, avec ses goûts mondains, ses allures juvéniles, ne date pourtant pas d'hier, car des historiens lui donnent une origine aussi ancienne que le nouveau monde ; mais son importation en Europe ne paraît pas remonter au delà du xvi<sup>e</sup> siècle. On la doit à un missionnaire espagnol, du nom de Fray Romano Pane, qui avait été transporté en Amérique par Christophe Colomb, pour y convertir ses habitants au christianisme.

Ce bon religieux, ayant observé, chez les prêtres du grand dieu Kiwasa, des effets d'exaltation fanatique dus à la vapeur enivrante des feuilles de tabac en fermentation ou en combustion, eut l'idée d'en envoyer de la graine à Charles-Quint, ne se doutant probablement pas qu'il faisait alors hommage à son souverain des premiers germes d'une révolution, qui devait un jour envahir et asservir le monde.

Telle paraît être du moins l'origine de la culture du tabac en Europe. C'était en 1518, époque non moins féconde en superstitions et en frivolités qu'en

événements et en personnages historiques. L'île de Cuba fut d'abord choisie pour cette culture, et elle eut longtemps le privilège exclusif de l'exploitation et de la vente de ses produits, en raison de la supériorité qu'ils avaient sur tous les tabacs étrangers.

Le Portugal, qui avait porté ses regards sur cette nouvelle culture, ne tarda pas à suivre l'exemple de l'Espagne, en cultivant aussi le tabac dans plusieurs endroits du Brésil; et c'est en voyant chaque jour s'en accroître le débit, qu'il eut, le premier, l'idée de le soumettre au régime fiscal.

C'est aussi vers cette époque que le cardinal de Sainte-Croix, nonce du pape en Portugal, importa le tabac en Italie; ce qui lui fit encore donner le nom d'*herbe de Sainte-Croix*. Mais déjà les Anglo-Américains, à l'instigation de l'amiral Drake, avaient su défricher une partie des déserts de la Virginie et du Maryland, pour y cultiver le tabac.

Le tabac était donc déjà un objet de culture, en même temps qu'une source de revenus dans une grande partie de l'Europe, lorsqu'en 1560, Jean Nicot, ambassadeur de France à Lisbonne, qui avait cultivé dans son jardin et expérimenté sur lui-même la

poudre de tabac contre la migraine, eut l'idée d'en offrir à la reine Catherine de Médicis, comme un remède souverain contre sa migraine.

Si l'on en croit d'ailleurs un écrivain moderne, M. Ferdinand Denis, qui a écrit une intéressante histoire du Brésil, il faudrait plutôt attribuer à André Thivet, cosmographe du roi, la gloire d'avoir, le premier, et dès l'année 1556, importé en France le tabac sous le nom de *cosoba*, et avec le patronage de l'amiral Coligny.

Plus tard, en 1575, André Thivet revendiqua lui-même son droit de priorité pour l'éminent service qu'il disait avoir rendu à la France, dans l'importation du tabac, et lui donna le nom d'*angoumoisine*, en souvenir de sa ville natale.

Il n'est pas sans intérêt de voir comment André Thivet prétend justifier l'importance de son service, dans l'éloge qu'il fait des vertus du tabac. « Cette  
« plante, dit-il, est fort salubre, d'après le témoignage  
« des Brésiliens, pour faire distiller et consumer les  
« humeurs superflues du cerveau, en fumée, par le  
« nez et par la bouche. Elle fait passer la faim et la  
« soif pour quelque temps... mais vrai est que si



« l'on prend trop de cette fumée en parfum, elle  
« entête et enivre comme le fumet d'un fort vin;  
« elle cause sueurs et faiblesses jusqu'à tomber en  
« syncope. »

Malgré bien d'autres prétentions qui se sont produites à cette époque, en vue de déshériter Jean Nicot de son droit de priorité d'une telle acquisition, on ne peut nier que Jean Nicot, comme ambassadeur de Charles IX en Portugal, ne fut le premier qui sut donner au tabac son droit de cité en France. Les fumeurs et les priseurs, même les chiqueurs, doivent donc à sa mémoire toute la reconnaissance que mérite celui qui a pu étendre ainsi le cercle de leurs jouissances.

Pour apprécier à leur juste valeur les effets physiologiques du tabac, il convient pourtant de tenir compte également de ses variétés d'espèces, comme différant essentiellement dans leur composition chimique, ainsi que des conditions de préparation et de fabrication que le tabac doit subir pour son usage ou son mode de consommation, soit en poudre, soit en feuilles, soit en rôle.

## ARTICLE II

## VARIÉTÉS DE TABAC.

Et d'abord, il faut bien savoir que toutes les variétés de tabac n'ont pas, à beaucoup près, le même degré d'activité; que le tabac qui tient essentiellement ses propriétés physiologiques comme ses effets toxiques, de la présence de la nicotine ou principe alcaloïde de la plante, est d'autant plus vénéneux qu'il est plus saturé de ce principe. Or, l'analyse chimique des diverses espèces ou provenances de tabac a pu établir, sous ce rapport, des différences d'activité qui méritent surtout d'être signalées à la science de l'hygiène, à la pathologie, à la toxicologie, et par conséquent à l'attention des consommateurs.

Bien que la France ne soit plus à son début dans l'usage du tabac, elle semble pourtant n'en connaître encore que les attrait, sans en avoir compris les dangers dans les différences de composition des provenances qui sont livrées à la consommation; il

importe donc de rappeler ici les proportions de nicotine que contiennent les diverses sortes de tabac, d'après les plus récentes analyses qui en ont été faites.

Tabacs du Levant.	Proportion de nicotine 000 p. cent.		
— de Grèce.	—	000	—
— de Hongrie.	—	000	—
— des Arabes	—	2,00	—
— du Brésil.	—	2,00	—
— de la Havane.	—	2,00	—
— du Paraguay.	—	2,00	—
— du Maryland.	—	2,29	—
— d'Alsace.	—	3,81	—
— du Pas-de-Calais,	—	4,96	—
— du Kentucky.	—	6,09	—
— d'Ille-et-Vilaine.	—	6,20	—
— du Nord.	—	6,58	—
— de Virginie.	—	6,87	—
— de Lot-et-Garonne.	—	7,34	—
— du Lot.	—	7,36	—

Ces résultats d'analyses dus à d'habiles chimistes contemporains, à Vauquelin, Davy, Boutron, O. Henry, Barral, et en dernier lieu, à M. Schlœsing, de l'École polytechnique, méritent d'autant plus d'attention qu'ils nous donnent la mesure d'action physiologique des diverses sortes de tabac, en même temps que celle des proportions de nicotine qui

entrent dans leur composition, et peuvent ainsi répondre facilement aux divergences d'opinion qui ont dû se produire, avec des exemples leur donnant quelquefois un semblant de raison, sur des effets tout différents du tabac. Il suffira pour cela de se rappeler que si les Orientaux, les Turcs, les Grecs, les Brésiliens, les Hongrois et d'autres fument presque impunément, quoique d'une manière démesurée, c'est que le tabac indigène dont ils font usage, ne contient que de très-faibles proportions, quelquefois aucune trace de nicotine; tandis que d'autres peuples, les Anglais, les Écossais, les Suisses, les Suédois, les Norvégiens, les Belges, les Français, subissent d'une manière beaucoup plus sensible les effets physiologiques du tabac, ainsi que l'expérience l'a trop généralement démontré.

Ce qu'il faut savoir aussi, c'est que non-seulement le tabac a des effets variables, en raison de ses degrés de saturation de nicotine et des modifications qu'il subit par le mélange des espèces manufacturées, mais qu'il a des succédanés nombreux et pour la plupart bien innocents. On sait, par exemple, que la Turquie, l'Inde et la Chine, outre leurs

tabacs indigènes, qui sont généralement exempts de nicotine, fument l'opium avec des parfums; que des provinces du Nord, notamment la Sibérie, fument le fongus, qui est une substance à peu près inerte; que la Perse et toute l'Afrique, depuis le Maroc jusqu'au cap de Bonne-Espérance, fument le cannabis et le haschisch, qui ne donnent lieu qu'à une ivresse et à des hallucinations passagères; que l'archipel Indien, le Pérou et la Bolivie fument, de toute antiquité, le bétel et la coca; que certaines populations anglaises, allemandes et autres fument simplement le houblon, le thé, l'anis, l'hélianthe et autres substances également inoffensives.

Un savant anglais, James Johnston, a même essayé de faire la part de chaque pays dans la distribution des diverses substances affectées à l'usage de fumer. D'après ses calculs, que nous ne prétendons nullement garantir, 800 millions d'hommes, dans la population de l'univers, fument les diverses sortes de tabac! 400,000, l'opium et ses composés; 300,000, le cannabis et le haschisch; 100,000, le bétel; 20,000, la coca.

Ce qui a pu paraître assez digne de toute l'attention des hygiénistes et des aliénistes, c'est que jusqu'à présent, l'observation n'a pu encore constater l'existence de la paralysie générale ou progressive, comme forme d'aliénation mentale, dans les nombreuses localités du Levant où l'on ne fume que du tabac sans nicotine ou ses succédanés. M. Moreau (de Tours), si compétent, si bien éclairé en telle matière par des études qu'il a tenu à poursuivre jusque dans l'Asie Mineure, M. Moreau, après avoir exploré toute cette région, en vue d'éclairer l'étiologie des diverses formes de maladies mentales; après avoir fait une étude des mœurs locales, après avoir visité tous les hôpitaux de Constantinople, de Smyrne, de Malte, de toutes les îles de la Méditerranée, n'a pu trouver un seul cas de paralysie générale ou progressive.

La cause de ce fait en est toute simple, toute physiologique, c'est que, dans toutes les régions du Levant, on ne s'enivre ni de nicotine, ni d'alcool, ni d'ambition de fortune et de gloire. On se sature d'opium et de parfums, et l'on s'endort dans la mollesse,

1. Moreau (de Tours), *Du haschisch et de l'aliénation mentale*, Paris, 1845.

la torpeur et la sensualité. On se *narcotise*, mais on on se *nicotise* pas ; et si, comme on l'a dit, l'opium est pour l'Orient le poison de l'intelligence, le tabac sera peut-être un jour pour l'Occident, le poison de la vie même. Serait-il donc vrai que le tabac n'est venu du nouveau monde que pour tuer l'ancien ?

Pour apprécier convenablement les effets physiologiques du tabac, il faut nécessairement aussi tenir compte des conditions de préparations qu'il doit subir dans les manufactures pour son triple usage, soit en poudre, soit en feuilles, soit en rôle.

### ARTICLE III

#### TABAC EN POUDRE (A PRISER).

##### § 1<sup>er</sup>. — *Historique.*

Jusqu'au jour de son entrée en France, le tabac n'y était guère connu que sous forme fumigatoire, comme effet de combustion, et à l'aide d'appareils imparfaits qui ont dû subir nombre de modifications, avant d'arriver à l'état de perfectionnement où nous les trouvons aujourd'hui. Mais cette fois,

il ne s'agissait plus d'aspirer par la bouche la fumée du tabac; il fallait en inspirer la poudre par le nez, et c'est ainsi que l'on a pu dire que le tabac, après avoir voyagé par terre et par mer, dans une grande partie de l'Europe, avait fini par faire son entrée en France par la voie des narines.

Le moment, comme nous l'avons dit, ne pouvait être mieux choisi, ni l'occasion plus opportune. La reine Catherine de Médicis qui était atteinte d'une migraine des plus opiniâtres, ainsi que son fils François II, accueillit ce remède avec la faveur et l'empressement que l'on donne toujours facilement à un remède nouveau et venant de loin; à un remède s'offrant avec toutes les apparences d'un spécifique certain. On ne dit pourtant pas si ce prétendu spécifique eut le succès qu'on en espérait, si les deux augustes malades furent guéris de leur migraine; on sait du moins que si, depuis cette époque, la migraine fut souvent le prétexte de l'usage du tabac, l'expérience comme remède en a bien rarement justifié l'efficacité.

Mais le succès n'était déjà plus nécessaire à la fortune du tabac. Sous un si haut et si puissant pa-



tronage, il pouvait facilement faire son chemin aussi bien à la ville qu'à la cour ; et l'on vit, en effet, son usage se propager avec une incroyable rapidité dans toutes les classes de la société. Riches et pauvres, hommes et femmes, malades et bien portants, chacun muni de son petit rouleau de tabac et de la râpe qui devait le réduire en poudre, voulait en user. C'était à qui en prendrait et en offrirait.

Loin de s'affaiblir par le temps, comme il arrive souvent même des meilleures choses, l'usage du tabac ne fit que s'accroître ; au point que, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, il était pour ainsi dire d'étiquette de se présenter à la cour, la râpe en main, le jabot tout saupoudré de tabac, le nez plus ou moins farci de la précieuse poudre, les joues quelque peu teintées de sa couleur, et tous les vêtements bien parfumés de son odeur ; quelques-uns de nos contemporains ont pu encore voir des restes de cette mémorable époque.

Ivre de ses succès, le tabac, sous sa nouvelle forme, voulut un jour repasser les mers pour aller tenter fortune jusqu'en Orient, là où l'on ne connaissait encore que la fumée du tabac et le luxe des

pipes; mais nous avons déjà pu voir comment il y fut reçu. L'innovation déplut tellement au sultan, Mahomet IV, qu'il la défendit dans ses États sous peine de mort, et il en fut de même d'un grand-duc de Moscovie, qui faisait pendre impitoyablement tous les priseurs qui étaient surpris en flagrant délit.

\*  
\* \*

Quoique mal accueilli de tous côtés, même en Angleterre où il eut à subir, comme nous l'avons dit, aussi tous les genres d'humiliations, le tabac en poudre n'avait pourtant rien perdu, en France, de son prestige; il avait su triompher partout de ses détracteurs, et acquérir partout une faveur populaire qui le fait encore rechercher de tous les étrangers.

Mais les râpes qui étaient devenues des sujets de luxe le disputant, dans le monde, à celui des plus riches éventails, les râpes ne pouvaient guère survivre aux perfectionnements que l'art a su apporter dans la pulvérisation des tabacs; et c'est alors que vinrent les tabatières, déployant à leur tour un luxe de richesse fabuleux, tandis que les râpes dont on trouve à peine la tradition dans quelques loca-

lités de la Bretagne et du Limousin, allèrent se reléguer à tout jamais dans les antiquités où elles figurent encore comme souvenir du temps.

Toujours est-il que les râpes et les tabatières eurent, en France, une grande part à l'immense consommation du tabac en poudre, car jusqu'à présent il ne paraît pas qu'aucun peuple eût porté aussi loin l'usage de priser; et cela, comme on a pu le voir, en dépit de toutes les critiques et de toutes les railleries de ses adversaires; en dépit des conseils et des protestations de la médecine; en dépit des persécutions et des mesures de répression; en dépit même de l'autorité souveraine des rois et des papes.

Parmi les nombreux écrits qui vinrent alors combattre l'usage du tabac, on connaît plus particulièrement ceux de Neander <sup>1</sup>, de Balde <sup>2</sup>, de Baillard, de Boussac <sup>3</sup>, de Trevoux, de Hecquet, du père Labat <sup>4</sup> et de bien d'autres encore, mais surtout la thèse si célèbre de Fagon <sup>5</sup>, devenu premier médecin de

1. Lyon, 1625, in-8°.

2. Londres, 1657, in-4°.

3. Paris, 1697, in-8°.

4. Paris, 1699, in-4°.

5. Paris, 1722.

Louis XIV, thèse qui eut tout l'éclat que pouvaient lui donner l'importance et la nouveauté du sujet, le nom et le talent de l'auteur, mais qui ne devait pourtant convaincre personne, pas même la docte faculté, qui subissait elle-même le joug de la mode, pendant l'argumentation de la thèse; et le tabac n'en continua pas moins sa marche envahissante, comme pour prouver encore au monde toute la puissance de cette reine sur l'esprit humain, je dirais presque sur les destinées d'une nation.

\*  
\* \*

Ce qu'il faut pourtant bien reconnaître devant l'impitoyable guerre faite au tabac, et durant bien des années, c'est que tant que la France se contenta de priser le tabac, au lieu de le fumer ou de le chiquer, elle n'eut guère à en redouter les effets vénéneux, et, sous ce rapport, l'on a certainement exagéré ses dangers; ce qui n'est pas dire que, même sous sa forme pulvérulente, le tabac puisse être innocent.

§ II. — *Effets pathologiques du tabac en poudre.*

On sait que, pour répondre au désir de beaucoup de

personnes, qui ont perdu le sens de l'odorat par l'habitude de priser, on a cru devoir faire entrer dans leur tabac un montant qui n'est autre que le principe toxique lui-même (la nicotine); ce qui fait surtout qu'il donne lieu à des effets d'irritation locale bien connus, savoir, à l'*érythème* permanent des ailes du nez et de la lèvre supérieure, à l'*acné rosacé* des joues, à la rougeur habituelle des paupières, à l'enchifrènement, comme effet de l'épaississement de la pituitaire, ou même à des productions polypeuses qu'il n'est pas rare de rencontrer chez les personnes qui font le plus d'abus de priser.

On a pu également observer que le tabac en poudre, en raison même de son degré de saturation du principe alcaloïde, était doué d'un plus haut degré d'activité toxique, et pour le prouver par un seul exemple, il suffira de rappeler le cas bien connu d'empoisonnement presque foudroyant dont fut victime notre célèbre poète Santeuil, qui, dans un repas de joyeux amis, fut frappé de mort presque instantanée, après avoir bu avec confiance, et d'un seul trait, un verre de vin d'Espagne dans lequel un imprudent ami avait pris plaisir à verser le contenu de sa tabatière.

Le tabac, sous sa forme pulvérulente, a pu aussi donner lieu à des effets d'absorption directe, chez les personnes qui en font le plus d'abus. Il en est qui, pour cause de *tremblement choréique* des mains, tiennent difficilement leur plume pour écrire, d'autres qui ont peine même à saisir de leurs doigts tremblants, la prise qu'ils cherchent dans leur tabatière.

On conçoit aussi que des cas de *surdité* aient pu résulter du même genre d'abus, et comme autre conséquence de la phlogose habituelle de la pituitaire, s'étendant, par voie de continuité de tissu, de la trompe d'Eustache à l'organe de l'ouïe. M. le Dr Tilton, praticien distingué de Châlons-sur-Marne, a même signalé des faits d'*iritis*, de *mydriasis* et de *cécité* qu'il a rencontrés chez des personnes qui avaient habituellement la tabatière à la main.

Ce qui a pu encore être observé chez des priseurs, et en dehors de l'action *per se* du tabac, ce sont des effets de falsifications dus, soit à la présence de sels de plomb comme pouvant donner lieu à des accidents d'intoxication saturnine ; soit à la présence de sels alcalins, et principalement des sels d'ammoniaque que M. Cameron a pu constater dans des proportions

plus ou moins considérables<sup>1</sup>; et de là surtout le fâcheux privilège qu'ont beaucoup de priseurs de porter avec eux une odeur ammoniacale, qui peut bien ne pas être du goût de tout le monde, comme aussi d'offrir souvent le spectacle d'un émonctoire nasal, sous forme d'alambic, *per stillicidia*, comme l'a dit le poète latin, et qui n'est guère plus hygiénique que gracieux.

Ce que l'on ne saurait ignorer non plus, c'est que l'habitude de priser imprime d'ordinaire à la physiologie certains traits caractéristiques, qui suffisent pour trahir l'habitude des priseurs, aussi bien que le secret des priseuses, et,

Pour faire à des amants trop faibles d'estomac,  
Redouter des baisers pleins d'odeur de tabac.

BOILEAU.

#### ARTICLE IV

##### TABAC A FUMER (EN FEUILLES).

§ 1<sup>er</sup>. — *Sa progression, ses effets.*

Rien de tout cela ne pouvait cependant porter de

1. Cameron, *Sophistication du tabac à priser* (Medical Press and Circular, 6 août 1870); *Journal de Pharmacie*, 4<sup>e</sup> série, tome XI, p. 496, juin 1870.

profondes atteintes à la santé, ni abrégé la vie, comme on avait pu le dire; mais le jour où la France se mit à fumer, on peut dire qu'elle commença à s'empoisonner. On fumait déjà beaucoup dans toute la péninsule, dans tous les pays du nord, en Hollande, en Belgique, en Suisse, en Prusse; car nulle part, contrairement à la tabatière, la pipe n'avait été interdite, et la France, tout en accueillant les fumeurs étrangers avec son esprit de cordialité nationale, s'en tenait presque exclusivement à sa prise de tabac, protestant ainsi contre un usage qu'elle avait considéré jusque dans ces derniers temps comme incompatible avec ses mœurs.

Louis XIV ne fumait pas; mais il souffrait du moins les fumeurs, et l'on sait que Jean Bart fut l'un des premiers personnages qui introduisirent la pipe à la cour, alors que déjà tous les marins se donnaient, au dehors, le plaisir de la pipe et de la chique, et se distinguaient ainsi du reste de l'armée. Mais, en pareil cas, l'exemple gagne bien vite, n'eût-il d'attrait que celui de la curiosité, comme il arriva, dit-on, aux filles du grand roi, qui voulant un jour se donner cette satisfaction, à l'insu de leur gouver-



nante, furent surprises par l'arrivée tout imprévue de leur auguste père, qui en resta tout stupéfait.

Bientôt l'armée de terre, les officiers d'abord, puis les soldats se prirent à fumer. Ce fut surtout pendant la guerre de Hollande, au siège de Maestrich, sous le ministère de Louvois, que l'usage de la pipe devint presque général dans l'armée. L'expérience avait déjà appris et l'on savait que le tabac émousse la sensibilité et l'appétit; qu'il peut atténuer le besoin de la faim et tenir presque lieu d'aliment, en cas de disette; et c'est ainsi que la pipe et le briquet devinrent, en campagne, des objets inséparables du fourniment du soldat, et que l'on s'occupait presque autant de l'approvisionnement du tabac que de celui des vivres.

Si le soldat n'y trouvait pas précisément le bienfait d'une ration, il y trouvait du moins un moyen de distraction, et l'on disait alors :

« Que faire en un bivouac, à moins que l'on ne fume ? »

Aujourd'hui, ce n'est plus seulement l'armée de terre et de mer qui fume, c'est la France entière; ce n'est plus seulement au bivouac que l'on se

donne ce genre de distraction, c'est partout, en tous temps, dans tous les rangs de la société, depuis le sommet des trônes jusqu'à la plus chétive demeure du pauvre, et bientôt l'on se demandera :

« Que faire en un *salon*, à moins que l'on ne fume ?

L'âge même, comme nous l'avons vu, ne suffit déjà plus pour interdire l'usage de fumer. L'adolescent fume, l'enfant et le jeune écolier voudraient bien aussi fumer, n'étaient la surveillance paternelle et la discipline des maîtres; n'étaient, plus encore, les vertiges, les vomissements et tous les symptômes d'ivresse qui viennent les arrêter. Je sais pourtant des parents qui, par une étrange faiblesse, tolèrent, s'ils n'encouragent dans leurs enfants, cette triste habitude. Je sais même une école du Gouvernement où l'on favorise ouvertement le goût de fumer, en prenant soin de mettre à la disposition des élèves, dans leurs quartiers respectifs, tous les moyens de les y convier; comme s'il fallait absolument débiter par le cigare dans des études sérieuses, et comme si un pareil noviciat

était bien nécessaire à la carrière des sciences, des armes et des lettres.

L'expérience ne paraît guère l'avoir prouvé jusqu'à ce jour, car dans telle autre école du gouvernement bien connue, et d'après les relevés statistiques de M. Bertillon dont le nom seul fait autorité en pareil cas, l'on peut compter chaque année, au terme des études, à peu près autant de *fruits secs* que d'élèves qui se sont le plus distingués dans les exercices de la pipe et du cigare. N'est-ce pas là un précieux enseignement à l'adresse de l'autorité compétente, et qui mérite d'être signalé à l'Inspection des études comme à l'intérêt de l'hygiène ?

Qui croirait cependant qu'un médecin, dont il faut peut-être taire le nom par respect pour son titre, autant que par égard pour la science ; qui croirait qu'un médecin a pu avoir la singulière pensée de proposer l'usage de fumer comme mesure salulaire à introduire dans le régime des lycées ? Pour avoir raison de sa proposition, l'auteur avait cru devoir s'adresser à l'Académie des sciences, qui, comme on le pense bien, a dû, pour toute réponse, passer à l'ordre du jour.

S'il nous était permis d'émettre une simple réflexion à ce sujet, nous dirions à notre confrère que la question était trop sérieuse, le lieu trop grave pour en faire une plaisanterie ; et, au besoin, nous lui recommanderions, pour son édification, la lecture d'un travail de Langguth, publié en 1750, sous ce titre : *De tabaci abusu, communi juvenilis ætatis pernicio.* Travail qui, après plus d'un siècle, a conservé tout son intérêt d'actualité et toute sa valeur hygiénique dans la question.

Quoi qu'il en soit, on aura facilement une idée de l'immense progression de l'usage du tabac, en France, par celle des chiffres de comparaison, qui suivent :

En 1832, l'impôt fiscal du tabac ne rapportait encore au trésor que 28 millions, chiffre resté presque invariable depuis 1792, les deux tiers étant attribués au tabac à priser et le tiers au tabac à fumer.

En 1842, le tabac donnait déjà un revenu annuel de 80 millions, dont le tiers seulement en tabac à priser et les deux tiers en tabac à fumer.

En 1852, le revenu du tabac s'élevait à près

de 120 millions, dont le quart, au plus, pour le tabac à priser, les trois quarts environ pour le tabac à fumer.

En 1862, le chiffre de revenu du tabac a pu s'élever à 180 millions, dont le cinquième, à peine, pour le tabac à priser, le reste pour le tabac à fumer.

En 1863, il arrivait au chiffre brut de 216 millions, représentant un sixième seulement pour le tabac à priser, le reste pour le tabac à fumer.

En 1873, la consommation a pu s'élever à 31 millions de kilogrammes de tabac en feuilles et à 240 millions de revenu fiscal, et l'on espère mieux encore pour 1875; ce qui revient à dire qu'il faut peut être le *craindre*, dans l'intérêt de l'hygiène publique, ainsi qu'il nous sera trop facile de le démontrer.

Ce qu'il faut déjà faire remarquer, c'est que depuis 1830, la consommation du tabac en poudre est restée à peu près stationnaire, tandis que celle du tabac à fumer s'est constamment accrue; et ce qui est encore digne d'attention, c'est que, dans les départements où la consommation individuelle est plus forte, celle du tabac à fumer l'emporte de

beaucoup sur celle du tabac à priser, tandis que le contraire a lieu dans les départements où la consommation est plus faible. Voici, à ce sujet, un document qu'il nous a été permis de consulter, et qu'il importe de signaler, en vue d'éclairer le côté hygiénique de la question.

En 1870, la consommation du tabac à fumer a été, pour les départements du nord de la France :

Dans le Nord, de.....	1795	grammes par tête.
Dans le Pas-de-Calais, de.....	1366	—
Dans le Haut-Rhin, de.....	1178	—
Dans la Seine, de.....	1165	—
Dans les Bouches-du-Rhône, de...	1035	—

Tandis que la consommation se réduit pour les départements du midi :

Dans la Charente, à.....	102	grammes par tête.
Dans le Tarn, à.....	102	—
Dans la Lozère, à.....	144	—
Dans le Gers, à.....	157	—
Dans l'Ariège, à.....	174	—
Dans le Lot, à.....	175	—
Dans l'Aveyron, à.....	187	—

En prenant la moyenne des *maxima* et des *mi-*  
5.

*nima*, qui laissent entre eux des provinces entières où l'on ne fume encore que dans des proportions peu élevées, notamment le Languedoc, la Saintonge et le Limousin; comme aussi, en tenant compte du grand nombre de personnes qui, en raison de leur âge et de leur sexe, de leur goût ou de leur profession, ne peuvent compter que d'une manière insignifiante dans le chiffre de la population qui fume, on arrive, au moins par approximation, à un résultat qui n'attribue pas moins de 8 kilogrammes de tabac à chaque fumeur par an; ce qui, d'après des calculs d'analyse chimique bien établis, équivaut de 58 à 60 grammes de nicotine par tête, c'est-à-dire plus qu'il n'en faudrait pour tuer tout un régiment qui voudrait se mesurer, corps à corps, avec le tabac plutôt qu'avec l'ennemi.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que beaucoup de fumeurs sont loin de se contenter de la dose moyenne que leur attribue cette répartition, car on sait que des fumeurs de profession comptent souvent par douzaine le nombre des cigares qu'ils dépensent chaque jour; de même que nous n'avons pas à supputer ici le nombre de verres d'absinthe,

de vermouth ou d'autres spiritueux dont ils se croient obligés, souvent aussi, de les accompagner ; ce qui, par parenthèses, serait encore un sujet d'étude non moins important pour l'hygiène et la morale publique.

Toujours est-il que peu de personnes se privent aujourd'hui du plaisir de fumer, et que le tabac a su triompher de tous les instincts de l'organisme, de toutes les protestations de la science et de la raison, même de tous les pouvoirs coercitifs qui lui ont été opposés, et qu'il a su opérer sa révolution dans l'économie sociale et domestique, dans les mœurs publiques et privées, dans les finances de l'État, dans la santé publique, et jusque dans le mouvement de la population.

Le tabac mériterait donc également toutes les méditations du philosophe et du moraliste, de l'homme d'État, de l'économiste et du médecin. Mais il ne pouvait me convenir d'entrer dans un aussi vaste champ d'étude, et je laisserai volontiers une partie de cette tâche à des esprits plus compétents, et peut-être plus charitables que moi, pour dire ce que coûtent à la France le 20 mille hectares



d'excellentes terres que la culture du tabac prend à l'agriculture; pour dire aussi quelle part il faut attribuer à l'incurie des fumeurs, dans le nombre croissant des incendies qui désolent nos villes et nos campagnes; pour dire même tout ce que l'usage du tabac a pu introduire d'abus dans la société et dans la famille, car il faut bien reconnaître que c'est sous le régime du tabac que l'on a pu voir les plus funestes coups portés à l'urbanité française, aussi bien qu'à l'esprit de famille, de même que c'est aussi avec l'abus du tabac que l'on a vu s'introduire dans la famille, comme dans la société, l'exemple de l'intempérance, et, trop souvent, comme l'un de ses tristes résultats, le dénûment et la faim, car il n'est personne qui ne sache qu'il faut plus d'argent à bon nombre de fumeurs, pour la dépense de leur tabac, qu'il n'en faudrait pour le prix du pain d'une famille entière.

A d'autres de méditer sur un si grave sujet de réflexions; à nous de rester dans les limites de la question hygiénique, pour dire au moins ce que l'abus du tabac peut coûter à la première fortune d'une nation, à la santé publique.

§ II. — *Effets pathologiques du tabac à fumer.*

C'est en voyant chaque année, d'après les statistiques officielles, s'accroître, avec le revenu fiscal du tabac, toutes les maladies des centres nerveux : les maladies mentales, les paralysies générales, les paraplégies, les ramollissements du cerveau et de la moelle épinière, certaines maladies cancéreuses et autres ; c'est en voyant les asiles d'aliénés, les maisons de santé se peupler de plus en plus de ces diverses affections, et toujours dans des rapports directs avec le chiffre croissant du revenu du tabac ;

C'est sous l'impression d'une autre coïncidence non moins saisissante, celle du mouvement jusqu'alors progressif de la population, s'arrêtant devant le chiffre toujours ascendant de la consommation du tabac, que je me suis demandé s'il n'y avait pas là un grave sujet d'étude et de méditation pour la médecine ; si l'hygiène, à son tour, n'avait pas aussi à compter avec le fisc, et si les 200 et quelques millions que le trésor encaisse annuellement, comme produit de la consommation du tabac, pouvaient

racheter le dommage qu'ils causent à la santé publique; et c'est en présence de telles questions que je me suis mis à la recherche des faits qui pouvaient le mieux les éclairer.

Les faits, il m'a été bien facile de les trouver pour les suivre et les étudier partout où j'ai pu les rencontrer : dans les individus, dans la famille, dans la société, dans les maisons de santé, dans les hôpitaux, dans les manufactures de tabac, en France et à l'étranger; et, s'il faut déjà le dire, les résultats de cette enquête sont tels que je voudrais pouvoir me les dissimuler à moi-même, et que j'ose à peine les faire connaître, tant ils sont tristes, tant j'en demeure étonné!

Pour comprendre les effets pathologiques du tabac, il importe aussi de tenir compte de ses divers modes de consommation, comme pouvant les modifier d'une manière sensible.

§ III. — *Pipes et cigares, leurs effets comparatifs.*

Et d'abord le mode fumigatoire est loin d'être indifférent dans l'usage de fumer le tabac. Pendant

longtemps la pipe fut à peu près le seul moyen dont se servaient les fumeurs, en France. Ce fut encore Jean Nicot, qui, pour compléter le service de l'importation du tabac, eut l'idée de faire venir de Lisbonne de longs chalumeaux de roseau, terminés par un petit réchaud d'argent, que représentent encore aujourd'hui les pipes d'argile et d'écume qui sont restées en usage.

Vinrent plus tard l'oucka des Turcs, le cadjou des Perses, qui avaient déjà l'avantage de faire passer la fumée du tabac à travers de l'eau, et de la dépouiller, en partie, de son huile essentielle et empyrèumatique; puis, les pipes du Mogol, avec leurs tuyaux à double courant, enlevant également au tabac en combustion ses résidus empyreumatiques; puis enfin, les pipes hollandaises, qui, par une disposition analogue, pouvaient faire une juste concurrence aux pipes orientales; et de là le beau règne des pipes que l'on vit briller en France, aux plus beaux jours du premier empire; de là ce luxe de pipes que les fumeurs émérites étalaient fièrement aux regards d'un public plus ou moins émerveillé.

Napoléon ne fumait pourtant pas; il avait mieux

à faire que cela. L'homme de génie, a dit Goethe, ne peut cultiver la science et sa pipe, et s'il y a d'illustres exceptions à la règle, il faut cependant bien reconnaître qu'il y a toujours eu plus de savants priseurs que de savants fumeurs. Une seule fois Napoléon voulut essayer, en compagnie seulement de Constant, son fidèle valet de chambre, une magnifique pipe qu'il venait de recevoir, en cadeau, de l'ambassadeur de Perse, et sa déception fut telle, qu'il jeta la pipe au loin avec la plus énergique expression du dédain et prit, dès lors et pour toujours, la pipe en horreur. Il disait même qu'un pareil plaisir ne pouvait servir qu'à empoisonner les gens et à désennuyer les fainéants. Mais comme Goethe, devenu son ami, qui lui offrait sans gêne et dont il acceptait volontiers une prise ; comme Pope, comme Schiller, Locke, Kant, Newton, Boerhaave et tant d'autres savants illustres, Napoléon, comme on le sait, fut un grand priseur, peut-être le plus grand priseur de son règne, bien qu'il sût toujours se passer de tabatière.

Personne ne saurait douter que notre grand comique ne fût aussi un grand priseur ; mais il y a bien

lieu de croire que s'il eût vécu sous le régime des pipes et des cigares, le tabac ne lui aurait pas inspiré l'une des scènes les plus spirituelles de la comédie française.

Quoi qu'il en soit, c'est après avoir pris aussi leur glorieuse part à la fortune du tabac, par le double attrait du luxe et de la mode, que l'on a vu disparaître graduellement le règne des pipes pour faire place à celui des *cigares*, en commençant d'abord dans le monde élégant, mais en descendant bientôt tous les degrés de l'échelle sociale ; si bien que l'on ne voit plus guère de pipes survivre à leur déchéance, que dans certaines contrées de la France, en Picardie, en Alsace, dans les classes laborieuses, et lorsqu'il s'agit de compter avec le prix des cigares, toujours plus élevé que celui du tabac en rôle.

C'est encore à nos voisins d'Espagne que l'on doit cette substitution du cigare à la pipe, et il est vrai de dire qu'elle est loin d'être heureuse, au point de vue hygiénique. Le cigare, en effet, a le double inconvénient de mettre le fumeur dans le cas de mâcher le tabac et d'en déglutir les sucs, en même temps

que d'en aspirer et d'en avaler la fumée; de donner lieu tout à la fois à des effets d'irritation locale et à des effets d'absorption, qui se traduisent en deux ordres de symptômes plus ou moins graves, à savoir : en symptômes locaux comme effet direct d'irritation, et en symptômes généraux comme effets d'intoxication.

§ IV. — *Effets locaux de l'usage de la pipe et du cigare.*

Les effets locaux ou directs de la pipe et du cigare se révèlent pour ainsi dire d'eux-mêmes, et sans parler de l'odeur nauséabonde qu'exhalent généralement les fumeurs, comme caractère physiologique de leur profession, ils ont, comme nous l'avons dit, les lèvres habituellement rouges, sèches et plus ou moins tuméfiées. Leurs dents deviennent jaunes, puis fuligineuses, et finissent par s'altérer dans leur émail, par se déraciner même, et ne plus conserver que leur substance osseuse dont la carie achève tôt ou tard la destruction, chez ceux du moins qui font le plus d'abus du cigare; ce qui faisait dire à l'un de nos plus regrettables dentistes, à l'habile et spirituel

Toirac, qui pourtant ne s'en privait guère, que le seul abus du cigare pourrait suffire à défrayer son art.

Ce qui mérite surtout d'être signalé, comme effet direct de l'abus du cigare, ce sont les *pharyngites* et les *amygdalites chroniques*, genres d'affections d'autant plus opiniâtres, d'autant plus réfractaires aux moyens ordinaires de traitement, qu'elles s'accompagnent souvent de granulations hypertrophiques des follicules glandulaires de toute la surface muqueuse de la bouche et du pharynx, donnant lieu à la sécheresse habituelle de la bouche, à une soif continuelle, en même temps qu'à l'abolition du sens du goût.

Ce que nous retrouvons encore, comme effet commun de l'abus du cigare et de la prise, pouvant s'étendre également et par continuité du tissu de la trompe d'Eustache à l'oreille interne, ce sont des cas nombreux de *surdité*. Nous devons encore à M. le Dr Titon, des faits remarquables sur ce point de pathologie spéciale.

Mais il y a quelque chose de plus grave à craindre de l'abus de la pipe ou du cigare, c'est le *cancer*



*des lèvres*, devenu plus fréquent depuis quelques années, comme pour faire aussi une assez large part à la chirurgie dans les libéralités du tabac ; et ici, il n'y a pas lieu non plus de mettre en doute le fait de causalité ; car on sait que le cancer des lèvres atteint presque exclusivement les hommes qui abusent de la pipe et du cigare.

Il résulte même d'une statistique du cancer, due aux recherches de Leroy (d'Étiolles), que le cancer des lèvres figure à peine pour un centième chez la femme, même avec les cas observés chez des femmes qui fumaient, ainsi que M. Bouisson <sup>1</sup> et M. le baron H. Larrey disent en avoir rencontré plusieurs exemples, tandis qu'il compte pour plus d'un vingt-sixième chez l'homme ; et ce qui est encore d'observation signalée depuis longtemps par Boyer, J. D. Larrey, Roux, Dupuytren, etc., et que Velpeau avait soin de faire remarquer aux nombreux élèves de sa clinique, c'est que le cancer des lèvres a lieu le plus ordinairement du côté de la bouche affecté à l'usage de la pipe ou du cigare.

1. Bouisson, *Du cancer buccal chez les fumeurs (Tribut à la chirurgie)*, Paris, 1861, tome II, p. 259).

Le *cancer de la langue* a été si souvent observé comme effet de l'abus du tabac, qu'il aurait pu, tout aussi bien que le cancer des lèvres, mériter le nom de *cancer des fumeurs*. MM. Ricord et Diday disent avoir vu de nombreux et incontestables exemples de dégénération cancéreuse de la langue qu'ils ont pu attribuer à cette cause, et peut-être dois-je signaler à ce sujet un fait que je trouve dans un intéressant rapport de M. le docteur J. Bergeron <sup>1</sup>, d'où il résulte que la prédominance de décès observée chez la femme pour tous les genres de cancer, même pour les cancers du foie, du pancréas, de l'épiploon, disparaît pour le cancer de l'estomac, qui devient, au contraire, plus fréquent chez l'homme, dans la proportion de 53 pour cent.

§ V. — *Effets pathologiques de la chique.*

Je n'ai pas besoin de faire sentir que rien n'égale les dangereux effets de la *chique* comme cause

1. J. Bergeron, *Statistique des décès du II<sup>e</sup> arrondissement municipal de Paris*. Paris, 1864.

du cancer de l'estomac, et pour le comprendre, il suffirait de savoir que le tabac des chiqueurs ne contient pas moins de 6 pour cent de nicotine, et ce qu'il faut bien savoir à ce sujet, c'est que, dans l'usage de la chique, plus encore que dans celui de la pipe et du cigare, il y a surtout à en redouter les effets, lorsque l'estomac est dans l'état de vacuité.

On conçoit, en effet, que si la nicotine rencontre un estomac dépourvu d'aliments et de sucs gastriques, dont la présence aurait pu atténuer l'action de contact immédiat d'une substance aussi énergique, elle doit nécessairement exercer sur cet organe sa plus funeste activité. C'est ainsi que l'on a pu observer si souvent des ulcères simples et des ulcères cancéreux de l'estomac, chez les individus qui font pour ainsi dire leur premier repas d'une chique ou d'un cigare, prenant soin même de l'assaisonner de quelques verres d'eau-de-vie ou d'absinthe, pour mieux en assurer l'effet toxique. Ce qui fait qu'un grand nombre de marins qui se livrent plus spécialement à la triste habitude de chiquer, succombent à des lésions organiques de l'estomac.

Peu de personnes savent sans doute que notre cé-

lèbre philosophe Malebranche, qui, dans les dernières années de sa vie, avait contracté l'habitude de chiquer, mourut d'un cancer de l'estomac; mais ce que bon nombre de contemporains ne peuvent ignorer, c'est que le professeur Petit-Radel, qui avait servi longtemps dans la marine, et qui ne se faisait faute ni de la chique, ni de l'absinthe, mourut, jeune encore, d'un cancer du pylore.

#### ARTICLE V

##### NICOTISME.

Pour revenir à l'usage du cigare, qui est aujourd'hui l'instrument favori du fumeur, ce qu'il faut surtout redouter de ses abus, c'est l'intoxication même de l'organisme par voie d'absorption du principe actif du tabac, comme pouvant donner lieu à des effets pathologiques, tantôt immédiats, foudroyants même, tantôt lents, progressifs, et toujours fatals, atteignant également les profondeurs de l'organisme, dans ses éléments les plus intimes, jusque dans les sources mêmes de la vie; et de là deux or-

dres de faits pathologiques, qui viennent se grouper sous deux chefs principaux que nous désignons sous les titres de *nicotisme aigu* et de *nicotisme chronique*.

§ 1<sup>er</sup>. — *Nicotisme aigu*.

Le nicotisme aigu est l'effet direct, immédiat, de l'aspiration du tabac; il est, à un premier degré, le premier tribut que les fumeurs payent au début de leur noviciat dans l'usage de la pipe ou du cigare, comme il peut être l'effet d'un air respiré dans un foyer nicotisé, dans les fumoirs publics et privés, dans les estaminets, dans les compartiments spéciaux des chemins de fer, dans tous les milieux plus ou moins chargés de vapeurs de tabac.

Il a pour symptômes bien connus des étourdissements, des vertiges, des vomissements, des défaillances musculaires, des lipothymies, des syncopes plus ou moins graves, avec résolution des membres; et il a pu avoir ainsi une terminaison funeste, sans attendre le bienfait de la tolérance dont se flattent de profiter le plus grand nombre des fumeurs,

la mort pouvant frapper celui qu'elle atteint aussi rapidement que la foudre; ce qui a pu, dans quelque cas, la faire confondre avec tout autre genre de mort, avec de prétendues *apoplexies* dites *foudroyantes*, avec des ruptures du cœur ou des gros vaisseaux, quand, à défaut d'aucune autre preuve, elle pouvait trouver une cause probable dans le fait d'intoxication nicotique, comme il a pu arriver chez des personnes qui ne pouvant ni vivre, ni respirer, ni dormir que dans un milieu nicotisé, ont été trouvées gisant dans leur lit de mort, au milieu d'une épaisse atmosphère de tabac et entourées de tout l'appareil obligé du fumeur!

Personne ne s'étonnera d'ailleurs de ce genre de mort, si l'on songe que, pour opérer ses effets d'intoxication, le tabac peut s'adresser également aux trois grands centres de la vie : au cerveau, comme centre d'innervation; au cœur, comme centre de circulation; au poumon, comme centre de respiration, en donnant la mort par sidération, par syncope, par asphyxie, ainsi que la physiologie expérimentale a pu facilement le démontrer (Orfila, Claude Bernard, etc.).

Mais ce qui ne pourrait non plus être mis en doute, comme effet de nicotisme aigu, et d'après des faits cliniques dus à d'habiles observateurs, ce sont les cas d'*angine de poitrine*, ainsi que les cas d'*embolies vasculaires* devenus plus fréquents, comme résultat bien démontré de l'abus du tabac.

Personne ne pensera d'ailleurs qu'il soit absolument nécessaire de fumer pour subir les effets toxiques du tabac, soit à l'état aigu, soit à l'état chronique. Une expérience pour ainsi dire vulgaire a pu prouver maintes fois qu'une atmosphère plus ou moins chargée de vapeurs de tabac, comme celle que l'on respire dans les estaminets ou autres foyers d'intoxication nicotique, pouvait exercer la plus funeste influence sur la santé; et pour le comprendre il suffirait encore de savoir que la fumée de tabac mise en expansion dans un milieu plus ou moins circonscrit, renferme une certaine quantité de nicotine que d'habiles chimistes, MM. Melsens et Heubel<sup>1</sup>, ont su mettre à nu, dans des proportions né-

1. Heubel, *Propriétés chimiques et action toxique de la fumée de tabac* (Centralblatt, octob. 1872) et *Bulletin de la Société chimique*, 1873, tome XIX.

cessairement variables, mais qu'ils ont évaluée, en moyenne, à 7 o/o. On doit aussi à M. Gustave Lebon des résultats d'étude pleinement confirmatifs de ce fait.

Il ne peut être indifférent de savoir aussi que, d'après une plus récente analyse de la fumée de tabac, un autre savant chimiste, M. Vogel <sup>1</sup>, a su y découvrir la présence d'acide cyanhydrique, comme pouvant ajouter ses effets toxiques à ceux de la nicotine, dans l'air expiré des fumeurs. Ce qui est du moins certain, c'est qu'un grand nombre de personnes, surtout des femmes et des enfants, ne peuvent séjourner quelque temps dans un milieu nicotisé, sans éprouver des maux de tête, des nausées, des étourdissements, même des syncopes.

Beaucoup de fumeurs, qui s'éloignent volontiers du foyer domestique pour aller se délecter plus à l'aise dans les fumoirs publics, y trouvent plus encore des effets d'intoxication nicotique. M. Ségalas nous citait, il y a peu de temps, l'exemple d'un jeune homme qui passait une partie de sa vie dans

1. *Bulletin de la Société chimique*, tome XII.



un cercle où, tout en respirant un air saturé de vapeur de tabac, il consommait plus de vingt cigares dans les vingt-quatre heures du jour et de la nuit.

Il n'en fallait pas tant pour porter atteinte à sa santé, et bientôt, en effet, il vit ses fonctions digestives s'altérer, sa mémoire et son intelligence s'affaiblir, toutes ses forces musculaires défaillir, au point de tomber dans une impuissance absolue. Il avait des projets de mariage, et justement préoccupé du cas d'empêchement qu'il n'avait pas prévu, il alla prudemment consulter notre judicieux confrère, qui sut facilement l'éclairer sur la véritable cause de tous les désordres survenus dans sa santé, et sur les moyens tout simples d'y remédier. Il se borna, en effet, à lui conseiller, pour tout traitement, d'occuper autrement ses loisirs, de changer ses habitudes de vie et de régime, de quitter le cigare et de fuir les milieux nicotisés. Ses conseils furent aussi docilement écoutés que fidèlement observés, et quelques semaines purent suffire pour rendre le malade à tous les attributs de la santé, à toutes les conditions d'aptitude au mariage.

Mais voici bien un autre fait, qui devrait achever de convaincre les plus incrédules sur la puissance délétère d'une atmosphère de tabac, comme pouvant donner lieu même à une asphyxie mortelle.

Un jeune homme de dix-sept ans était venu voir son oncle, attaché au service d'une ferme, où il occupait une chambre étroite et peu aérée. L'oncle rentra le soir en compagnie de deux camarades, et tous trois se mirent à fumer jusqu'à minuit. L'atmosphère de la chambre était tellement chargée de fumée de tabac, qu'on se voyait à peine. Les deux compagnons s'étant retirés, l'oncle se mit en mesure de se coucher auprès de son neveu; mais au moment où il entra dans son lit, il s'aperçoit que le pauvre enfant est tout froid. Il appelle, et l'on accourt de tous côtés; mais déjà tous les secours étaient devenus inutiles pour le rappeler à la vie. Il avait succombé à tous les accidents d'asphyxie et de congestion cérébrale.

Mais un fait plus général que nous avons déjà signalé, qui démontre encore jusqu'à l'évidence toute la puissance toxique d'une atmosphère chargée de nicotine, c'est l'exemple des ouvriers employés dans

les manufactures de tabac, qui, pour la plupart, y subissent des effets plus ou moins graves d'intoxication, même après avoir donné à l'administration, par une visite préalable à leur entrée, toutes les garanties de bonne constitution et de parfaite santé. Plus des quatre cinquièmes des ouvriers sont forcés de suspendre leurs travaux et de s'éloigner, au moins momentanément, de leurs ateliers pour cause de maux de tête, de nausées, d'étourdissement, de dyspepsie, de coliques, de diarrhée et de vomissements. On a même vu périr d'asphyxie, il y a quelques années, un des ouvriers qui avait eu l'imprudence de s'endormir dans l'atelier de fermentation.

Des oiseaux placés sous la même influence y languissent et meurent comme frappés d'empoisonnement; les plantes y subissent le même sort. C'est ainsi que notre bien regrettable ami M. Mélier <sup>1</sup> a pu voir périr en peu de temps des orangers, des chrysanthèmes et autres végétaux qu'il avait placés à dessein, bien portants, dans une atmosphère de tabac.

1. Mélier, *De la santé des ouvriers employés dans les manufactures de tabac* (Bull. de l'Acad. de médecine, t. X, et *Annales d'hyg.*, 1845, t. XXXIV, p. 272).

Il faut pourtant dire qu'après ce premier tribut d'acclimatement, les ouvriers des manufactures de tabac peuvent revenir à leurs ateliers pour y continuer leurs travaux, comme les fumeurs peuvent reprendre leur pipe ou leur cigare, sans avoir à en subir de nouveau les premiers effets.

On se tromperait néanmoins, ainsi que nous l'avons déjà fait comprendre, si l'on croyait qu'après ce genre d'épreuve, l'on ait pu acquérir toute puissance d'immunité contre les émanations du tabac. Il est très-vrai que l'habitude peut rendre muette ou imperceptible toute impression directe des médicaments et des poisons : mais est-ce à dire qu'il n'y ait d'action réelle que celle du moment pour les médicaments et les poisons ? est-ce à dire que l'organisme doive rester indifférent à la continuité d'action d'une substance aussi énergique que celle du tabac ? La plus simple réflexion pourrait déjà répondre du contraire, mais l'observation nous dira mieux encore ce qu'il faut en penser ; et, pour cela, nous retrouvons l'exemple des ouvriers des manufactures de tabac : presque tous, en effet, conservent un air de souffrance, avec certains caractères

physiques de vieillesse anticipée. Ils ont un teint que j'ai déjà signalé comme participant à la fois des nuances chlorotique et cachectique ; ils éprouvent souvent des maux de tête, des digestions laborieuses, des alternatives de diarrhée et de constipation, avec plus ou moins d'amaigrissement, quelquefois de la titubation et du tremblement des membres.

Dans quelques cas heureusement rares, ils arrivent à un tel degré de dépérissement et de chloro-anémie, que des hémorrhagies dites passives ont lieu dans les deux sexes, comme conséquence nécessaire de déperdition des éléments fibrineux ou des propriétés plastiques du sang. Et c'est alors qu'ils offrent un fidèle et frappant exemple de *nicotisme chronique*, quelle que soit la sollicitude parfaitement éclairée de l'administration, qui veille sur l'hygiène des ateliers, en même temps que sur la santé des ouvriers, et qui a su, par de sages mesures, atténuer souvent les effets du séjour et du travail dans les manufactures de tabac.

#### § II. — *Nicotisme chronique.*

Rien de plus fréquent que cette forme d'intoxica-

tion due à l'abus du tabac. Elle est devenue pour ainsi dire la maladie du siècle, une sorte d'épidémie générale, menaçant, dans sa marche progressive, d'envahir le monde entier, car elle sait franchir, plus que toutes les épidémies connues, les conditions de lieux, de distances, de climats, de température et de mœurs pour s'universaliser.

Comme modalité pathologique, le nicotisme chronique n'a d'exception pour aucun appareil d'organes, pour aucun ordre de fonctions, pour aucun des éléments solides et liquides de l'organisme; il sait les atteindre tous pour les frapper tous de sa puissance toxique, et, sous ce rapport, le nicotisme et l'alcoolisme peuvent encore se donner la main, comme portant une égale atteinte à la vie même de l'individu et de l'espèce.

Pour peu que l'on observe les fumeurs, ceux du moins qui, abusant le plus de la pipe et du cigare, sont pour ainsi dire saturés des principes toxiques du tabac, on observe facilement en eux tous les caractères extérieurs de leur profession, bien qu'ils ne s'en aperçoivent pas eux-mêmes; ils exhalent de toutes les voies, de tous les pores de l'organisme,

une odeur *sui generis*. Ils ont un teint particulier, gris-pâle, une barbe de couleur fauve, ou se rapprochant de celle du tabac, des cheveux gris, même avant l'âge, des ongles d'une teinte jaunâtre, comme s'ils étaient saturés de tabac jusqu'aux ongles, des dents qui noircissent, se déchaussent et se décroissent avec le temps. Chez quelques-uns, et ce ne sont pas les plus novices, l'on observe comme effet de contraction des lèvres, une ou deux rides longitudinales plus ou moins profondes, partant des commissures des lèvres et recevant, comme deux petits chenaux, tous les fluides qui découlent de la bouche sur le menton.

A ces stigmates extérieurs, plus ou moins caractéristiques du fumeur, il faut principalement signaler comme symptômes presque inséparables du nicotisme chronique, des troubles plus ou moins graves des fonctions digestives, de l'anorexie ou défaut d'appétit, des dyspepsies aussi opiniâtres que la cause elle-même ; des alternatives de constipation et de diarrhée, avec coliques fréquentes, souvent avec amaigrissement d'abord, mais plus tard avec apparence d'embonpoint due à l'état d'inertie

et de somnolence dans lequel tombent les malades, lorsqu'ils arrivent à la paralysie nicotique.

Ce qui n'est ni moins fréquent ni moins grave dans le nicotisme chronique, ce sont les désordres de l'innervation cérébro-spinale, affectant également les sens externes, les puissances musculaires, et graduellement, mais nécessairement toutes les facultés physiques, morales et intellectuelles; ce sont les troubles de la circulation, comme ayant lieu sous la dépendance de l'innervation ganglionnaire ou vasculaire.

On doit à M. Bonnafont des exemples remarquables de surdité dus évidemment aux effets toxiques du tabac, chez des fumeurs de premier ordre<sup>1</sup>, et M. Sichel n'hésite pas d'attribuer à la même cause un grand nombre d'amauroses qu'il a rencontrées dans sa pratique.

Le Dr Hutchinson, chirurgien du grand hôpital de Londres, a pu aussi constater la fréquence de cette affection chez des individus livrés aux excès du tabac et des spiritueux. Sur 39 cas d'amaurose bi-latérale, exempts de toute lésion appréciable, il a pu compter 23 fumeurs qu'il appelle aussi de premier ordre.

1. Bonnafont, *Traité des maladies de l'oreille*, 2<sup>e</sup> édition, 1873.



Le tabac exerce si manifestement ses effets sur les centres nerveux et spécialement sur la fibre motrice, ainsi que l'a encore démontré M. Claude Bernard <sup>1</sup>, que l'on a pu souvent attribuer l'épilepsie à ses abus. Un journal politique, *le Temps*, en publiait, il y a quelques jours, un exemple remarquable chez un jeune étudiant, qui était arrivé à l'état d'idiotie épileptique par suite d'ivresse permanente de tabac; et sir Charles Hastings dit n'avoir jamais vu de cas d'épilepsie aussi grave que celui d'un enfant de douze ans, qui avait pris l'habitude de fumer au delà de toute mesure, depuis deux ans. Avant de connaître ce renseignement, on avait traité le jeune malade par une multitude de remèdes, restés tous inefficaces. Mais dès qu'il fut possible de mettre un terme à sa déplorable passion, il guérit promptement de sa maladie <sup>2</sup>.

Quelques exemples d'ataxie locomotrice, observés chez d'incorrigibles fumeurs par M. Michéa, et chez des employés de la manufacture de tabac par M. Jau-

1. Cl. Bernard, *Leçons sur les substances toxiques*. Paris, 1857.

2. *Journal de chimie*, 1860.

bert (de Marseille), viennent également confirmer l'action spécifique du tabac sur la puissance coordinatrice du mouvement.

\*  
\* \*

Là ne s'arrêtent pas encore les effets de l'abus du tabac comme symptômes de nicotisme chronique. Ce qu'il n'est plus permis de mettre en doute, c'est la part qu'il a su prendre au développement progressif des maladies mentales, et plus spécialement à cette forme d'aliénation si vaguement dénommée sous le titre de *paralysie générale et progressive*, maladie qui, depuis un certain nombre d'années, se multiplie de manière à encombrer de toutes parts les maisons de santé et les asiles d'aliénés.

On doit à MM. Guislain et Hagon, de Bruxelles, d'avoir, les premiers, signalé la double influence du tabac et des spiritueux sur le développement presque inouï de cette maladie; et ce qui a pu déjà justifier l'opinion des deux médecins belges, c'est la statistique suivante, publiée en 1848 par le docteur Pedro Maria Rubio, premier médecin de la reine d'Espagne, laquelle attribue :

---

A l'Écosse.....	1 aliéné sur 417 habitants.		
A la Suisse.....	—	446	—
A la Norvège .....	—	550	—
A l'Angleterre .....	—	700	—
A la Belgique .....	—	815	—
A la Prusse .....	—	1000	—
A la Hollande.....	—	1233	—
A l'Espagne .....	—	1667	—
A la France.....	—	1733	—
A l'Islande .....	—	2125	—
A l'Italie .....	—	3698	—
Au Piémont.....	—	5818	—

Quelle que soit la valeur scientifique de ce document, pour sa date, il a déjà, dans la question dont il s'agit, une signification incontestable; mais il existe un fait *actuel* d'observation, qui domine toutes les statistiques du monde, et qu'il faut peut-être signaler d'abord à la sollicitude de l'administration, au moment où elle songe à des mesures d'agrandissement et à de nouveaux plans d'asiles.

Chose bien remarquable, cette forme de paralysie que l'on ne rencontrait que bien rarement, et dans des proportions presque invariables, il y a quarante ans, alors que la consommation du tabac était elle-même restée à peu près invariable, la paralysie générale a suivi presque régulièrement, dans son développement, le mouvement ascendant du produit fiscal du

tabac, comme lui étant subordonnée et pour ainsi dire nécessaire. Chaque année, depuis 1830, a vu s'accroître en même temps, et dans des rapports constants, le chiffre de consommation du tabac et celui des maladies mentales, comme deux faits connexes et inséparables.

Ne serait-ce donc là, je le demande encore, qu'une simple coïncidence ? et n'y aurait-il donc entre les deux faits aucune relation de cause à effet ? Etrange coïncidence ! il faut le dire, et qui mérite du moins d'être constatée pour la singularité du fait, si ce n'est pour l'édification de l'hygiène et de l'administration elle-même :

De 1818 à 1830, le produit				
du tabac était de ...	28 000 000,	avec	8 000	aliénés.
En 1838,	—	30 000 000,	—	10 000 —
En 1842,	—	80 000 000,	—	15 000 —
En 1852,	—	120 000 000,	—	22 000 —
En 1862,	—	180 000 000,	—	44 000 —
En 1873,	—	240 000 000,	—	96 000 —

Ces derniers chiffres ne supputant que le nombre des *aliénés séquestrés*, si l'on y ajoute celui des *aliénés traités à domicile*, l'on aura facilement un

total non exagéré de plus de 100,000 aliénés pour la France de 1873.

Que si l'on tient compte aussi de toutes les autres formes de maladies des centres nerveux, qui témoignent encore d'une commune étiologie, et qui ne figurent dans aucune statistique, telles que les mié-lites chroniques, les paraplégies, toutes les névropathies musculaires ou *myositiques*, on arrivera facilement au chiffre de plus de 200 mille individus qui, à ce point de vue seulement, subissent plus ou moins les effets toxiques du tabac.

Ce qu'il faut regretter à ce sujet, c'est que, dans les statistiques que publie l'administration sur l'état sanitaire de la France, elle n'ait pu encore distinguer par catégories les variétés de forme que peut affecter l'aliénation mentale; non-seulement elle aurait pu constater l'énorme proportion des cas de paralysie générale, mais elle aurait pu facilement en saisir la cause principale dans l'abus du tabac, et y trouver la justification du titre de *paralysie nicotique*, que nous lui avons donné.

Obligé de chercher ailleurs que dans les statistiques officielles, les documents qui pouvaient le mieux

nous éclairer sur ce point, nous les avons trouvés, autant qu'il était permis de l'espérer, dans les asiles publics et privés. Là, en effet, nous avons pu nous convaincre que, dans les services d'hommes, c'est toujours la paralysie musculaire ou nicotique qui domine, au point de constituer à elle seule l'excédant du chiffre normal des aliénés, quand les autres formes d'aliénation ne souffrent, pour le nombre, que de faibles variations; et ce qui mérite surtout d'être noté comme fait étiologique, c'est que toutes les fois qu'il nous a été possible de compléter nos renseignements sur les antécédents de la maladie, ils sont toujours venus confirmer les effets de l'abus du tabac.

Rien de semblable dans les asiles des femmes aliénées : on n'y trouve plus que les formes ordinaires et, pour ainsi dire, classiques de la folie, c'est-à-dire les délires maniaque, lypémaniaque, monomaniaque et autres, soit aigus, soit chroniques, soit continus, soit intermittents ou circulaires; en un mot, toutes les névropathies inhérentes à l'organisation même de la femme, à sa vie morale, à sa physiologie toute sexuelle; et si quelques cas rares de pa-

ralysie générale s'y rencontrent, les exceptions elles-mêmes deviennent encore autant d'enseignements qui peuvent éclairer l'étiologie de la maladie, en ce qu'elles accusent ordinairement des mœurs exceptionnelles, des excès de tout genre, même celui de l'usage du tabac, dont quelques femmes paralytiques nous ont offert des exemples, soit en ville, soit dans les asiles d'aliénés.

Si ce ne sont là encore que de simples coïncidences, on se demandera pourquoi la maladie fait si spécialement exception des individus qui subissent davantage l'influence du tabac, et d'un tabac plus ou moins saturé de nicotine? Pourquoi les militaires, les marins surtout, qui surpassent le reste de la population dans les excès de la pipe et du cigare, figurent toujours aussi en première ligne dans le chiffre des aliénés paralytiques (Girard de Cailleux)? Pourquoi les personnes qui, au contraire, s'abstiennent de fumer, les femmes, par exemple, sont si rarement atteintes de paralysie générale? Pourquoi, enfin, toutes les populations qui ne fument pas ou qui ne fument qu'un tabac sans nicotine, ou même d'autres substances encore plus inertes, telles que

le houblon, le thé, l'anis, etc., sont encore si généralement exemptes de paralysie générale ?

Une autre objection a pu nous être faite, et elle était assez grave, assez spécieuse du moins, pour que nous ayons dû nous la faire à nous-même : c'est que le fumeur et le buveur d'eau-de-vie ou d'absinthe s'associent si bien et se confondent si souvent dans le même individu, que l'on pouvait les accuser au même titre, les rendre également justiciables du même fait de causalité, à l'égard de la paralysie générale.

Pour nous éclairer sur la valeur de l'objection et nous mettre dans le cas d'y répondre, nous avons cherché autant que possible à détacher le fumeur du buveur, à faire la part de l'un et de l'autre dans l'étiologie de la maladie ; et sans nier l'influence incontestable des spiritueux sur le chiffre actuel des maladies mentales, influence qu'il ne faut pas moins déplorer pour la santé publique que pour la morale privée, nous sommes pourtant suffisamment fondé à reconnaître que l'abus du tabac doit être placé au premier chef des causes de la paralysie générale des aliénés, et nos raisons, les voici :



Nous avons vu, quoique bien rarement, des paralytiques ne buvant que de l'eau, mais fumant au delà de toute mesure, et nous avons reçu, en preuve du même fait, le témoignage de confrères bien éclairés, qui ont pu observer aussi des cas de paralysie chez des fumeurs qui savaient s'abstenir de tous spiritueux. Tel était, entre autres exemples, celui bien triste dont j'ai dû être témoin d'un savant professeur d'hygiène n'ayant pu dompter sa funeste habitude de fumer, *mais ne buvant que de l'eau*, et qui succomba à tous les accidents du nicotisme chronique dans la maturité de l'âge, dans la plénitude de son intelligence d'élite; tel était encore celui que nous racontait M. Grisolle, d'un malade qui, avec des habitudes de sobriété, sous d'autres rapports, fumait une partie du jour et de la nuit, et avait fini par tomber graduellement dans un état voisin de la démence paralytique, lorsque sagement averti de la cause de sa maladie et de tous les dangers qu'il devait en attendre, s'il n'y mettait un terme immédiat, il sut s'exécuter résolûment et guérit assez promptement.

Nous tenons aussi de l'obligeance de l'ancien

président du conseil de santé de l'armée, de M. le docteur Maillot, ce fait important, que, dans le chiffre progressif des cas de paralysie générale, qui s'offrent chaque année à l'inspection, il s'en trouve un certain nombre, plus même qu'on ne l'avait pensé, qui étaient autant d'exemples de sobriété, à l'endroit des spiritueux, bien que les malades eussent souvent fait abus de la pipe et du cigare. Les soldats qui, comme on le sait, changent quelquefois volontiers leur ration de vivres pour des provisions de tabac, ont fourni de nombreux exemples de paralysie, sans que l'on ait pu accuser en eux aucun abus de spiritueux.

Il nous a été facile de constater un autre fait plus général encore et non moins probant, c'est que, dans certaines provinces de la France, dans la Saintonge, le Limousin, la Bretagne, où l'on ne fume encore que très-peu, mais où l'on fait souvent une énorme consommation d'eau-de-vie, les femmes comme les hommes, les jeunes aussi bien que les vieux, la paralysie générale est à peu près inconnue, bien que l'alcoolisme, le *delirium tremens* surtout, y soient presque endémiques en certaines régions.

Il nous paraît donc suffisamment prouvé, d'après ce concours de faits et de témoignages, que si l'abus des spiritueux ne peut être considéré comme chose indifférente dans la question de développement des maladies mentales, il y a lieu d'attribuer plus spécialement à l'abus du tabac la cause essentielle de la paralysie générale des aliénés, de cette maladie qui figure aujourd'hui pour plus de 80 pour 100 dans le chiffre total des aliénés.

Un tel fait pourrait-il être sans influence sur le mouvement de la population ? Un seul mot traduit en chiffres suffira pour dire ce qu'il faut en penser.

Avant 1844, les naissances dépassaient annuellement les décès de 150 000, chiffre rond ; et de là jusqu'à cette époque, un accroissement successif et presque normal de la population de la France. Mais, en 1847, on signale, pour la première fois, un excédant de mortalité de 107 000 décès sur le chiffre des naissances. En 1854, on constate encore un excédant de 69 000 décès sur les naissances ; chiffre qui, ajouté à celui des 150 000 pour les décès de 1853, donne, comme perte réelle de population, un total de 219 000 décès d'excédant sur le chiffre des naissances.

Après avoir cherché en vain, pour 1847, la cause de cette mortalité dans la cherté des vivres, dans le résultat de la guerre, dans les épidémies, toutes causes qui, comme on le sait, ne donnent généralement lieu qu'à de faibles oscillations dans le mouvement de la population, l'administration s'est demandé à quoi il fallait l'attribuer, sans songer qu'il fallait la chercher ailleurs pour la trouver.

Et d'abord, sans même parler ici de tous les tristes calculs d'une prévoyance plus ou moins morale, que le besoin de fortune peut concevoir pour le sort de la famille, et qui ne peuvent se traduire en chiffres, bien qu'ils aient leur influence incontestable sur la population, on sait déjà que les 200 000 aliénés paralytiques, aussi bien que tous ces paraplégiques ou *myositiques* à marche titubante, que l'on rencontre sans cesse dans les rues, la pipe ou le cigare à la bouche, avec la canne à la main, pour maintenir leur équilibre, ne peuvent plus compter pour l'accroissement de la population.

Ce qui ne peut non plus être ignoré comme devant avoir le même résultat physiologique, c'est l'effet *dirimant* du tabac sur la faculté même qui préside

à la conservation de l'espèce. On a même lieu de penser que des monstruosités anatomiques ont pu être les tristes fruits de conceptions accomplies sous l'influence de l'ivresse nicotique, aussi bien que de l'ivresse alcoolique, dont on a produit devant l'Académie de si remarquables exemples.

Quoi qu'il en soit, en décomposant les tables de mortalité pour les vingt dernières années, on trouve comme résultat qui doit surtout éclairer la question, une proportion beaucoup plus élevée de décès pour les hommes de trente à cinquante ans, que pour les femmes; de telle sorte que le nombre des femmes qui, avant cette époque, était inférieur à celui des hommes, le dépasse de plus en plus, en avançant dans la vie, pour augmenter plus ou moins le chiffre des veuves et des célibataires; ce qui, assurément, ne pourrait être non plus une cause d'accroissement de la population.

Faut-il se demander maintenant d'où peut venir le vide qui s'opère dans la population masculine, pendant la plus florissante période de la vie, et ce qui a pu en emporter alors les éléments les plus virils? De trente à cinquante ans, l'homme n'a déjà plus à

compter avec la guerre ; il a payé sa dette de sang à la patrie ; il a payé aussi son principal tribut aux maladies de l'adolescence, aux fièvres éruptives, aux fièvres typhoïdes, même aux affections tuberculeuses ; il jouit alors de tous les bienfaits de l'hygiène ; et la cherté des vivres n'atteint guères son existence dans aucune privation, pas même dans celle du tabac.

D'où peut donc venir un tel vide ? La statistique de la mortalité peut encore nous l'apprendre, en nous permettant de constater, chez les hommes de trente à cinquante ans, un plus grand nombre de décès dus aux maladies des centres nerveux, à toutes les formes de maladies mentales, aux ramollissements du cerveau et de la moelle épinière, aux paralysies générales ; en un mot, à cette longue série d'affections qui viennent accuser tous les genres d'ivresse physique, morale, intellectuelle, mais où l'on peut toujours voir figurer, en première ligne, les effets de l'abus du tabac.

Le fait nous étant suffisamment démontré, quelle mesure opposer au mal ? proposer la suppression du tabac comme remède radical, ce serait par trop d'il-

lusion; ce serait méconnaître à la fois le cœur humain, la puissance de l'habitude, la tyrannie de la mode et jusqu'aux mœurs d'une nation; ce serait vouloir l'impossible, et je ne pouvais avoir cette prétention; je n'avais plus qu'un dernier mot à dire à tous les fumeurs, et, le voici, comme conclusion de tout ce précède.

\*  
\* \*

Quelque nombreux que soient les témoignages de la science et de l'expérience sur les effets vénéneux du tabac, il faut pourtant convenir qu'ils n'ont guère servi jusqu'à ce jour à en faire comprendre le danger, non plus qu'à en modérer l'usage.

Beaucoup de fumeurs plus difficiles à contenter que la science elle-même, trouvent plus simple de dédaigner ses enseignements que de s'en éclairer; il en est aussi qui ne demanderaient pas mieux que d'innocenter le tabac, d'en faire même une condition de santé, en même temps qu'un instrument de politesse, pour s'autoriser à en user plus librement; d'autres enfin, et c'est peut-être le plus grand

nombre, qui se croyant suffisamment édifiés par l'exemple, cèdent volontiers à l'entraînement d'une confiance aveugle, et ceux-là n'auraient souvent besoin que d'être mieux éclairés pour rompre une habitude funeste. C'est à eux surtout que nous devons, d'abord, quelques conseils ; mais c'est à tous que nous adressons, aujourd'hui, notre dernier mot, dût-il ne nous attirer que le sourire de leur dédain ; dût-il faire naître en eux tout le charme d'un fruit défendu, et dût-il enfin aller se perdre avec tant d'autres dans le désert.

A entendre beaucoup de fumeurs, tout ne serait que prévention, esprit de contradiction, ou, pour le moins, exagération de notre part, et, comme preuves qu'ils se plaisent à nous opposer, voyez, nous disent-ils, l'exemple même de tous ces fumeurs de profession que vous condamnez fatalement à mourir de ramollissement du cerveau, de paralysie générale, d'ataxie musculaire, d'angine de poitrine, d'emboles, de cancer, de cirrhose, de tous les genres de névropathies, de toutes les formes de dégénération organiques ; tous, au contraire, se portent à mer-



veille et il suffit de les voir à l'œuvre pour s'en convaincre; voyez surtout comme exemple traditionnel du fumeur, ces athlètes du nord, ces soldats prussiens toujours armés de pipes et de cigares, toujours saturés de tabac et d'eau-de-vie, vivant pour ainsi dire dans une atmosphère de vapeurs nicotiques, ne dirait-on pas qu'ils puisent leur santé, leur force, leur férocité même dans l'ivresse du tabac?

Et ne sait-on pas, nous disent encore certains fumeurs qui se croient mieux éclairés, ne sait-on pas que si le tabac est un poison et ses premiers effets ceux d'un empoisonnement, l'habitude sait bientôt par elle seule les rendre innocents, et faire des fumeurs autant de Mithridates, aussi réfractaires à l'action du tabac qu'à celle de tout autre poison.

Puis, de nous dire aussi, sur le ton d'assurance que donne l'ignorance ou la foi d'une hérésie scientifique : la fumée du tabac ne peut nullement être nuisible; elle ne va pas même à l'estomac, car elle est, en grande partie, rejetée au dehors par l'expuition; et si le reste passe dans les voies respiratoires, c'est pour y subir des effets de combustion qui en détruisent l'action toxique.

D'autres ont bien su nous dire aussi : comme poison d'ailleurs, toutes les portes d'élimination lui sont ouvertes, si bien qu'on le retrouve avec son odeur, avec son parfum plus ou moins agréable, dans tous les produits d'excrétion : dans les sueurs, dans les urines, dans la salive, dans l'air expiré, dans tous les vêtements du fumeur. Donc le tabac n'a qu'un faible accès dans l'économie et qu'un bien innocent contact avec nos organes ; donc, c'est bien à tort et bien gratuitement qu'on lui impute des effets dont il faudrait, à plus juste titre, accuser bien d'autres causes aussi flagrantes, ne serait-ce que toutes ces passions politiques qui enivrent les sociétés modernes, tous ces abus de boissons spiritueuses, tous ces vices d'intempérance, qui se sont introduits dans les mœurs contemporaines, et qui comptent encore plus de victimes que le tabac lui-même.

Voilà du moins, si je les ai bien entendus, les arguments que MM. les fumeurs se plaisent à produire pour justifier leur goût du poison ; que s'ils peuvent sembler spécieux, ils n'infirmement pourtant guère la valeur des faits qui témoignent de la puis-

sance toxique du tabac, car aucun d'eux ne prouve que le tabac ne soit pas, même d'après l'expérimentation physiologique, le poison le plus violent de tous les poisons connus ; celui que l'expérience la plus vulgaire a pu signaler à l'industrie insecticide comme le plus efficace pour la destruction des larves, des parasites, de tous les insectes nuisibles et malfaisants, de tous les animaux dangereux, même des serpents, de tous les rongeurs qui dévastent nos habitations et dévorent nos moissons ; celui qui a pu le mieux servir l'homicide dans ses criminels desseins ; celui enfin dont tout fumeur a pu, dès le début de sa carrière, apprécier par lui-même et sur lui-même toute la puissance toxique, depuis la simple nausée jusqu'aux plus opiniâtres vomissements ; depuis le simple vertige jusqu'à la perte de connaissance, jusqu'à la syncope la plus complète ; et, pour le redire, n'a-t-on pas vu, dans ces derniers temps, des personnages de haut rang subitement frappés de mort, comme effet d'embolies, manifestement dues à une intoxication nicotique ?

Heureux donc ceux qui, suffisamment éclairés

par les épreuves d'un tel noviciat, savent abjurer, au lieu de poursuivre le culte du poison; mais il faut dire que les exemples en sont rares, tant est puissant l'attrait de l'imitation et de l'habitude.

Il n'est pas aussi facile qu'on le croit de vouloir, et de justifier l'axiome d'un Frédéric ou d'un Napoléon : *vouloir, c'est pouvoir*. Je sais pourtant des fumeurs qui, dans une courageuse résolution, ont su s'arracher à leur fatale destinée en répudiant à tout jamais la pipe et le cigare, pour donner un noble exemple de raison et de sagesse, en même temps qu'un frappant témoignage de la puissance toxique du tabac, dans l'épreuve de son usage.

Il est bien vrai de dire que le tabac ne tue pas tous les fumeurs, pas même ceux qui en abusent le plus, et j'en sais bon nombre des mieux portants, qui se plaisent à défier toutes nos critiques; mais, leur dirons-nous encore, qu'ils y songent du moins pour l'avenir, et qu'ils sachent bien qu'il y a, pour le tabac comme pour tous les poisons, comme pour la peste même, des privilèges d'immunité individuelle ou relative, plus apparents d'ailleurs que réels, et que l'on ne saurait invoquer comme preuve

de l'innocuité absolue du tabac, non plus que de tout autre agent réputé poison.

Sans doute l'habitude sait faire taire les organes de perception dans l'usage continu du tabac, et peut les rendre muets à ses effets d'intoxication ; mais cette tolérance acquise n'implique nullement pour cela l'inaction du poison. Loin de là, elle lui assure davantage toute sa puissance toxique, dans une action intime ou moléculaire que l'on ne saurait nier, sans méconnaître l'effet de toute médication dite substitutive ou contro-stimulante ; médication qui, comme on le sait, n'est jamais aussi active ni aussi efficace que quand elle s'exerce d'une manière latente et inaperçue.

N'en déplaise donc à MM. les fumeurs, fussent-ils des savants, des professeurs, même des académiciens, il n'y a pas lieu d'admettre le bénéfice de l'habitude comme correctif des effets toxiques du tabac, et, au besoin, les témoignages de l'observation clinique et de l'anatomie pathologique ne manqueraient pas pour confondre les plus incrédules.

Non seulement l'hygiène, mais la médecine avait pu facilement constater le fait, dans une coïncidence

fatale de progression des paralysies générales et des maladies mentales, avec le chiffre ascendant de consommation simultanée du tabac et des boissons alcooliques; mais plus récemment, la chirurgie venait à son tour signaler devant l'Académie les déplorables effets de l'ivresse sur le traumatisme en général, et sur les plaies d'armes à feu en particulier; n'ignorant pas sans doute qu'il y a, dans ce cas, à faire une égale part à l'alcool et au tabac, comme poisons devenus inséparables.

Ce qui est d'ailleurs incontestable, quoi que l'on ait pu dire, c'est que, pour accomplir ses effets d'intoxication, la fumée du tabac trouve toujours dans l'économie deux grandes voies d'absorption: l'une, la voie respiratoire, qui est la plus directe et la plus étendue, puisqu'elle peut fournir à la fumée du tabac, dans chaque inspiration, des centaines de mètres de surfaces absorbantes; la seconde, la voie digestive, qui, par le fait de la déglutition de la salive, peut introduire dans l'estomac des quantités variables de nicotine et d'ammoniaque, avec des effets d'autant plus dangereux qu'ils s'accomplissent dans l'état de jeûne ou de vacuité de l'estomac.

Que si, au lieu d'avaler leur salive, des fumeurs, peu soucieux de la question de convenance, la dépensent librement au dehors par l'expuition, il faut bien qu'ils sachent qu'ils enlèvent ainsi à la digestion un ferment nécessaire, d'où peuvent naître des troubles plus ou moins graves des fonctions digestives, des dyspepsies rebelles, contre lesquelles la thérapeutique physiologique a conçu diverses préparations, en vue de substituer à la salive naturelle des succédanés pharmaceutiques plus ou moins heureux, mais qui sont loin de répondre aux besoins de la digestion et aux prétentions de l'art.

On nous oppose aussi l'exemple des Allemands et des populations du Nord, comme type traditionnel des fumeurs, aussi bien que comme exemple de constitution robuste; mais c'est là encore un argument peu sérieux, si peu sérieux qu'il pourrait se refuter de lui-même. Autres lieux, en effet, autres mœurs; autres climats, autres tempéraments, autres santés, autre hygiène; ce qui veut dire, pour répondre à l'objection, que le Français

n'a ni la constitution organique, ni les instincts physiologiques, ni les besoins hygiéniques, ni, grâce au ciel, le caractère moral du Prussien.

On ne peut donc, à aucun titre, les assimiler en preuve de l'innocuité absolue du tabac, et cette simple raison suffirait déjà pour toute réponse à l'argument de nos adversaires ; mais il en est une plus puissante encore que nous avons déjà cherché à faire comprendre ailleurs, c'est la différence de nature, d'origine, de composition intime des tabacs mis en usage dans les diverses régions où s'est introduite l'habitude de fumer.

Il faut bien se rappeler, en effet, que les tabacs dont se servent les Allemands et les populations du Nord, ne contiennent généralement que de faibles proportions de nicotine ou principe actif des tabacs, ce qui les rend presque innocents ; ce sont principalement, ainsi que je l'ai dit, les tabacs de Suisse, de Hongrie, de Croatie, de Russie, de Grèce.

Il en est d'autres aussi, qui ne recèlent que des traces à peine sensibles de nicotine, comme ceux d'Orient, dont les populations musulmanes peuvent



user et abuser impunément, tandis que les tabacs français, surtout ceux du Lot et du Lot-et-Garonne, qui contiennent jusqu'à 8/00 de nicotine, ont pu donner lieu à de nombreuses perturbations des sens : à la surdité, à l'anosmie, à l'amblyopie, à l'amaurose, et plus particulièrement à cette forme de paralysie, dite paralysie progressive, que nous avons proposé d'appeler *Paralysie nicotique* comme l'expression plus logique de sa cause spécifique ; de telle sorte qu'il ne serait plus permis de mettre en doute la prééminence toxique des tabacs français comparés aux tabacs exotiques.

On nous dit bien qu'il y a d'autres causes aussi patentes et plus capables encore que le tabac de produire tous les effets qui lui sont attribués, et rien n'est plus vrai ; mais nous nous demandons en quoi le fait peut atténuer la puissance toxique du tabac ; comment il peut venir à la décharge de toutes les accusations qu'il a pu encourir par son abus.

En logique, comme en morale, on n'invoque pas le mal à la défense du mal ; on n'excipe pas du vice pour justifier le vice. Loin, d'ailleurs, que l'argu-

ment puisse servir la cause du tabac, il ne fait évidemment que l'aggraver, puisqu'il est vrai de dire que, dans son rôle de complicité avec l'alcool, il a toujours su prendre l'initiative, ouvrir les portes à toutes les causes d'ivresse, à toutes les habitudes d'intempérance.

On ne fumait pas en France, il y a 60 ans, ou du moins l'on ne fumait que bien rarement, et ce n'était pas dans la société d'élite, où l'on savait occuper autrement son temps et ses loisirs. Personne ne pensait alors que le tabac pût devenir un besoin physiologique et une condition nécessaire d'existence sociale, en sorte que jusqu'en 1815, le chiffre de consommation du tabac était resté à peu près stationnaire, n'arrivant pas à 200 mille quintaux pour toute la France, avec un revenu fiscal qui n'avait pas dépassé 27 millions ; et, chose bien digne de remarque, que j'ai dû également signaler, la consommation de l'alcool était restée elle-même presque invariable jusqu'à cette époque, n'atteignant pas le chiffre de 200 mille hectolitres par an.

Mais nous avons pu voir aussi que l'institution de la garde nationale, qui, comme on le sait, suivit

de près l'invasion étrangère, donna à toutes les boissons spiritueuses, en même temps qu'au tabac, le signal d'une progression simultanée, qui n'a pu encore s'arrêter jusqu'à ce jour.

Le tabac avait su s'introduire, le premier, dans les corps de garde, dans les cafés et les estaminets, dans les ateliers d'industrie, puis au sein du foyer domestique, et bientôt partout où il pouvait se mettre au service de l'oisiveté ou d'une politique de circonstance; et comme il ne pouvait y vivre seul, il fit appel à toutes les boissons fermentées, à la bière d'abord, puis à l'eau-de-vie, et enfin à l'absinthe; à l'absinthe surtout, qui devait rester sa plus fidèle compagne.

Et c'est dans cette funeste alliance que le tabac, sous ses diverses formes et avec ses instruments variés, l'alcool, avec toutes ses perfides combinaisons, ont su envahir toutes les régions sociales, depuis l'humble chaumière du pauvre jusqu'au palais des princes; qu'ils ont osé franchir ensemble les marches du trône pour aller s'installer dans les conseils diplomatiques, et s'associer à leurs délibérations; pour y voir se résoudre, et peut-être sous l'inspiration

d'une double ivresse, les questions de guerre ou de paix, les destinées d'une grande nation; et c'est ainsi que le tabac et l'alcool ont pu préparer nos désastres et nos ruines; et c'est ainsi qu'ils ont pu faire de cette belle France marchant à la tête de la civilisation une nation délirante, une bacchante échevelée.

Et qu'on ne m'accuse pas d'exagération, car les faits sont encore là pour s'attester eux-mêmes dans nos villes et nos campagnes si cruellement meurtries, dans nos monuments dévastés, dans nos palais mutilés, incendiés, et ils sont là aussi pour nous donner le triste spectacle de nos misères morales, dans le nombre toujours croissant des maladies mentales, des suicides, des infanticides, des ménages dissous, de tous les délits judiciaires, de tout le cortège d'une nation en déchéance.

Que si rien de tout cela ne suffit pour éclairer ceux qui persistent dans leur étrange aveuglement, nous n'aurons plus qu'à leur dire, avec le vieil adage, un dernier mot, au nom des plus chers intérêts de l'humanité, au nom de notre malheureuse France :

*Qui volunt decipi, decipiantur.*

## CHAPITRE II

### L'ALCOOL ET L'ABSINTHE.

C'est principalement dans l'exercice des sens que la vie se dépense; et c'est surtout dans l'abus de tous les genres d'excitants et, en particulier, des alcooliques, qu'elle se détériore et s'épuise. Il importe donc de vivre sobrement et économiquement pour vivre sainement et longtemps. (*Auctore LOGICA.*)

L'étude de l'alcool et de ses composées n'est plus un sujet neuf, comme le précédent; il a mérité bien souvent l'attention des chimistes, des physiologistes et des hygiénistes. Plus d'une fois aussi, les législateurs, les économistes lui ont apporté le concours de leur expérience et de leurs lumières. Les philosophes, les moralistes, les poètes même ne lui ont jamais manqué; mais il est de ceux qui ne vieillissent pas, même en traversant les siècles, et qui lais-

sent toujours la carrière ouverte à quiconque ne craint pas de s'y engager. Il a bien aussi ses écueils que j'aperçois déjà tout en l'abordant; car il ne touche pas seulement, comme le tabac, à une grave question d'hygiène, mais aussi, comme le tabac, à une grande misère, et le dirai-je, à un grand fléau de notre société moderne.

Je lui dois donc d'abord et au même titre une mention historique sur son origine et sur celle de ses ancêtres (vins, boissons fermentées).

#### ARTICLE I.

##### HISTORIQUE.

Quoique devenus inséparables et pour ainsi dire nécessaires l'un à l'autre, l'alcool et le tabac ne sont pourtant ni du même pays ni du même âge. Il y a entre leurs deux origines toute la distance d'un pôle à l'autre, et entre leur naissance tout le temps qui sépare l'ancien et le nouveau monde; en sorte qu'ils ont dû vivre séparément et sans se connaître pendant bien des siècles; et néanmoins, il semble bien,

à leur commune allure, qu'ils étaient faits l'un pour l'autre. Ils ont des analogies de caractères, des similitudes de goûts, certaines habitudes de dissipation et de pérégrination, qui devaient un jour les rapprocher.

En voyage, les connaissances se font vite, les sympathies se révèlent facilement, et, plus d'une fois, des alliances plus ou moins heureuses ont pu naître de rencontres toutes fortuites. Peut-être en a-t-il été ainsi de l'alcool et du tabac. Il est du moins certain qu'ils vivent aujourd'hui en parfait accord et en la meilleure intelligence du monde. Partout ils se frayent les mêmes accès, et toujours ils se retrouvent dans les mêmes lieux, comme s'ils étaient voués au même culte. Vous avez pu voir avec quel élan de cœur nos priseurs croisent leurs tabatières pour échanger des politesses de tabac ; vous avez vu aussi avec quelle sollicitude les fumeurs se recherchent, et avec quel empressement ils courent l'un à l'autre, quand l'un d'eux, simple prolétaire, fait signe à tel autre, grand seigneur même, de lui apporter le secours de son cigare allumé.

Ce n'est pas chose moins édifiante de voir tous

nos modernes silènes se presser aux portes de leur temple pour fraterniser devant leur idole. Un observateur dont les loisirs ne sont pas toujours sans fruit, croit pouvoir évaluer à plus de 300,000, pour Paris seulement, le nombre de ces fidèles coreligionnaires qui, chaque matin, se rendent à leur communion ; et personne n'ignore que c'est bien mieux encore tel jour de la semaine plus spécialement consacré aux grandes libations.

Il est douteux qu'aucun culte ait jamais donné pareil exemple de ferveur et de prosélytisme ; ce qui fait qu'il n'a pas su plus que le tabac échapper à la persécution ni au martyre ; la loi des Douze tables l'interdisait formellement aux dieux mêmes, et les archontes d'Athènes étaient si sévères pour punir ses moindres excès, qu'ils avaient des *ophthalmos* ou inspecteurs chargés spécialement de la surveillance des festins. Une loi de Dracon punissait même de mort les ivrognes, et chacun sait avec quelle impitoyable rigueur l'islamisme traite encore aujourd'hui ceux qui font infraction à la loi du Koran.

Pendant longtemps, la France eut aussi ses lois



de répression contre l'ivresse. Un édit de François I<sup>er</sup> condamnait tout ivrogne à la prison, au pain et à l'eau, et Charlemagne, dans un de ses capitulaires, avait déjà rendu passible de la même peine, jusqu'à l'innocent usage de *trinquer*, et cela, sans préjudice de la peine des verges pour tous les cas de flagrant délit d'ivresse, la première fois, *in interno*, les autres fois, *coram et palam*.

De nos jours, on est plus tolérant pour le culte des spiritueux. On a trouvé plus simple, pour le réglementer, de substituer aux verges de Charlemagne et à la discipline de François I<sup>er</sup>, le régime fiscal, qui est peut-être plus fructueux pour l'état mais qui n'est guère plus moral ; en sorte qu'il peut s'exercer librement en payant un droit d'impôt ou quelques heures de violon, spectacle plus ou moins récréatif d'un scandale public. Il a pu même jusqu'à la loi toute récente du 3 fév. 1873 s'abriter derrière l'ancienne législation, qui, bien loin de punir doublement les délits commis en état d'ivresse, comme le voulait Pittacus, leur accordait une sorte d'encouragement dans le bénéfice de circonstances atténuantes, qui leur était presque acquis de droit.

Peut-être devait-il tant d'indulgence et de respect à son antiquité même qu'aucun autre culte, à dire vrai, ne saurait lui disputer. Lié à la loi de fermentation, c'est-à-dire à l'origine même des végétaux sucrés, il doit être aussi ancien que le monde. Il se pourrait donc que, contrairement à l'opinion vulgaire, il fût bien antérieur au déluge.

Un savant Oratorien, qui a étudié sérieusement la question, le P. Frassen, croit avoir démontré que l'on buvait du vin plus de quinze cents ans avant Noé, si bien que le vertueux patriarche n'aurait fait que replanter la vigne, après l'avoir retrouvée en Illyrie, mais ne serait pas le premier qui l'eût découverte, ni même le premier qui eût donné l'exemple d'une faiblesse qui lui a valu les railleries de ses enfants, le reproche de la postérité.

D'autres ont pu encore se demander, s'il n'y avait pas de raisin dans les fertiles jardins d'Eden, et s'il n'y avait là que du fruit défendu. Personne n'exigera de moi la solution de cette grave question, mais ce qui ne peut être contesté, c'est que, de temps immémorial, tous les peuples de la terre,

même les sauvages, eurent leurs boissons spiritueuses ou fermentées, toutes pouvant donner lieu à l'ivresse.

Ce fut d'abord, du temps d'Osiris, la cervoise pour les Egyptiens; plus tard, le kumiss pour les Tartares et les peuples du Nord; puis le chea pour les Chinois, le facti pour les Américains, le rhum, le rach pour les Indiens, et enfin le vin qui devait rester le partage des Européens, et que le père des poètes grecs célébrait déjà dans les riches produits des jardins d'Alcinoüs, plus de neuf cents ans avant l'ère chrétienne; le vin dont le sage Caton réchauffait quelquefois sa vertu, et que le prince des poètes latins chantait, à son tour, dans le jus des grappes de Lesbos, voire même dans la coupe mousseuse des Gaules, *spumentem pateram*; le vin enfin, dont Horace, après tant d'autres, louait si élégamment les bienfaits dans le falerne, le cécube, le fanée; quand, de son côté, Sénèque nous donnait le fidèle et saisissant tableau de l'ivresse et de ses suites.

Ce qui résulte encore de témoignages bien authentiques, c'est que les Gaulois, qui avaient su,

les premiers, même avant leur invasion en Italie, cultiver la vigne avec le plus de succès, savaient mieux que d'autres aussi en extraire le jus et même en faire abus, car s'il faut en croire un historien contemporain, Diodore (de Sicile), ils étaient tellement enclins à l'ivrognerie, qu'ils donnaient un esclave pour une coupe de vin.

C'est de là d'ailleurs que la passion du vin s'étendit avec l'empire des Gaules jusque dans le cœur de l'Italie, où elle devait changer le sort d'une guerre qui menaçait de l'envahir tout entière; personne n'ignore, en effet, que Camille, général romain, sut profiter de l'ivresse des chefs de l'armée gauloise pour s'introduire dans leur camp, à la faveur de la nuit, en vue de les surprendre, de les disperser et de sauver ainsi l'Italie de la domination étrangère.

Rome était ainsi affranchie de l'asservissement des Gaules, mais elle ne l'était pas des funestes conséquences de l'ivresse. La passion du vin avait gagné jusqu'aux personnages les plus élevés de l'empire, qui donnaient eux-mêmes le spectacle de l'ivrognerie, de la corruption, du meurtre et de l'assassinat;

et citerai-je comme exemples trop connus, cet odieux tyran de Syracuse, qui, pour terme d'un règne de cruauté, meurt d'ivresse dans une dégoûtante orgie; et cet Alexandre, aussi grand ivrogne que grand capitaine, qui meurt épuisé de débauche, à la fleur de l'âge, après avoir tué son ami Clitus dans un accès d'ivresse; et ce trop fameux Tibère, si justement surnommé *Biberius*, à cause de ses habitudes d'ivrognerie, qui, après avoir fait tomber tant de têtes illustres, tombe lui-même sous le coup d'un assassin, qui sait profiter de son état d'ivresse pour l'étouffer; et citerai-je enfin cet infâme Néron qui, au terme d'une vie de débauche et d'un règne de persécution, n'a plus la force de se poignarder et demande une main auxiliaire pour accomplir son suicide?

L'exemple, comme il arrive toujours, quand il vient des régions élevées, l'exemple avait gagné toutes les classes de la population romaine; l'ivresse était partout, même chez les femmes, même chez les enfants; elle était devenue la compagne inséparable de la prostitution, et vainement on lui avait opposé

les plus sévères lois de répression ; toutes étaient restées impuissantes ; il n'y avait plus, pour mettre un terme à ses scandaleux abus, qu'à défricher la vigne, comme on l'avait fait dans les Gaules sous l'empereur Domitien, et c'est alors seulement que l'ivresse disparut avec le vin pour aller se réfugier ensemble en Egypte.

C'est dans l'Arabie surtout que vont bientôt éclater les mêmes effets d'intempérance, à ce point qu'il faut qu'à son tour, Mahomet, plus effrayé pour lui-même que pour les destinées de son peuple, suive l'exemple de Domitien et de Lycurgue, en faisant disparaître aussi jusqu'aux moindres traces de la vigne ; et, comme s'il eût craint l'insuffisance de cette mesure toute radicale, il veut à jamais en assurer l'effet, en introduisant, avec toute sa rigueur, la loi d'abstinence des spiritueux dans le livre du Koran.

Pendant plusieurs siècles, une grande partie de l'Europe reste ainsi privée de vin. Ce n'était plus que par voie clandestine, par contrebande et par fraude qu'il apparaissait encore dans les hautes

régions et sur les tables les plus somptueuses des heureux du siècle. Ce ne fut qu'en l'an 1029 que la vigne reparut dans les environs de Marseille où l'avait réimportée une colonie de Phéniciens, pour s'étendre de là sur tout le littoral de la Méditerranée, en se dirigeant du sud-ouest au nord-est, et en s'inclinant d'autant plus vers l'est qu'elle s'avance davantage vers le nord, faisant ainsi choix du climat qui lui convient le mieux, et auquel elle devait rester fidèle, comme si elle eût déjà craint de franchir le quarantième degré de latitude, réservant ainsi à la France la plus belle et la plus riche part de ses faveurs.

Durant l'interrègne de la vigne, l'industrie des boissons n'était pourtant pas restée inactive ; elle avait pu substituer au vin d'autres spiritueux, et le jour que le vin reparut en Europe, il trouva en abondance de nouveaux produits de fermentation dont le peuple commençait à s'enivrer ; il put alors s'enivrer tout à la fois de vin, de bière et de cidre. Il s'enivrait bien ainsi d'alcool, mais sans le savoir, car l'*alcool*, bien que ce nom fût déjà consacré pour

désigner d'autres produits chimiques tout différents, et bien que la distillation, elle-même, fût déjà connue par l'usage que faisaient les Arabes de l'alambic, l'alcool isolé, l'alcool proprement dit, était resté jusqu'alors à peu près ignoré.

Ce ne fut qu'au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle qu'un célèbre alchimiste, bien connu pour ses doctrines cabalistiques, Arnould de Villeneuve, trouva l'alcool en cherchant la pierre philosophale ; ce n'était pas précisément ce qu'il désirait ; ce n'était pas l'or qu'il espérait trouver dans ses élucubrations nocturnes ; ce n'était pas non plus la panacée universelle qu'il avait rêvée autant que l'or même ; mais c'était chose tout aussi précieuse que l'or et que la panacée ; c'était ce liquide doué de la double propriété de se convertir en vapeurs flamboyantes et azurées, au seul contact de la flamme, même au simple effet d'une vive chaleur, et d'éteindre aussi promptement le charbon ardent sur lequel il est projeté. C'était ce liquide qui, par une autre contradiction au moins apparente, produit le refroidissement subit des corps qui en reçoivent le contact



et demeure réfractaire à tous les degrés de congélation. C'était ce liquide, qui, par sa légèreté, sa volatilité et son extrême dilatabilité, devait nous donner la juste mesure de la température atmosphérique, celui dont la physique sut bientôt s'emparer pour la construction des thermomètres ; et chose plus merveilleuse encore, c'était ce liquide qui récèle en lui l'admirable puissance de conjurer la douleur comme par enchantement, en frappant l'organisme d'insensibilité complète. En un mot, c'était déjà l'anesthésique par excellence, l'anesthésique qu'on nous donne aujourd'hui comme une découverte d'hier, et que nous possédions depuis des siècles.

Qu'est-ce donc, en effet, que l'éther et que le chloroforme, si ce n'est l'alcool rendu plus diffusible par voie de distillation composée ? Et qu'est-ce donc aussi que l'éthérisation et que la chloroformisation, si ce n'est l'ivresse à son plus haut degré de saturation alcoolique ? Et comment ne pas s'étonner que l'on ait pu méconnaître si longtemps cette puissance de l'alcool, soit au simple effet de l'inhalation des vapeurs alcooliques, après un séjour quelque

peu prolongé dans un milieu alcoolisé, soit même en présence du fait si vulgaire de l'ivresse, où l'organisme demeure également insensible à tous les excitants extérieurs; insensible au froid qui glace tout ce qui l'entoure; insensible à tous les corps vulnérants qui le mutilent et le frappent mortellement.

Il le savait bien, cet ancien chirurgien de l'Hôtel-Dieu dont parle Vandermonde, qui, dès le commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, enivrait tous les sujets qu'il devait opérer, afin de leur épargner les appréhensions et les étreintes de la douleur, et Dupuytren lui-même, que nous avons vu user de ce moyen dans le cas de luxations réputées irréductibles, Dupuytren, déjà inspiré de l'exemple qu'en avait donné Astley Cooper dans sa pratique, n'était pas éloigné d'en étendre l'application dans les grandes opérations chirurgicales.

Un pareil liquide ne pouvait tomber dans l'oubli, ni rester confiné dans les laboratoires des alchimistes; on le fit bientôt passer dans les officines de la pharmacie pour l'usage exclusif de la médecine,

et il n'en sortait que par gouttes bien comptées, vendues à prix d'or, et sur ordonnance bien en forme. Les rois seuls, d'après le témoignage du célèbre alchimiste, pouvaient en disposer autrement, pour donner à leurs vins la force et les qualités qui leur manquaient. C'était alors, nous dit-il, le seul moyen de se donner des vins de luxe.

Mais soit calcul, soit prudence, un disciple ardent d'Arnaud de Villeneuve, tout aussi enthousiaste que son maître des doctrines astrologiques, et plus émerveillé que lui encore de sa découverte, Raymond Lulle, prétendit que l'alcool étendu d'un tiers, même de moitié d'eau, serait encore un remède puissant et merveilleux ; un remède capable de retarder la vieillesse, de prolonger la vie, de conjurer la mort même, et il le décora du titre d'eau-de-vie, *aqua vitæ* ; titre qui a survécu jusqu'à ce jour à toutes les attaques dont il a été l'objet, même à l'arrêt de mort dont l'avait frappé son plus véhément détracteur, Frédéric Hoffmann, qui l'appelait, peut-être à plus juste titre, eau-de-mort, *aqua mortis*.

L'alcool ainsi mitigé put du moins sortir impu-

nément des laboratoires des alchimistes et des officines des pharmaciens ; il put s'affranchir des entraves de la police, défier même les ordonnances des médecins, pour se répandre librement au dehors et faire concurrence à tous les spiritueux du commerce.

A cette époque le peuple des villes et des campagnes était déjà tout saturé de vin, de bière et de cidre ; il avait besoin d'excitants plus énergiques et il se jeta aveuglément dans l'abus du nouveau liquide, sans songer qu'il s'abreuvait alors de feu. Toutes les populations du Nord, et plus encore celles qui étaient privées de vin, ne s'enivraient plus que d'eau-de-vie ; on était déjà loin des gouttes vitales de Raymond Lulle, bien que le nom de *goutte* soit resté dans la tradition populaire. Les petits verres les avaient remplacés, et on ne les comptait plus. Le tabac, d'ailleurs, était déjà là pour inaugurer dignement l'avènement du nouveau liquide, et ce fut peut-être le moment le plus solennel de leur alliance devenue indissoluble.

Attirés en France par Colbert pour l'exécution

des grands travaux de Versailles et de Maintenon, les ouvriers allemands et belges y apportèrent le goût de l'un et de l'autre, et l'on vit alors la consommation de l'eau-de-vie en particulier y prendre des proportions, qui ne firent que s'accroître durant les guerres de la République et du premier Empire.

Nous avons pu voir aussi l'invasion de 1814 lui faire acquérir un développement qu'elle n'avait point encore atteint. Pour un instant même, ce fut pour le gouvernement une cause de difficulté qui n'avait point été prévue. On ne connaissait encore que les eaux-de-vie de marc et de grain, qui étaient devenues insuffisantes pour les besoins du moment, et c'est à cette époque que l'industrie française sut en trouver dans la distillation de la betterave, de la pomme de terre, de la châtaigne, de toutes les féculles, et plus encore de tous les fruits sucrés.

Grâce à ces nouveaux produits alcooliques, il ne manquait plus à l'abondance que les prétendus perfectionnements que l'industrie s'est plu à leur donner, dans diverses combinaisons contre lesquelles

l'hygiène a dû bien souvent protester. C'est ainsi que l'avidité des spéculateurs n'avait pas craint d'y introduire l'acétate de plomb pour adoucir l'âpreté de certaines eaux-de-vie, l'acide sulfurique pour donner à d'autres un prétendu bouquet qui leur manquait, des huiles essentielles qui, le plus ordinairement, ne peuvent qu'y ajouter des principes d'activité toxique; et l'on sait qu'elle n'a pas même reculé devant le sous-acétate de cuivre ou vert-de-gris plus ou moins habilement dissimulé, pour donner à l'absinthe cette couleur verte qui la fait tant rechercher de ses nombreux amateurs.

§ I<sup>er</sup>. — *Distribution géographique de la consommation.*

C'est sous l'attrait de ces coupables raffinements, sous les dénominations d'absinthe suisse, d'absinthe verte, de bitter, de vermouth, de wicky et autres noms exotiques, que la consommation de l'alcool a pu prendre en peu d'années des développements presque incroyables dans une très-grande partie de l'Europe septentrionale.

La Suède d'abord, et, à son exemple, toute l'Al-

Allemagne, puis l'Amérique, l'Angleterre et ses colonies se disputent quelque temps le premier rang pour la consommation des spiritueux ; mais l'Angleterre sut bientôt les dépasser pour les laisser loin d'elle.

Au rapport de Smolett, publiciste anglais, dès l'année 1744, toutes les boutiques de Londres offraient autant de débits d'eau-de-vie, et de cyniques enseignes conviaient même le public à venir s'y enivrer pour la somme d'un penny, soit 10 centimes, et à se saturer jusqu'à l'état de mort-ivre, moyennant deux penny, soit 20 centimes ; le tout, avec droit à un lit gratuit de paille neuve pour tout le temps de se dégriser.

On a calculé que, pour couvrir ce genre de débit, il se dépensait annuellement, en Angleterre, plus de 200,000,000 de litres d'eau-de-vie, chiffre qui excède le prix du pain que peuvent consommer les trois royaumes réunis de la Grande-Bretagne ; les recettes totales de l'année 1872-1873 s'élèvent à la somme de 1,934,374,442 francs. La seule ville de Londres, d'après des documents authentiques, consomme annuellement 80,000,000 de litres de liqueurs

fortes ; ce qui, pour une population d'environ 3,000,000 d'habitants, qu'il faut réduire au tiers pour l'élément consommateur, attribuerait à chacun plus de 100 litres de spiritueux par an.

En Ecosse, où la population n'excède guère 2,000,000 d'habitants, la consommation annuelle a pu s'élever à plus de 200,000 litres.

Dans toutes les villes d'Angleterre devenues autant de centres de population industrielle, la proportion relative n'est pas moins élevée que celle de la capitale ; ainsi à Manchester, on l'évalue comme chiffres ronds, à 25,000,000 de litres pour 280,000 habitants ; à Glasgow, à 30,000,000 de litres pour 290,000 habitants ; et il en est de même pour toutes les autres villes de fabrique, en sorte que, pour l'Angleterre seulement, on a pu estimer le total de la consommation des spiritueux à une masse de liquide suffisante pour constituer une rivière de 9 kilomètres de longueur sur 3 mètres 50 centimètres de largeur, et 4 mètres 50 de profondeur.

Ce mode d'évaluation que je n'ai pas été à même de vérifier, peut bien ne pas être rigoureux, et je ne prétends nullement le garantir ; mais il n'est pas



moins l'expression d'un fait énorme et tellement grave qu'il a pu émouvoir le gouvernement anglais et donner lieu à des mesures législatives contre l'abus des spiritueux.

Déjà la Suède, la Prusse et d'autres états d'Allemagne avaient également essayé de lui opposer des lois de répression ; des sociétés de tempérance avaient été fondées dans plusieurs villes germaniques pour en seconder les effets.

La Suisse, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, l'Amérique, avaient su les imiter ; mais il est vrai de dire que jusqu'à ce jour ni l'empire des lois, ni la puissance de la raison et de la morale réunies n'ont pu encore, nulle part, conjurer le fléau. Partout où il s'est implanté, il tend, au contraire, à se développer, à accroître le nombre de ses victimes.

C'est qu'il faut bien le dire, il y a pour le maintenir, avec ses tristes effets, une loi physiologique plus impérieuse encore que toutes celles que l'on prétendrait lui opposer pour l'usage de l'alcool comme pour celui du tabac ; c'est la loi d'habitude, cette loi de contagion morale qui, dans les deux cas, naît de l'exemple ou de l'instinct d'imitation, qui a pu éga-

lement s'éveiller d'abord à un simple attrait de curiosité, à un vain amour-propre, à une puérile condescendance, à tout ce que vous imaginerez de plus futile ; qui se continue par distraction et désœuvrement, qui se fortifie par l'exercice et se perpétue d'elle-même pour acquérir avec le temps toute la force d'une seconde nature, pour devenir plus rebelle encore qu'une première nature à toutes les puissances coercitives.

C'est là encore, si je ne me trompe, tout le secret, toute l'explication de cet empoisonnement public qu'il faut également déplorer dans les habitudes de l'alcool et du tabac ; ne me demandez donc plus pourquoi l'on fume ni pourquoi l'on boit.

Ce qu'il faut savoir, et je ne sais qui pourrait l'ignorer, c'est que l'habitude de l'ivresse n'est pas seulement la plus dégradante, mais la plus réfractaire de toutes. On fume encore en bonne compagnie, mais on ne s'enivre que dans l'isolement ou dans le contact d'individus qui ont fait abnégation de toute dignité morale. On a pu se corriger de la passion de fumer et j'en sais plus d'un exemple ; mais jamais peut-être de celle de s'enivrer. Il faut

que l'ivrogne subisse sa destinée, qu'il passe par tous les degrés de la démoralisation, traînant avec lui tous les vices, pour arriver à une fin toujours fatale.

Et pourquoi cela? il est facile de le comprendre : dans la condition physiologique, le sentiment de la soif est, comme on le sait, plus pressant encore que celui de la faim, et il reste tout naturellement plus impérieux chez le buveur ou chez le fumeur, quand il a acquis chez l'un ou l'autre la puissance de l'habitude. Il ne traduit pas seulement alors un besoin réel, mais bien plus souvent une erreur de perception, une sensation purement imaginaire, comparable à celle que l'on sait être indépendante des sens externes, que Sauvages a rapportée à une forme de déviation sensoriale, sous le titre de *morositates*, et que nous avons signalée nous-même ailleurs sous le nom de *polydipsie* <sup>1</sup>.

Ainsi arrivée à ce degré morbide, la passion de boire n'est plus seulement un vice que flétrissent également la raison, la morale et la justice, mais une véritable maladie mentale qu'il ne faut plus con-

1. *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*. Paris, 1835, t. XIII.

fondre avec l'ivrognerie, et que la pathologie mentale a su distinguer pour se l'approprier sous le nom de *dipsomanie*. Il y a, en effet, cette différence essentielle entre l'ivrogne et le dipsomane, que le premier s'enivre en tout temps et en toute occasion, tandis que le second, le monomane, est un malade qui ne s'enivre que dans ses accès périodiques.

Jusqu'à ce jour, la France, heureusement, n'a pas tenu à faire concurrence à nos voisins d'outre-Rhin ni d'outre-Manche, pour leur disputer ce triste résultat de l'abus des spiritueux. Si elle n'a pu s'affranchir de la trop regrettable habitude de fumer et de boire, il faut bien reconnaître qu'elle s'enivre plus encore d'ambition, de gloire et de fortune que d'alcool. Elle est trop bien élevée, d'ailleurs, pour jamais descendre au rang des nations qui s'abrutissent dans les habitudes d'ivresse. Qu'elle y songe, toutefois, et qu'elle se défie surtout du cigare, cet ami perfide du petit verre, qui pourrait bien l'entraîner vers la pente.

Déjà elle a pu voir s'accroître en peu d'années le chiffre de sa consommation d'eau-de-vie, dans une proportion dont on a lieu de s'affliger.

Ainsi, pour Paris seulement, la moyenne annuelle de consommation :

De 1825 à 1830, est de	69 071	hectolitres d'alcool.
De 1831 à 1835, —	72 315	—
De 1836 à 1840, —	91 558	—
De 1841 à 1845, —	110 762	—
De 1846 à 1850, —	116 200	—
De 1851 à 1854, —	150 047	—
De 1855 à 1860, dépasse	200 000	—

Pour la France entière :

En 1788, la consommation était de	168 857	hectolitres.
En 1826, —	de 906 339	—
En 1840, —	de 1 088 332	—
En 1846, —	de 1 475 000	—
En 1862, —	de 2 752 000	—

L'absinthe suisse figure à elle seule, dans la consommation de 1862, pour 75 millions d'hectolitres, et l'on sait qu'elle se fabrique avec de l'alcool à 70 et 72 degrés; ce qui lui donne, avec ses huiles essentielles, des qualités assez actives pour en faire un liquide véritablement incendiaire, si ce n'est toxique.

Il faut voir dans les publications récentes de MM. Thomeuf, Motet, Racle, Bouchardat, Lancereaux, Fournier, Bergeron, Magnan, etc., tous les

ravages que la consommation progressive de l'absinthe a pu exercer sur la santé publique, et l'on ne peut assez louer l'administration militaire qui, sur la sage initiative du conseil supérieur de santé de l'armée, procède maintenant à une enquête officielle, en vue d'éclairer l'influence que peut avoir l'abus de cette substance sur la santé du soldat.

La consommation totale des spiritueux est d'ailleurs loin d'être régulièrement répartie dans les 89 départements de la France. Elle domine, comme celle du tabac, dans la zone du nord, pour diminuer, comme celle du tabac, dans la zone du sud. C'est dans les départements de la Seine-Inférieure, du Nord, des Côtes-du-Nord, de la Manche, du Calvados, du Pas-de-Calais, du Finistère, de la Meurthe, des Vosges, qu'elle atteint les chiffres les plus élevés, et c'est là aussi que la statistique des maladies mentales compte le plus de victimes pour le chiffre des cas de folie et de suicide (Lunier).

On a pu remarquer que dans beaucoup de régions du Nord, l'eau-de-vie, l'absinthe et toutes les liqueurs spiritueuses tendent à se substituer au vin et au cidre, au point d'avoir doublé en moins de vingt-cinq ans

leur chiffre de consommation, en même temps que celui des maladies mentales ; et partout la corrélation est fatale, partout la proportion des cas de folie a pu s'accroître de 9 à 22 p. 0/0 chez les hommes, de 2 à 4 p. 0/0 chez les femmes.

Ce qu'il faut dire, c'est que ce résultat des effets simultanés du tabac et de l'alcool n'est point un fait particulier à la France ; il a été observé également dans beaucoup d'autres pays, et notamment dans ceux qui font une plus grande consommation de l'un et de l'autre, tels que les États-Unis, l'Angleterre, la Suède, le Danemarck, la Russie, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique.

#### § II. — *Statistique de la consommation.*

On a pu également constater, d'après des statistiques locales, que les principaux centres de population industrielle, tels que Rouen, Amiens, Roubaix, Lille, Lyon, Saint-Quentin, Mulhouse, Reims, Saint-Étienne et autres, donnent toujours des chiffres de consommation bien plus élevés que les autres villes. On y voit rarement la moyenne an-

nuelle descendre au-dessous de 22 litres par personne, ce qui représente encore le prix du pain de chaque individu, et si, par une hypothèse qui se réalise dans les cinq sixièmes des cas, vous doublez cette dépense en frais de tabac, comme règle ordinaire, l'addition vous donnera facilement un chiffre de dépense au moins superflue, et qui suffirait largement pour assurer le pain de toute la famille.

Ces supputations, qui ne sont point de vaines conceptions de l'esprit, portent déjà en elles-mêmes un sens assez grave ; mais elles ont une bien autre signification au double point de vue de l'hygiène et de la morale publique.

§ III. — *Dégénérescence physique et morale.*

Ce qu'il faut bien savoir comme conséquence de ce qui précède, c'est que partout, le chiffre de consommation des spiritueux concorde avec celui des condamnations judiciaires ; avec celui des pauvres, des mendiants et des vagabonds ; avec celui des ménages dissous ; avec celui des suicides et des homicides ; avec celui des épileptiques et des alié-



nés ; et ce qui a pu être constaté sur des documents authentiques, c'est que, dans certaines villes de fabrique où domine la population industrielle, quelle que soit d'ailleurs la part à attribuer à d'autres influences locales sur un résultat nécessairement complexe, plus la consommation simultanée des spiritueux et du tabac s'est élevée, et plus la vie moyenne est descendue au-dessous du chiffre normal. (Villermé, J. Simon.)

L'expérience a pu également démontrer que l'alcool, comme le tabac, ne se contente pas de tuer l'individu qu'il a su dépouiller de toutes ses facultés physiques et morales, mais qu'il le flétrit jusque dans sa race. *L'ivrogne*, dit Plutarque, *ne sème rien qui vaille* ; ce qui fait qu'il ne produit que des fruits dégénérés, des êtres qui ne sont point viables, ou qui doivent peupler les hôpitaux et les asiles de misères ; et c'est ainsi que, d'après les intéressantes recherches de Magnus Huss, toutes les populations scandinaves, qui abusent à un si haut degré des spiritueux et du tabac, sont en voie de dégénération et offrent le plus d'exemples de monstruosité congénitales, ainsi que de toutes les formes d'affections cérébrales, à l'état

chronique. On a cité des cas remarquables d'anencéphalie comme triste fruit d'une conception accomplie dans un accès d'ivresse, et notre bien regretté collègue et ami Velpeau a pu en mettre un frappant exemple sous les yeux de l'Académie, il y a peu d'années.

Heureusement, le buveur comme le fumeur, compte peu dans la conservation de l'espèce. L'absinthe seule, dit Lippick, éteint en germe les deux tiers des enfants; il ne faut donc pas s'étonner si une loi de Lycurgue, également observée à Sparte et à Carthage, interdisait sévèrement le vin aux jeunes époux, le jour de leur mariage.

C'est en voyant, de nos jours, le triste cortège de l'ivresse, devenue pour ainsi dire endémique dans ses États, qu'un roi de Suède, Oscar II, déclarait hautement qu'il donnerait le plus beau fleuron de sa couronne, pour délivrer son royaume du fléau de l'alcool. Frédéric-Guillaume IV n'était pas moins affligé du sort moral de la Prusse, quand il disait aussi que la plus grande bénédiction que son règne puisse recevoir du ciel, serait la réduction à zéro de l'impôt des spiritueux (Junod).

L'Angleterre, qui domine toutes les nations pour la consommation de l'alcool, figure aussi la première pour le nombre de ses victimes. Il résulte de documents authentiques que les trois quarts des criminels, les deux tiers des pauvres, la moitié des aliénés, le tiers de morts subites ou prématurées, sont signalés comme appartenant à des ivrognes.

L'Écosse seule, que nous avons vue aussi présenter un chiffre exceptionnel de consommation d'eau-de-vie, l'Écosse a pu fournir, en 1862, le nombre presque incroyable de 94,908 individus cités en justice pour délits accomplis en état d'ivresse.

L'Amérique, qui rivalise de près avec la Grande-Bretagne et ses colonies pour l'abus des spiritueux, compte annuellement 375,000 ivrognes appelés à rendre compte à la justice de leurs méfaits, et 37,000 décès dus à des excès alcooliques (Junod).

Avant la loi du 3 février 1873, l'ivresse n'était point en France un délit justiciable devant les tribunaux civils; les statistiques judiciaires faisaient à peine mention des crimes qui en sont le résultat. Pour les

trouver, il fallait les chercher dans les chroniques plus ou moins fidèles de la presse quotidienne, et ce n'est pas là qu'il nous convenait de puiser des documents sur un sujet aussi grave.

Depuis la promulgation de cette loi, il est triste mais curieux de savoir qu'en moins de deux ans, les quatre chambres de police correctionnelle du tribunal de la Seine ont eu à juger, sinon tous les délinquants, plus de 1300 individus qui ont contrevenu à la loi sur l'ivresse.

900 environ n'ont eu à répondre que du simple délit d'ivresse, et les 400 autres ont été jugés en même temps pour tapage nocturne, rébellion aux agents de police, et outrage à la morale publique; un seul a été condamné à dix-huit jours de prison pour être venu cyniquement fumer sa pipe dans le sanctuaire même d'une église, et pendant l'exercice du culte.

Les récidivistes, comme il est facile de le concevoir, sont très-nombreux, car on en compte plus de 600 dont quelques-uns se sont vu appliquer la loi jusqu'à quinze fois en dix-huit mois, et ne sont point compris dans cette statistique les cas assez nom-

breux d'homicides et d'assassinats qui, comme fruits de vengeances accomplies dans des actes d'ivresse, dans des querelles de cabaret, sont du ressort des cours d'assises.

On sait encore, et d'après des documents officiels, qu'il faut conduire en lieu de sûreté, et pour leur salut personnel, un nombre toujours croissant d'individus laissés morts-ivres, sur la voie publique, et l'on a pu constater, dans une autre source de renseignements officiels, que plus d'un sixième des suicides est l'effet de l'ivresse. Ce qui prouvera d'ailleurs l'accroissement du nombre des ivrognes pour Paris, ce sont les entrées à Bicêtre, augmentant dans les proportions suivantes :

En 1856, on comptait 99 entrées d'alcoolisés.

En 1860, le nombre était de 207.

En 1864, il était de près de 300.

En 1870, il s'est élevé à 377.

*Sal. Ant. Thiercy*  
*W. Empeac*  
Il était donc bien fondé en raison et en hygiène, cet honnête pétitionnaire, qui demandait un jour au parlement français d'assimiler aux poisons les spiritueux, et l'absinthe en particulier, pour les soumettre aux mêmes mesures de police sanitaire.

\*  
\* \*

A voir ce qui se passe chez nous et autour de nous, il ne faudrait pas croire que l'on fasse partout le même abus des spiritueux, ni que l'alcool comptât partout autant de victimes. Peut-être même s'étonnera-t-on de savoir qu'il y ait à peine un vingtième de la population du globe qui fasse usage de vin et d'eau-de-vie, quand le reste se contente de boire de l'eau, du thé, du café, diverses boissons composées ou fermentées, dans lesquelles entrent des quantités variables de principes aromatiques, mais où l'alcool n'entre le plus ordinairement que pour de faibles proportions.

Ne les plaignons pas pour cela. Les buveurs d'eau même ne sont ni les plus malheureux, ni les moins honnêtes, ni les moins bien portants, ni même ceux dont la longévité est le moins assurée, et vous en trouverez bon nombre qui témoignent de l'efficacité de leur régime par des caractères physiques de santé, par une fraîcheur de teint que n'offrent nullement les personnes qui abusent plus ou moins des spiritueux.

On n'arrose pas les fleurs, dit l'auteur d'*Emile*, avec le vin ni avec les spiritueux, elles seraient bien-

tôt fanées et frappées de mort. Beaucoup de jeunes filles, sans avoir lu Jean-Jacques, ne s'y trompent guère, éclairées qu'elles sont par l'exemple ou par le seul instinct qui les inspire.

L'intelligence n'a rien à gagner de l'usage des spiritueux; elle a tout à redouter, au contraire, de ses abus aussi bien que de celui du tabac.

Que si vous vouliez un résultat bien concluant de l'effet comparatif des deux régimes, vous le trouveriez dans l'exemple qu'en donne un savant économiste, déjà cité, M. Junod, d'une association de tempérance fondée aux îles Sandwich, où plus de 5,000 personnes vouées à l'abstinence absolue de toutes sortes de spiritueux, offrent des attributs de santé et de vigueur qui contrastent d'une manière frappante avec le reste de la population des Etats-Unis.

Et voyez aussi toutes les populations qui vivent sous la loi du Koran, dans l'abstinence rigoureuse des spiritueux; voyez tous les habitants de l'Afrique septentrionale, de l'Egypte, des côtes de l'Océan et de l'Ethiopie, de l'Asie Mineure, de l'Indoustan, de la Perse, de la Tartarie, de la Servie, de la Macédoine, de la Bulgarie et beaucoup d'autres encore.

Tous, par la vigueur de leur constitution, ne semblent-ils pas aussi défier tous les buveurs d'absinthe et d'eau-de-vie, justifier une réputation toute proverbiale? car *tous sont forts comme des Turcs*. L'expérience vient donc, de toutes parts, protester hautement, au nom de l'hygiène et de la morale publique, sinon contre l'usage modéré et sagement appliqué des spiritueux, du moins contre leur excès et leur abus.

Eclairée par l'histoire politique des peuples, l'expérience pourrait nous dire aussi que ce n'est pas seulement pour le sort de l'individu et de la famille qu'il faut redouter les effets de l'intempérance, mais aussi pour la destinée des nations.

Toute nation qui s'abrutit dans les habitudes d'ivresse est une nation qui marche vers sa décadence; et Rome en est un exemple : Rome n'eut besoin ni de vin ni d'alcool ni d'absinthe pour s'élever à la hauteur de la plus grande nation des temps antiques. Ses fondateurs, ses consuls, ses premiers empereurs, ses généraux, ses armées, n'eurent, pendant plusieurs siècles, ni vin, ni eau-de-vie, ni absinthe, ni même de tabac, pour étendre leur puissance dans le monde entier. La sobriété



était dans leurs mœurs, comme une des principales vertus civiques, comme la première condition aux faveurs publiques, aux honneurs du Sénat. Mais Rome vit toute sa puissance décroître, toute sa grandeur s'évanouir sous les coups de l'intempérance et de la corruption.

Il nous serait trop facile de trouver aussi, dans l'histoire des nations contemporaines, des témoignages de dégénération physique et morale sous la double influence de l'abus simultané des spiritueux et du tabac; mais il est temps d'arriver à un autre objet de nos études. Il est temps de dire aussi les ravages que l'abus des spiritueux peut opérer dans l'organisme, son mode d'action physiologique et pathologique, l'ordre de succession des symptômes qui traduisent cet état morbide connu aujourd'hui sous le nom d'*alcoolisme*; autre champ d'études dont je n'ai plus à faire sentir l'importance, dont la route est déjà toute frayée par de récents et précieux travaux<sup>1</sup>; mais où, pour le redire, il y a toujours à

1. Voyez Magnus Huss, *Chronische Alkohols-Krankheit oder Alkoholismus chronicus*. Stockholm, 1852. — *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, art. ALCOO-

glaner, même après les habiles moissonneurs qui y sont entrés.

## ARTICLE I.

## DE L'ALCOOLISME AIGU.

Il est sans doute peu de personnes qui ne puissent connaître pour l'avoir bien souvent observé, si ce n'est pour l'avoir éprouvé elles-mêmes, à un degré quelconque, cet effet physiologique des spiritueux, qui se traduit par tous les degrés de l'exaltation cérébrale, depuis l'insolite hilarité de l'esprit et la joyeuse expansion du cœur jusqu'au délire aigu ; depuis la simple titubation de la marche jusqu'à la résolution des membres ; depuis l'obtusion de la sensibilité jusqu'à l'anesthésie la plus complète. Tel est, dans sa plus simple expression, l'état appelé *alcoolisme*, plus vulgairement connu sous le nom d'ivresse.

Ainsi défini d'une manière générale, l'alcoolisme

LISME, par A. Fournier, 1864, t. I. — *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, art. ALCOOLISME, par E. Lancereaux. — DE L'ALCOOLISME, par Magnan.

diffère nécessairement de lui-même pour ses effets physiologiques, en raison de la quantité relative, de la composition intime, du degré de saturation du liquide qui le détermine ; suivant aussi les conditions individuelles dans lesquelles on l'observe. Il peut n'être que fugace et pour ainsi dire physiologique, n'atteindre même que par surprise les personnes les plus sobres, sous des impressions physiques et morales imprévues ; mais alors il n'a d'autres effets que ceux du moment et ne laisse après lui qu'une légère fatigue du corps, avec quelque peu de tristesse et de honte. Néanmoins, c'est déjà un commencement d'alcoolisme, qui n'aurait besoin que d'une dose plus élevée du liquide ébriant pour donner lieu à l'*alcoolisme aigu*, à cet état où l'homme s'aliène volontairement de lui-même, où il fait abnégation momentanée de sa personnalité, de toutes ses facultés physiques, morales et intellectuelles. Que s'il se reproduit souvent dans les mêmes conditions et avec les mêmes résultats, pour devenir habituel ou passion acquise, il prend nécessairement des caractères plus graves, plus manifestement pathologiques ; c'est l'*alcoolisme chronique*.

Dans les deux cas, l'alcoolisme est évidemment un fait d'intoxication, une véritable entité morbide, qui ne pourrait être confondue avec aucune autre, et qui a dû trouver sa place bien légitime dans nos cadres nosologiques.

§ 1<sup>er</sup>. — *Diagnostic différentiel entre l'alcoolisme et le nicotisme.*

Comme fait pathologique, il convient déjà de noter que l'alcoolisme affecte plus spécialement, si ce n'est exclusivement, l'appareil nerveux du sentiment, pour n'atteindre que d'une manière indirecte, secondaire, et par voie réflexe les organes du mouvement; bien différent en cela de l'intoxication nicotique, qui affecte primitivement l'élément nerveux moteur, comme le prouve la simple observation, comme a su le démontrer la physiologie expérimentale elle-même (Brodie, Orfila, Claude Bernard, etc.). Ce qui fait que les deux genres d'intoxication représentent deux modalités bien distinctes, l'une, l'alcoolisme, qui est un délire sensorial, une exaltation maniaque, subissant nécessairement

l'intermittence de sa cause et plaçant ainsi le malade dans l'*alternance* de la raison et de la folie; l'autre, le nicotisme, qui, par son action toute spéciale et pour ainsi dire élective sur l'innervation du mouvement, devait donner lieu à un ordre de symptômes bien distinct de l'alcoolisme, bien distinct aussi de tout autre genre d'intoxication.

Dans l'alcoolisme, en effet, tous les sens sont plus ou moins exaltés, souvent pervertis; les perceptions sont plus vives, les résolutions plus promptes, tous les actes intellectuels affectent un caractère d'enthousiasme et d'inspiration. La figure est plus animée, les yeux plus brillants, la parole plus brève, la mimique plus accentuée, quelquefois même dramatique. Tous les instincts s'éveillent, bons ou mauvais; tous les sentiments s'épanchent librement au dehors, sans réserve, et sans contrainte, à ce point que la vérité éclate souvent avec ses naïvetés, même avec ses indiscretions, comme pour justifier l'adage si connu : *in vino, sicut in insaniâ, veritas*. De là des révélations dont la justice a pu souvent s'éclairer et dont la politique a su plus d'une fois profiter. De là, encore chez certains peuples, l'idée de jeter

dans l'ivresse un futur époux pour sonder le fond de son caractère et jusqu'aux plus intimes secrets de son cœur et de sa pensée.

Dans l'alcoolisme aussi, tous les organes qui sont sous la dépendance des systèmes nerveux ganglionnaire et d'association, acquièrent un surcroît d'activité remarquable. La respiration est plus fréquente, les inspirations sont plus profondes, plus laborieuses; les expirations même exigent, pour s'accomplir, plus d'efforts musculaires, et l'air qui s'en exhale contient moins d'acide carbonique et plus ou moins de vapeurs alcooliques. La circulation est sensiblement accélérée, les battements du cœur sont plus étendus, plus tumultueux; la peau est animée, chaude, halitueuse; en un mot, tout l'organisme subit l'effet d'une véritable surexcitation fébrile.

Rien de tout cela n'a lieu dans le nicotisme; il frappe de stupeur, de mutisme et d'immobilité celui qu'il atteint; il déprime toutes les forces musculaires, même la puissance contractile du cœur, au point de donner lieu à la syncope; il ralentit la respiration jusqu'à produire l'asphyxie; il imprime à

la physionomie un cachet d'hébétude joint à une pâleur qui contraste avec l'animation de l'alcoolisme. Il y a donc, entre les deux genres d'intoxication, des différences de caractères physiologiques qui impliquent nécessairement des différences de siège anatomique, et qu'il importe pour cela de signaler également à la pathologie, à l'hygiène et à la thérapeutique.

§ II. — *Absinthisme.*

La liqueur d'absinthe, quoi que l'on ait pu dire, n'a pas seulement sur l'organisme des effets toxiques qui lui sont communs avec ceux de l'alcool; elle est douée de la propriété toute spéciale de donner lieu à des secousses convulsives et même épileptiques. L'observation clinique l'avait déjà suffisamment prouvé par elle seule, et d'après le témoignage d'habiles praticiens, de Marcé, Trousseau, Pidoux, Motet, etc., qui avaient pu constater qu'à faible dose même, l'absinthe peut faire naître des vertiges, des désordres musculaires, des mouvements convulsifs; et qu'à dose plus forte, elle pro-

distillation

1. H.  
- m. de P. de  
exclusion  
alcoolisme

voque des attaques plus ou moins violentes d'épilepsie.

Sur 377 alcoolisés entrés dans les salles de Sainte-Anne, pendant le cours d'environ deux ans, 31 offraient des exemples bien caractérisés de cette affection, et, tous, à la suite de l'abus de l'absinthe. (Magnan).

La physiologie expérimentale, qui n'est jamais en retard pour seconder, ni même pour devancer l'observation clinique, est venue mettre le fait en parfaite évidence, et c'est encore M. Magnan qui a tenu à compléter sa démonstration par une série d'expériences faites sur les animaux, et que l'Académie de médecine et l'Académie des sciences ont su également apprécier et récompenser.

On comprend facilement cette activité toxique de la liqueur d'absinthe, quand on sait qu'indépendamment de la puissance enivrante d'un alcool à 70 degrés, qui entre dans sa composition, elle recèle des huiles volatiles d'anis, d'angélique, de cardamome, d'absinthe, et autres, dont l'action toxique s'ajoute nécessairement à celle de l'alcool. Penser le contraire, ce serait méconnaître un fait expéri-



mentalement démontré, à savoir que les huiles essentielles figurent au premier rang des poisons.

Ce dépôt blanchâtre que savent détacher si habilement, si artistement, de la liqueur d'absinthe les consommateurs, en versant l'eau goutte à goutte dans le verre qui la contient, n'est autre chose que l'huile essentielle qui entre dans sa composition.

Ce qui résulte donc évidemment de l'étude comparative des effets isolés de l'absinthe et de l'alcool, c'est qu'ils diffèrent non-seulement au point de vue de leur degré d'activité, mais encore de leur caractère spécifique comme poison. Ce qui nous conduit naturellement à l'étude physiologique de la question des excitants diffusibles.

### ARTICLE III

#### PHYSIOLOGIE PATHOLOGIQUE.

On sait que les trois ordres d'appareils nerveux affectés au sentiment, au mouvement et à l'entendement, bien que mis en exercice par une seule et même puissance, qui les régit et les tient sous sa

dépendance, ne sont pas également passibles des mêmes influences extérieures; qu'ils ont leurs manières de sentir et de souffrir, par conséquent leurs modificateurs spécifiques dans l'état physiologique et dans l'état pathologique; ce qui fait que jamais les trois ordres d'innervation ne subissent simultanément l'effet d'un agent hygiénique ou pharmacologique quelconque; ce qui fait aussi qu'il y a nécessairement, pour chacun d'eux, non-seulement des préceptes d'éducation spéciale, mais encore des règles pratiques d'hygiène et de thérapeutique individuelles.

Pour l'hygiène, les règles sont d'expérience toute vulgaire. Chacun sait que, dans l'exercice habituel de la vie, la sensibilité physique et morale s'exagère toujours aux dépens de la faculté motrice; de même que tous les genres de profession qui exigent le plus d'efforts musculaires, ont pour effet d'accroître la puissance du mouvement, en affaiblissant d'autant celle du sentiment; et de là, l'indication toute rationnelle de substituer l'une à l'autre, en vue de les balancer et de coordonner leurs rapports physiologiques. Personne n'ignore que Tronchin, appelé à

traiter toutes les dames de la cour de Louis XV pour leurs maux de nerfs, n'eut d'autre médecine à leur conseiller, que de frotter leurs appartements plutôt que de lire des romans. Ce n'était pas seulement de l'hygiène de bon sens et d'expérience, c'était de la physiologie bien comprise et sagement appliquée.

Dans l'état pathologique, les exemples sont encore plus frappants. La douleur, la convulsion et le délire, qui représentent les trois grands actes d'innervation, semblent également s'exclure par la même loi d'incompatibilité et de véritable antagonisme; jamais, en effet, on ne voit apparaître simultanément, et comme résultat de la même cause, la douleur, la convulsion et le délire; jamais non plus l'hygiène et la pharmacologie n'ont eu besoin d'intervenir ensemble pour conjurer à la fois les trois ordres de faits pathologiques. Il est, au contraire, d'observation que l'état convulsif fait taire immédiatement la douleur, comme la douleur emporte avec elle l'état convulsif, comme le délire anéantit constamment la douleur; tellement que l'on peut

toujours se demander ce que devient l'atroce souffrance qui précède d'ordinaire le tétanos, quand survient la contracture tétanique; ce que devient aussi la vive sensation de l'*aura epileptica*, quand éclate l'attaque convulsive; ce que devient enfin le principe de toute sensibilité dans les divers genres de délire, aussi bien que dans toutes les formes d'attaques convulsives, où le degré d'anesthésie répond toujours à la violence de la contraction musculaire.

Ces quelques mots de digression, qui pourraient sembler s'éloigner du sujet, tendent, au contraire, à en éclairer le côté pratique, à déterminer le véritable sens de la médication diffusible ou alcoolique, et peuvent déjà nous permettre d'apercevoir ce qu'il faut penser du mode d'action et des effets physiologiques de l'alcool, ce qu'il faut craindre ou espérer de ses applications à l'hygiène et à la thérapeutique.

§ I. — *Effets hygiéniques.*

Et d'abord, si l'alcool a pu avoir les tristes effets que nous avons dû signaler; si l'on a pu trop souvent en fausser ou en exagérer l'usage, ce ne pou-

vait être une raison de croire qu'il ne dût jamais fournir d'utiles ressources à l'hygiène, même dans l'alimentation domestique, et j'aurais été bien mal compris si, dans ce que j'ai pu en dire, j'avais donné lieu de penser le contraire.

Oui, sans doute, il est des individus dont la santé peut exiger une stimulation alcoolique, comme il est des peuples qui ont besoin d'y trouver un moyen de réaction salulaire contre les influences déprimantes de leur climat; mais, est-ce à dire qu'il n'y ait pas, à côté du bienfait de l'usage rationnel, le danger de l'abus ou de l'excès? est-ce à dire que jamais l'ivresse puisse être un remède nécessaire pour personne, ni une vertu nationale pour aucun peuple du monde? est-ce à dire enfin que ceux-là mêmes qu'une hygiène instinctive a pu conduire à l'usage des spiritueux, eussent dû faire d'un agent salulaire un agent toxique, d'un instrument de santé un instrument de maladie et de mort? Personne, assurément, ne pourra le penser. Nous ne pouvons donc que maintenir ce que nous avons dit à ce sujet.

§ II. — *Effets thérapeutiques.*

Il n'est pas douteux non plus que la médication alcoolique ne puisse, dans beaucoup de cas, répondre à des indications thérapeutiques <sup>1</sup>, tout aussi bien que d'autres également toxiques, tout aussi bien que l'opium, que la noix vomique, l'aconit, la digitale, l'arsenic même; et, sous ce rapport, l'alcool sera toujours par lui seul, comme par les diverses combinaisons ou préparations que l'art a su lui donner, un médicament d'une efficacité incontestable.

Jusqu'à présent, l'alcool était réputé l'excitant, par excellence, du système nerveux, et ce n'était guère qu'à ce titre qu'il figurait avec tous ses composés pharmaceutiques dans la pratique. Mais sur le témoignage de quelques médecins anglais et notamment du Dr Bentley, la thérapeutique élève en ce

1. Marvaud, *L'alcool, son action physiologique, son utilité et ses applications en hygiène et en thérapeutique*, Paris, 1872. — *Les aliments d'épargne, applications à l'hygiène et à la thérapeutique*. Paris, 1874.

moment de nouvelles prétentions en faveur de la médication alcoolique. Elle propose de l'appliquer au traitement des maladies inflammatoires, même des pneumonies, sans tenir compte de l'état d'acuité, ni de l'appareil des symptômes fébriles qui peuvent les accompagner; et déjà, on proclame hautement autour de nous, les succès inespérés de cette méthode de traitement.

Nous devons pourtant dire que nous sommes peu disposé à partager la confiance qu'elle a su inspirer à un certain nombre de praticiens, et avant de nous associer à leur triomphe, nous nous demandons s'il est suffisamment justifié par l'apparence même du succès; si les malades qui, quoique placés entre deux feux, ont pu échapper au double écueil de la maladie et du remède, n'ont pas dû leur salut à la puissance d'une nature médicatrice, plutôt qu'à celle du traitement.

Bien qu'il y ait eu, de tous temps, des pneumonies, et bien qu'elles aient eu à subir toutes les épreuves et contre-épreuves de nos révolutions thérapeutiques, dans des médications souvent contraires à elles-mêmes, nous sommes encore loin d'être édifiés

sur la part que peut prendre le dynamisme vital à la guérison d'une pneumonie.

On vante aussi depuis quelque temps, le bienfait de la médication alcoolique dans le traitement de la phthisie pulmonaire. Le résultat ne paraît pourtant pas lui être bien favorable jusqu'à ce jour, et ce que l'observation a pu nous apprendre de plus positif et de plus contraire à ce traitement, c'est que l'alcoolisme prépare merveilleusement le terrain de la tuberculisation, au point de compter dans les hôpitaux spéciaux de Londres, un énorme chiffre de phthisiques. (John Bell).

Quoi qu'il en soit, ce qui ne pourra jamais être indifférent, c'est le cas d'opportunité de l'application de l'alcool en hygiène et en thérapeutique, c'est la règle et la mesure qu'il convient surtout de lui donner dans la consommation domestique où il peut alors exercer sur la santé une influence de tous les instants. C'est à ce point de vue qu'il n'est pas inutile de connaître les proportions d'alcool que contiennent les boissons spiritueuses le plus généralement employées. Il résulte des analyses fournies par MM. Payen et Bouchardat, qu'en moyenne :



Le vin de détail, à Paris, contient de 8 à 9 pour 100 d'alcool.		
— de Château-Laffite.....	8,70	—
— de Château-Latour.....	9,30	—
— de Saint-Emilion.....	9,30	—
— de Mâcon.....	10	—
— de Champagne mousseux.. 10 à 11 p. 100 d'alcool.		
— de Volnay.....	11	—
— de Frontignan.....	11,80	—
— du Rhin.....	11,80	—
— de Beaune.....	12,30	—
— de Cahors.....	12,33	—
— de Chablis.....	12,54	—
— de Lunel.....	13,70	—
— de Malaga.....	15	—
— de Sauterne .....	15	—
— de Xérès.....	17	—
— de Porto.....	20	—
— de Madère.....	20	—

Les bières et cidres, en moyenne, contiennent :

La bière de Paris.....	1 à 2,50	pour 100 d'alcool.
— de Strasbourg...	2 à 4,50	—
Le London porter.....	3 à 4,50	—
Le lambick de Bruxelles.	4 à 5	—
Le cidre.....	4 à 8	—

Il importe de savoir aussi que l'alcool n'est pas le seul principe capable de donner lieu à l'ivresse. Toutes les boissons gazeuses et fermentées, contenant plus ou moins d'acide carbonique, le vin mousseux, par exemple, avec sa médiocre proportion d'alcool, le vin blanc, qui en général en con-

tient peu, la bière, qui n'en renferme qu'une minime quantité, toutes les eaux simplement gazeuses, qui en sont exemptes, n'en donnent pas moins lieu à l'ivresse, à une ivresse moins longue, il est vrai, mais plus stupéfiante que l'ivresse alcoolique.

Il est encore de remarque que la bière a pour effet particulier d'accroître l'embonpoint, plus que toute autre boisson fermentée; d'être une cause fréquente d'albuminurie, tandis que le cidre amène plutôt l'amaigrissement, comme cause de dyspepsies, de diarrhées intestinales et même de glycosurie.

On a pu également observer que, non-seulement l'ivresse n'est pas toujours le résultat du degré de saturation alcoolique, non plus que de celui du gaz acide carbonique des boissons, mais qu'elle pouvait tenir à la présence d'un principe volatil éthéré que la chimie d'ailleurs n'a pu encore constater. Quelques analogies de symptômes observés entre l'alcoolisme et l'intoxication produite par les sulfures de carbone, les carbures d'hydrogène, donneraient encore lieu de penser que le carbone lui-même et ses composés recèlent la cause essentielle ou le principe commun de l'ivresse.

## ARTICLE IV

## ALCOOLISME CHRONIQUE.

Jusqu'à présent, il ne s'agit guère, comme on le voit, que de l'alcoolisme aigu qui, tout en donnant lieu à des effets pathologiques plus ou moins graves, est encore de nature à céder à la cause actuelle qui le produit. Mais voici venir lentement à son tour et comme suite presque inévitable de la triste habitude de l'ivresse, l'alcoolisme chronique sous ses traits bien connus, tels que Shakspeare l'a si fidèlement personnifié dans son *Bardulph*, tel que l'ingénieux Hogarth sut le reproduire dans son *John Bull*, avec sa figure de charbon allumé, son nez tout bourgeonné, tout cramoisi, ses yeux injectés de feu, sa bouche béante et ses lèvres pendantes.

Fût-il jeune encore, l'ivrogne porte déjà dans ses traits, dans son allure, dans sa marche et ses mouvements, dans toute sa personne, les stigmates d'une vieillesse anticipée; avec un appareil de symptômes qui affectent encore plus spécialement les centres nerveux, mais qui témoignent en même temps d'une

intoxication progressive de l'organisme tout entier.

Ce sont des maux de tête opiniâtres, accompagnés de vertiges, d'insomnie, de cauchemar et de visions nocturnes; ce sont des fourmillements de la peau, des tremblements musculaires, des mouvements choréiques involontaires, résultant d'un défaut de coordination de la puissance motrice, plutôt qu'un effet de paralysie proprement dite.

Tous les sens qui avaient d'abord subi des effets de surexcitation alcoolique, deviennent obtus et tombent graduellement dans l'insensibilité, et c'est alors que l'alcoolisé entre dans la période de démence, que ses traits s'altèrent de plus en plus; qu'il devient triste, sombre, taciturne, insouciant pour ses intérêts de conservation comme pour ses affections, pour tout ce qui lui était cher; il n'a plus qu'une passion, celle de boire et de s'enivrer, et cette passion le domine tellement qu'elle étouffe en lui tout sentiment de famille, de convenance et de dignité morale. Toute son intelligence s'est transformée en conceptions délirantes, en impulsions automatiques, qui le portent à s'attaquer à tout ce qu'il rencontre, à frapper tout ce qu'il voit, à briser

tout ce qu'il touche, à tout détruire, à se détruire lui-même, car tel est le sort d'un grand nombre d'ivrognes, qu'ils se suicident dans une proportion que des statistiques officielles évaluent à plus d'un cinquième.

L'alcoolisme chronique n'arrive guère à ce terme fatal, sans avoir étendu ses effets pathologiques sur tous les organes de la vie nutritive. Déjà, et depuis longtemps, l'appétit était nul, les digestions lentes, laborieuses, accompagnées de tous les symptômes de dyspepsies (Guipon), souvent même de lésions organiques de l'estomac (Leudet) <sup>1</sup>.

Le plus ordinairement aussi, le foie est devenu le siège de fluxions, de congestions, d'où naissent de fréquentes dégénération atrophiques et adipeuses; le cœur, le poumon, les reins, tous les organes parenchymateux, le cerveau en particulier, subissent plus encore les mêmes effets d'intoxication alcoolique. Le sang lui-même s'est dépouillé en partie de ses éléments fibrineux et de ses propriétés plastiques; et de là les taches ecchymotiques de la peau, qui en sont un fréquent résultat.

1. Leudet, *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Rouen*. Paris, 1874.

## ARTICLE V

## PHYSIOLOGIE PATHOLOGIQUE.

En présence de cette succession de symptômes, où nul organe n'échappe à l'action toxique de l'alcool, il était assez naturel de penser, d'après le simple témoignage du bon sens, que de tels ravages ne pouvaient être qu'un effet d'imprégnation moléculaire opérée par l'alcool dans l'assimilation nutritive; que, par conséquent, l'alcool avait dû subir, en partie du moins, la loi commune de combustion et d'oxydation des aliments dits respiratoires. MM. Liebig, Bouchardat et Sandras, Duchek et d'autres avaient su le démontrer dans une suite d'expériences et d'analyses où ils avaient pu retrouver les produits d'oxydation de l'alcool comme résultat de combustion pulmonaire, à savoir : l'aldéhyde, les acides acétique et oxalique. De son côté, M. Mialhe avait étayé le fait de recherches chimiques et d'inductions physiologiques qui semblaient devoir le rendre inattaquable. Mais la physiologie expérimentale avait d'autres exigences; il lui fallait

de nouvelles preuves, de nouveaux holocaustes, et cette fois trois expérimentateurs animés du même zèle se mirent à l'œuvre.

Vous ne tenez pas à savoir le nombre des victimes que MM. Ludger-Lallemand, Perrin et Duroy durent sacrifier sur l'autel de la vivisection pour accomplir cette nouvelle tâche; les expérimentateurs, en général, ne les comptent guère, et ils ne sauraient eux-mêmes nous le dire; mais ce qu'ils nous apprennent du moins, comme résultat de leurs longues et courageuses élucubrations, c'est que, contrairement à la doctrine consacrée par les précédents expérimentateurs, l'alcool n'est point un aliment respiratoire, ni un principe assimilable à l'organisme; qu'il ne subit aucune altération appréciable dans l'économie; qu'il en sort comme il y entre, avec toutes ses qualités primitives; qu'il n'y prend d'autre rôle que celui d'un excitant local, d'un simple condiment qui s'élimine ensuite au dehors, pour la plus grande partie du moins, avec les produits d'excrétion de l'urine, de la sueur, de l'exhalation pulmonaire.

C'est en voyant remettre en question un fait qui avait paru suffisamment démontré que, plus récem-

ment, deux habiles chimistes, MM. Edmond Baudot (*Union médicale*) et Schulinus (*Gaz. hebd.*), sont revenus avec de nouveaux résultats d'étude protester contre la doctrine de MM. Ludger-Lallemand, Perrin et Duroy, en démontrant de nouveau le fait d'oxydation de l'alcool dans la combustion pulmonaire, même par le sang extrait de ses vaisseaux, c'est-à-dire sa transformation dans les conditions voulues pour l'assimilation nutritive.

Que faut-il donc penser de dissidences nées de l'expérimentation même, et qui semblent également donner gain de cause à deux opinions contraires? La réponse est toute simple, et, si je ne me trompe, elle est tout entière dans les résultats mêmes de l'expérimentation, qui permettent facilement de concilier les deux partis; et, si je puis le dire aussi, de les concilier malgré eux.

D'un côté, en effet, MM. Liebig, Bouchardat et Sandras, Mialhe, Edmond Baudot et Schulinus ont été parfaitement d'accord pour conclure de leurs recherches que l'alcool est, en *grande partie*, sinon totalement brûlé et décomposé dans l'acte respiratoire, tellement que, suivant eux, on ne retrouve



plus cet agent dans les voies d'excrétion, qu'en très-faible quantité et comme excédant de saturation physiologique et d'assimilation nutritive.

D'un autre côté, MM. Ludger-Lallemand, Perrin et Duroy, malgré toute la persévérance qu'ils ont mise dans leurs laborieuses investigations, n'ont pu retrouver dans les produits d'excrétion toute la quantité d'alcool qu'ils avaient introduite dans l'estomac, en sorte que l'on peut aussi leur demander ce qu'est devenue cette portion qui a échappé à leurs recherches, et qu'ils évaluent eux-mêmes au cinquième de la quantité ingérée, et comment ils se croiraient fondés à nier la part qu'elle a pu prendre à l'assimilation nutritive.

Quel est, en effet, l'aliment solide ou liquide qui soit absorbé tout entier au profit de la nutrition? et pourquoi en serait-il autrement de l'alcool, s'il est ingéré au delà du degré de saturation physiologique que personne d'ailleurs n'a su encore déterminer?

Ainsi réduite à sa juste valeur, la question peut donc se résoudre par la simple induction physiologique, qui permet d'admettre que la quantité d'alcool restée dans l'économie, ne serait-elle que la

cinquième partie de la totalité ingérée, pourrait être bien suffisante pour y opérer des effets d'intoxication, quand elle se répète chaque jour et à chaque instant, comme il arrive d'ordinaire chez les ivrognes de profession; quand elle s'exerce d'ailleurs sur des organisations moins réfractaires à ses effets. Rien donc d'absolument inconciliable dans des résultats d'expérimentation, qui ont pu sembler d'abord si contradictoires.

Ce qu'il faut peut-être ajouter comme pouvant infirmer la valeur pathologique des faits que MM. Perrin, Ludger-Lallemand et Duroy ont produits en faveur de leur doctrine, c'est que leurs expériences, s'appliquant plus spécialement à l'alcoolisme aigu, ne pouvaient guère éclairer la question d'alcoolisme chronique, dont le seul fait reste toujours en preuve de la doctrine d'assimilation nutritive, en même temps qu'il témoigne de l'action toxique de l'alcool comme effet d'imprégnation intime et moléculaire des tissus organiques.

Si l'alcool n'est plus un aliment, s'il n'est qu'un *anti-déperditeur*, niera-t-on qu'il reste un agent toxi-

que? Et comment en serait-il autrement de tant de désordres anatomiques observés chez les sujets qui succombent aux accidents de l'alcoolisme? et d'où viendraient toutes ces lésions si profondes, toutes ces transformations d'organes, toutes ces altérations de composition, même des liquides? Non, assurément, ce n'est pas en bornant ses effets au seul contact, à la simple excitation locale et passagère d'un prétendu condiment, qui doit ensuite s'éliminer tout entier de l'économie, sans y avoir subi aucune modification, que l'alcool pourrait y faire naître toutes ces dégénérescences organiques du cœur, du poumon, du foie, des reins, etc.; ces stéatoses, ces scléroses, ces cirrhoses, ces néphrites albumineuses, toutes ces cachexies qui ont pour terme aussi fréquent que funeste l'hydropisie générale, qui vient si souvent justifier l'axiome: *Qui vivunt in vino, moriuntur in aqua.*

La forme paralytique, qui est encore une des terminaisons les plus graves de l'alcoolisme, ne témoigne pas moins de l'action élective et destructive de l'alcool sur la fibre nerveuse, comme agent toxique, dans l'assimilation nutritive, et l'anatomie patholo-

gique a pu facilement le démontrer (Bayle, Calmeil, Tardieu, Devergie).

Mais ce qui doit le plus mériter l'attention des pathologistes, ce sont les caractères spécifiques de la paralysie alcoolique qu'elle tient de sa cause même, qui en constitue la nature, qui en détermine le diagnostic, le pronostic et le traitement, qui la distingue essentiellement de la paralysie nicotique, comme nous l'avons assez dit, et qui la distingue également de cette forme de paralysie dite idiopathique ou psychique, laquelle peut atteindre l'homme le plus sobre, le plus régulier dans ses mœurs domestiques et sociales, s'il trouve en lui-même, et comme inhérente à son organisation cérébrale, une cause plus ou moins active de surexcitation intellectuelle ou morale ; s'il se sature pour ainsi dire de la passion de l'étude, du besoin de poursuivre la solution d'un problème quelconque ; on bien encore, s'il se grise d'ambition de fortune, d'avidité de gloire et d'honneur, jusqu'à faire éclater en lui, sous forme de manie aiguë, l'idée fixe des grandeurs qui le domine jusque dans l'expression de son délire, comme cachet presque invariable de l'espèce, comme indice presque certain de sa terminaison funeste.

## ARTICLE VI

## TRAITEMENT DE L'ALCOOLISME.

Quelque graves que soient les accidents de l'alcoolisme chronique, la forme paralytique qu'ils affectent n'est pas d'un pronostic aussi nécessairement fatal que la paralysie psychique. Elle peut, au contraire, se prêter à des moyens de traitement plus ou moins efficaces; et ce qui le prouvera d'une manière positive, c'est le dernier rapport officiel de M. le ministre de l'intérieur, où l'on peut compter plus d'un tiers de guérisons sur le chiffre total des aliénés paralytiques, pour cause d'alcoolisme et même d'absinthisme.

Beaucoup de moyens ont pu, en effet, être employés avec des résultats plus ou moins heureux contre la paralysie alcoolique et contre toutes les formes d'alcoolisme chronique : l'opium, le camphre, les ferrugineux, l'oxyde de zinc, la digitale, le chloral plus récemment, même l'alcool, et, comme toujours, avec des apparences de succès. M. Guipon

(de Laon) dit aussi avoir obtenu les résultats les plus satisfaisants des préparations de quinquina, notamment contre le *delirium tremens*; mais il faut bien reconnaître que, dans l'espèce, le traitement moral doit dominer tous les traitements pharmaceutiques et autres.

Comme prophylaxie, il est inutile de dire que la sobriété les résume tous; la sobriété, qui n'est pas l'abstinence, mais la mesuresagement appliquée aux conditions d'âge, de sexe, de constitution, de climat, et qui, il faut bien le dire, se règle bien plus encore par l'exemple que par les conseils; par conséquent l'exemple comme principe d'éducation physique et morale, l'exemple dans l'enfance, l'exemple dans la famille, l'exemple dans toutes les régions sociales; voilà la vraie prophylaxie de l'alcoolisme; et c'est là surtout que l'administration ou même la législation peuvent intervenir avec efficacité, au nom de l'hygiène et de la morale publique.

Comme traitement curatif, c'est encore à la médecine morale qu'il faudrait s'adresser avec le plus de confiance, comme à la plus efficace de toutes les ressources thérapeutiques; mais déjà l'exemple ne

suffit plus. Ce serait le tour de la volonté, si elle pouvait encore s'exercer contre une habitude devenue presque nécessairement réfractaire à toutes les puissances humaines. Peu d'hommes, en effet, savent vouloir et mettre en pratique cette grande maxime de l'école stoïcienne : *Vouloir, c'est pouvoir*, et ce n'est guère de l'ivrogne qu'il faudrait l'attendre; il faut avoir voulu fonder une monarchie et constituer une nation pour pouvoir dire avec un Frédéric :

« La volonté peut tout ; ne vouloir qu'à demi,  
« C'est rester impuissant et toujours endormi. »

#### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Pour plus ample édification du chapitre du tabac, nous avons adressé à l'administration plusieurs questions en vue de nous éclairer sur le côté économique du sujet, et voici les réponses que nous devons à son obligeance sur chacune d'elles :

1° Si de nouvelles espèces de tabac ont été introduites dans sa culture et sa fabrication, depuis 1865,

date des premiers travaux de M. Jolly, sur la question hygiénique et économique du tabac.

Réponse. On a cherché à étendre les variétés qui contiennent le moins de nicotine (2 o/o), entre autres une sorte nommée Bas-Rhin Paraguay.

2° Si de nouvelles analyses ont été faites depuis la même époque, sur les proportions de nicotine des diverses espèces de tabac.

Rép. Le taux de nicotine dans le tabac à fumer est de 2 o/o.

Tabac à priser { matière première 6 o/o.  
tabac fabriqué 2 à 3 o/o.

3° Quel est le nombre actuel des manufactures de tabac en France?

Rép. 16 manufactures.

4° Quel est le chiffre approximatif des ouvriers composant le personnel actuel des manufactures de tabac en France?

Rép. Environ 17,000.

5° Quelle est la proportion des tabacs français ou cultivés en France, dans le chiffre de fabrication ou de consommation actuelle des tabacs, en France?



Rép. Pour un emploi total d'environ 31 millions de kilog. de tabac en feuilles, les tabacs provenant du sol français entrent à raison de 14 millions de kilog. (L'Alsace-Lorraine en produisait environ 10 millions de kilog.)

6° Y a-t-il eu des modifications introduites, soit dans le mode de fabrication, soit dans le régime des ouvriers depuis 1865 ?

Rép. Pas de modifications depuis 1865.

7° Quel emploi donne-t-on aux résidus solides et liquides de la fabrication des diverses formes de tabac en consommation ?

8° A-t-on songé jusqu'à ce jour à les faire servir à la destruction des larves, des parasites, etc. ?

Rép. L'administration vend aux particuliers, qui en font la demande, des jus et des résidus.

Les jus marquant de 1 à 15 degrés à l'aréomètre de Baumé sont vendus à raison de 4 centimes par litre et par degré.

1872	38,417 litres de jus.	11,052 fr. 90 c.
1873	50,225 — —	15,817 58 c.

En vertu d'une décision ministérielle du 7 septembre 1864, on vendait 30 c. le litre des jus marquant 50 (aréomètre de Baumé); par suite d'une décision du 1<sup>er</sup> septembre 1872, le tarif fixé, comme il est dit plus haut, en permettant la fourniture

de jus plus concentrés, a été favorable à la consommation : de là à l'augmentation ;

1872	Résidus	4,460 kil. à 1 fr.
1873	—	5,100 — —

Les résidus liquides sont employés dans les manufactures pour activer la fermentation des tabacs en poudre.

Des résidus solides sont également vendus au commerce, à charge d'exportation.

D'une façon générale, la demande en liquide et en résidus excède la production de la manufacture de Paris. On a même été obligé d'en faire venir de la manufacture de Nancy.

#### UTILISATION DE LA NICOTINE ET DES RÉSIDUS DE FABRICATION

Nous avons lieu de croire qu'une partie des résidus de fermentation des tabacs manufacturés a pu être employée à la destruction des larves et des parasites, qui s'attachent aux arbres fruitiers, ainsi que l'avaient conseillé Vauquelin, Davy et d'autres chimistes.

Ce dont il faut s'étonner, d'après un témoignage d'expérience devenu vulgaire, c'est qu'aucun essai de ce moyen n'ait encore été appliqué à la destruction du fléau qui menace aujourd'hui une partie de la France viticole (le Phylloxera).

En conseillant de dépouiller nos tabacs français de leur principe toxique (la nicotine) dont les fu-

meurs se passeraient plus facilement que de l'absinthe, j'ai été conduit à penser que les résidus dont il s'agit pourraient être efficacement employés à la destruction du Phylloxera, soit en additionnant l'eau d'arrosage ou de badigeonnage d'un millième de nicotine, soit en diluant le résidu de fermentation des tabacs manufacturés dans une quantité d'eau déterminée, d'après le degré de concentration du résidu.

Je ne sais quel sera le sort d'un grand nombre de moyens mis à l'étude pour la solution de cette grave question, mais j'ai déjà lieu de croire qu'aucun d'eux, pas même le sulfo-carbonate de potasse ne pourrait emporter la concurrence pour le prix de revient, qui ne doit pas être chose indifférente dans l'espèce. Ce qui est encore de principe, en toxicologie, c'est que les poisons végétaux ont moins de prise que les poisons minéraux sur la vie végétale, et comme fait pratique et d'expérience qui a pour lui le témoignage des jardiniers, le moyen mériteraient du moins l'attention des viticulteurs.

FIN.

Coulomniers. — Typ. A. MOUSSIN.



# LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

RUE HAUTEFEUILLE, 19, PARIS.

- BERGERET (L. F. L.). **Des fraudes dans l'accomplissement des fonctions génératrices**, 4<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr. 50
- BOUCHUT. **Hygiène de la première enfance**, guide des mères pour l'allaitement, le sevrage et le choix de la nourrice. 6<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-18 avec figures. . . . . 4 fr.
- BOURGEOIS (L. X.). **Les Passions dans leurs rapports avec la santé et les maladies. — L'amour et le libertinage**. 3<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-18 jésus. . . . . 2 fr.
- CHAILLY. **Traité pratique de l'art des accouchements**. 5<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8 avec 282 figures . . . . . 10 fr.
- CHURCHILL (Fleetwood). **Traité pratique des maladies des femmes**. 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. grand in-8 avec 291 figures. 18 fr.
- DAVID. **De la grossesse au point de vue de son influence sur la constitution de la femme**. 1 vol. in-8 . . . . . 2 fr. 50
- DELPECH (A.). **Hygiène des crèches**. In-8 . . . . . 1 fr.
- DONNÉ. **Hygiène des gens du monde**. 1 vol. in-18 jésus. 4 fr.
- FOURNIER (H.). **De l'Onanisme**. Causes, dangers et inconvénients, remèdes. 1 vol. in-18 jésus de 180 pages. 1 fr. 50
- GOURRIER. **Les Lois de la génération**. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.
- GYOUX. **Éducation de l'enfance au point de vue physique et moral**. 1 vol. in-18 jésus. . . . . 3 fr.
- MAYER. **Des Rapports conjugaux**. 5<sup>e</sup> édition, in-18. 3 fr.
- **Conseils aux femmes sur l'âge de retour, médecine et hygiène**. 1 vol. in-18 jésus . . . . . 3 fr.
- MENVILLE. **Histoire philosophique et médicale de la femme**. 2<sup>e</sup> édition. 3 vol. in-8 . . . . . 10 fr.
- RACIBORSKI (A.). **Traité de la menstruation**. 1 vol. in-8, avec 2 pl. . . . . 12 fr.
- RICHARD. **Histoire de la génération chez l'homme et chez la femme**. 1 vol. in-8 de 350 pages, avec 8 planches tirées en couleur. — Cartoné : . . . . . 12 fr.
- ROUBAUD. **Traité de l'impuissance et de la stérilité chez l'homme et chez la femme**. 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8. . . 8 fr.
- TARDIEU (A.). **Étude médico-légale sur les attentats aux mœurs**. 6<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-18, avec 4 planches. 4 fr. 50.
- **Étude médico-légale sur l'avortement**. 3<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 . . . . . 4 fr.
- **Étude médico-légale sur l'infanticide**. 1 vol. in-8, avec 3 planches coloriées. . . . . 6 fr.
- **Question médico-légale de l'identité dans ses rapports avec les vices de conformation des organes sexuels**. 1 vol. in-8. 3 fr.
- **Étude médico-légale et clinique sur l'empoisonnement**. 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8 avec 53 figures et 2 planches . 14 fr.
- **Étude médico-légale sur la folie**. 1 vol. in-8, avec quinze fac-simile d'écriture d'aliénés . . . . . 7 fr.

- BECLU. **Nouveau Manuel de l'herboriste.** 1 vol. in-12 avec figures. . . . . 2 fr. 50
- BERGERET. **De l'Abus des boissons alcooliques.** 1 vol. in-18 jésus . . . . . 3 fr.
- CORLIEU (A.). **Aide-mémoire de médecine, de chirurgie et d'accouchements, vade-mecum du praticien.** 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-18 jésus de VIII-664 pages, avec 418 figures; cart. 6 fr.
- DALTON. **Physiologie et hygiène des écoles, des collèges et des familles.** 1 vol. in-18 jésus, avec 68 figures. . . . . 4 fr.
- Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, de l'art vétérinaire et des sciences qui s'y rapportent.** 13<sup>e</sup> édition. 1 beau vol. gr. in-8 de XIV-1836 pages à deux colonnes avec 550 figures, broché . . . . . 20 fr.  
— Le même, en demi-reliure maroquin, plats en toile. 24 fr.
- École de Salerne (L').** Traduction en vers français. — **DE LA SOBRIÉTÉ, conseils pour vivre longtemps,** par L. Cornaro. 1 vol. in-18 jésus, avec vignettes . . . . . 3 fr. 50
- FAU. **Anatomie artistique élémentaire du corps humain.** Nouvelle édition. 1 vol. in-8, avec 17 planches, figures noires. . . . . 4 fr.  
— Le même, figures coloriées . . . . . 10 fr.
- FERRAND. **Aide-mémoire de pharmacie, vade-mecum du pharmacien à l'officine et au laboratoire.** 1 vol. in-18 jésus de XII-688 pages, avec 184 figures; cart. . . . . 6 fr.
- FEUCHTERSLEBEN. **Hygiène de l'âme.** 3<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-18 jésus . . . . . 2 fr. 50
- FONSSAGRIVES. **Hygiène alimentaire.** 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8 . . . . . 9 fr.  
— **Hygiène et assainissement des villes.** 1 vol. in-8 . . . . . 8 fr.
- GUILLAUME. **Hygiène des écoles, conditions architecturales et économiques.** 1 vol. in-8 avec 27 figures. . . . . 2 fr.
- HÉRAUD. **Nouveau dictionnaire des plantes médicinales.** 1 vol. in-18 avec 250 figures; cart. . . . .
- HUFELAND. **L'Art de prolonger la vie.** 1 vol. in-18 jésus . . . . . 4 fr. 50
- JOLLY. **L'Alcool. Études hygiéniques et médicales.** In-8. 1 fr.  
— **L'Absinthe et le tabac.** In-8. . . . . 75 c.
- MAGNE. **Hygiène de la vue.** 4<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-18 jésus avec figures . . . . . 3 fr.
- PEISSE. **La Médecine et les médecins, philosophie, doctrines, institutions critiques, mœurs et biographies médicales.** 2 vol. in-18 jésus . . . . . 7 fr.
- PIESSE. **Des odeurs, des parfums et des cosmétiques.** 1 vol. in-18 jésus avec 86 figures . . . . . 7 fr.
- PROST-LACUZON. **Formulaire pathogénétique usuel, ou Guide homœopathique pour traiter soi-même les maladies.** 4<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-18 jésus de 583 pages, avec fig . . . . . 6 fr.
- REVEILLÉ-PARISE. **Traité de la vieillesse.** 1 vol. in-8 de 599 pages. . . . . 7 fr.

LE TABAC

ET

# L'ABSINTHE

LEUR INFLUENCE SUR LA SANTÉ PUBLIQUE

SUR L'ORDRE MORAL ET SOCIAL

PAR

LE D<sup>r</sup> PAUL JOLLY

Membre de l'Académie de Médecine.

Le tabac et l'absinthe dans  
leur funeste alliance ont tué  
plus de monde que tous les  
fléaux réunis de la guerre,  
de la peste et des épidé-  
mies. P. J.

PARIS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

19, RUE HAUTEFEUILLE, 19

1875

PRIX, FRANCO PAR LA POSTE : 2 FR.

31-







LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS.

- BERGERET (L. F. E.). **De l'abus des boissons alcooliques**, dangers et inconvénients pour les individus, la famille et la société. Moyens de modérer les ravages de l'ivrognerie. 1870, in-18 jésus de viii-380 pages. 3 fr.
- BOURGEOIS (L. X.). **Les passions dans leurs rapports avec la santé et les maladies. L'amour et le libertinage**, par le docteur X. BOURGEOIS. — *Troisième édition*, 1871, 1 vol. in-12 de 208 pages. 2 fr.
- DALTON. **Physiologie et hygiène des écoles, des collèges et des familles**, par J. C. DALTON, professeur au collège des médecins et des chirurgiens de New-York. 1870, 1 vol. in-18 jésus de 536 pages avec 68 fig. 4 fr.
- DONNÉ (Al.). **Hygiène des gens du monde**. 1870, 1 vol. in-18 jésus de 540 pages. 4 fr.
- ÉCOLE DE SALERNE (L'). Traduction en vers français, par CH. MEAUX SAINT-MARC, avec le texte latin en regard (1870 vers), précédée d'une introduction par Ch. Daremberg. — **De la Sobriété**, conseils pour vivre longtemps, par L. CORNARO, traduction nouvelle. 1861, in-18 jésus de LXXII-344 pages avec 5 vignettes. 3 fr. 50
- GYOUX. **Éducation de l'enfant** au point de vue physique et moral, depuis la naissance jusqu'à l'achèvement de la première dentition, 1870, 1 vol in-18 jésus de 350 pages. 3 fr.
- MAYER. **Des rapports conjugaux**, considérés sous le triple point de vue de la population, de la santé et de la morale publique. *Sixième édition*, revue et augmentée. 1874, in-18 jésus de xvi-424 pages. 3 fr.
- FEUCHTERSLEBEN. **Hygiène de l'âme**. *Troisième édition*, précédée d'études biographiques et littéraires. 1870, in-18 de 260 pages. 2 fr. 50
- LAYET. **Hygiène des professions et des industries**, précédé d'une étude générale des moyens de prévenir et de combattre les effets nuisibles de tout travail professionnel, par le docteur Alexandre LAYET, professeur agrégé à l'École de médecine navale de Rochefort. 1875, 1 vol. in-12 de xiv-560 pages. 5 fr.
- HUFELAND. **L'art de prolonger la vie**, ou la macrobiotique, nouvelle édition française, augmentée de notes, 1871, 1 vol. in-12 de xiv-640 pages. 4 fr.
- LÉVY. **Traité d'hygiène publique et privée**. Cinquième édition, 1869, 2 vol. grand in-8. Ensemble, 1900 pages avec figures. 20 fr.
- PIESSE. **Des odeurs, des parfums et des cosmétiques**, histoire naturelle, composition chimique, préparation, recettes, industrie, effets physiologiques et hygiène des poudres, vinaigres, dentifrices, pommades, fards, savons, eaux aromatiques, essences, infusions, teintures, alcoolats, sachets, etc., par S. PIESSE, chimiste-parfumeur à Londres. Edition française publiée par O. REVEIL, 1865, in-18 jésus de 527 pages avec 86 figures. 7 fr.
- RICHARD. **Histoire de la génération chez l'homme et chez la femme**, par le docteur David RICHARD, 1875, 1 vol. in-8, de xvi-304 pages, avec huit planches, gravées en taille douce et tirées en couleur, cartonné. 12 fr.
- SAINT-VINCENT. **Nouvelle médecine des familles** à la ville et à la campagne, à l'usage des familles, des écoles communales, des curés, des sœurs hospitalières, des dames de charité et de toutes les personnes bienfaites qui se dévouent au soulagement des malades : remèdes sous la main, premiers soins avant l'arrivée du médecin et du chirurgien, art de soigner les malades et les convalescents, par le docteur A. C. DE SAINT-VINCENT. Troisième édition, 1874, 1 vol. in-18 jésus de 448 pages avec 142 figures, cart. 3 fr. 50



